



Rapport EASO COI sur l'Afghanistan

Stratégies des insurgés: intimidations et violences ciblées à l'encontre des Afghans

Décembre 2012



European Asylum Support Office

Rapport EASO COI sur l'Afghanistan

Stratégies des insurgés: intimidations et violences ciblées à l'encontre des Afghans

Décembre 2012

SUPPORT IS OUR MISSION

***Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses
aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.***

Un numéro unique gratuit (*):

00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2013

ISBN 978-92-95079-63-2
doi:10.2847/61784

Usage public

Préparé conformément à la méthodologie relative aux rapports de COI de l'EASO

© Bureau européen d'appui en matière d'asile, 2013

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source

Table des matières

Clause de non-responsabilité	7
Termes de référence	9
Abréviations	11
Glossaire	13
Introduction	17
<i>Terminologie</i>	17
<i>Méthodologie</i>	18
Définition des termes de référence.....	18
Collecte d'informations	18
Analyse des informations.....	18
Consultation d'experts.....	19
Résumé	20
1. Remarques générales	23
1.1. <i>Campagne violente d'intimidations menée par les insurgés</i>	23
1.1.1. Lettres de nuit.....	24
Analyse — Lettres de nuit	26
1.1.2. Postes de contrôle illégaux.....	26
1.1.3. Perception d'impôts.....	26
1.1.4. Enlèvements	27
1.1.5. Assassinats ciblés	28
1.1.6. Tribunaux talibans et peine capitale	29
1.1.7. Commandement, renseignement et «listes noires»	29
1.1.8. Mise hors service des réseaux de téléphonie mobile.....	30
1.1.9. Attaques contre les chefs-lieux de district, les capitales provinciales et Kaboul	31
1.2. <i>Mécanismes sous-jacents: rivalités locales et querelles tribales</i>	31
1.3. <i>Retour à l'ethnisation?</i>	32
1.4. <i>Différences régionales</i>	33
1.4.1. Contrôle des zones géographiques.....	33
1.4.2. Caractéristiques respectives des villes et des zones rurales	33
Résumé — Différences régionales	35
Analyse — Différences régionales.....	36
1.5. <i>Réactions des victimes</i>	36
Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région	36
Résumé — Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région.....	39
Analyse — Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région	39

2. Profils	41
2.1. Collaborateurs et soutiens du gouvernement.....	41
2.1.1. Représentants et agents du gouvernement	42
2.1.1.1. Remarques générales.....	42
2.1.1.2. Députés nationaux et membres de conseil	43
2.1.1.3. Gouverneurs de province.....	43
2.1.1.4. Gouverneurs de district.....	44
2.1.1.5. Autorités judiciaires.....	44
2.1.1.6. Acteurs du processus politique.....	44
2.1.1.7. Personnel bancaire.....	45
Représentants et agents du gouvernement — Incidents en 2012	46
Résumé — Représentants et agents du gouvernement.....	51
Analyse — Intimidation et ciblage de représentants et d’agents du gouvernement	52
2.1.2. Forces de sécurité nationales afghanes	54
FSNA — Incidents en 2012	54
Résumé — FSNA	57
Analyse — Intimidation et ciblage des FSNA	57
2.1.3. Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement	59
Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement — Incidents en 2012	59
2.1.3.1. Membres de milices progouvernementales ou de milices antitalibans.....	60
Membres de milices progouvernementales ou de milices antitalibans —	
Incidents en 2012	61
2.1.3.2. Aînés tribaux, chefs locaux et dignitaires religieux.....	62
Aînés tribaux, chefs locaux et dignitaires religieux — Incidents en 2012	63
2.1.3.3. Défection parmi les insurgés.....	65
Résumé — Soutiens, collaborateurs et fournisseurs du gouvernement	65
Analyse — Intimidation et ciblage de soutiens, de collaborateurs	
et de fournisseurs du gouvernement.....	66
2.2. Afghans travaillant pour les forces militaires, organisations et ONG internationales	
ou pour des ONG afghanes	68
2.2.1. Forces militaires internationales.....	68
Forces militaires internationales — Attentats en 2012	69
Résumé — Civils afghans travaillant pour les FMI	71
Analyse — Intimidation et ciblage de civils afghans travaillant pour les FMI	71
2.2.2. Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes	72
2.2.2.1. ONG internationales et afghanes.....	72
2.2.2.2. Organisations internationales.....	74

2.2.2.3. Sociétés étrangères	75
Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes — Incidents en 2012	75
Résumé — Afghans travaillant pour des organisations, sociétés et ONG internationales ou des ONG afghanes	78
Analyse — Intimidation et ciblage du personnel des ONG et de l'ONU et des travailleurs de sociétés étrangères	78
Différences régionales.....	79
2.3. <i>Espions</i>	80
Espions — Incidents en 2012	81
Résumé — Espions	81
Analyse — Ciblage d'espions	82
2.4. <i>Journalistes, médias et militants des droits de l'homme</i>	82
2.4.1. Journalistes et employés des médias.....	82
Journalistes et employés des médias — Incidents en 2012	83
2.4.2. Militants des droits de l'homme	83
2.4.2.1. Militants des droits de la femme	83
Résumé — Ciblage de journalistes, d'employés des médias et de militants des droits de l'homme.....	84
2.5. <i>Personnel enseignant et étudiants</i>	84
Personnel enseignant et étudiants — Incidents en 2012.....	87
Résumé — Personnel enseignant et étudiants	90
Analyse — Intimidation et ciblage du personnel enseignant et des étudiants	91
2.6. <i>Personnel médical</i>	92
Personnel médical — Incidents en 2012	93
Résumé — Personnel médical	94
2.7. <i>Ouvriers de la construction</i>	94
Ouvriers de la construction — Incidents en 2012	96
Résumé — Ouvriers de la construction	96
Analyse — Intimidation et ciblage des ouvriers de la construction.....	96
2.8. <i>Chauffeurs de camion</i>	97
Chauffeurs de camion — Incidents en 2012.....	97
2.9. <i>Personnes qui violent le code moral des talibans</i>	98
Personnes qui violent le code moral des talibans — Incidents en 2012.....	99
Résumé — Intimidation et ciblage de personnes qui violent le code moral des talibans	101
Bibliographie	102
<i>Sources électroniques</i>	102
<i>Sources papier</i>	108
<i>Sources orales et correspondance</i>	109

Clause de non-responsabilité

Le présent rapport a été rédigé conformément aux lignes directrices communes de l'Union européenne (UE) pour le traitement de l'information sur les pays d'origine (COI) (2008) et à la méthodologie relative aux rapports d'information sur les pays d'origine du Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) (2012). Il s'appuie sur des sources d'information publiques soigneusement sélectionnées. Toutes les sources utilisées sont référencées. L'ensemble des informations présentées, à l'exception des faits incontestés/évidents, ont été vérifiées par recoupement, sauf indication contraire.

Les informations présentées ont été étudiées, évaluées et analysées avec le plus grand soin. Le présent document n'a toutefois pas la prétention d'être exhaustif. Si certains événements, certaines personnes ou organisations ne sont pas mentionnés dans le présent rapport, cela ne signifie pas que ces événements ne se sont pas produits ou que les personnes ou les organisations concernées n'existent pas.

Le présent document ne permet pas de tirer des conclusions quant au bien-fondé d'une demande de statut de réfugié ou d'une demande d'asile particulière. La terminologie utilisée ne doit pas être considérée comme l'indication d'une position particulière sur le plan légal.

Ni l'EASO ni aucune personne agissant en son nom n'est responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations contenues dans la présente publication.

Les termes «réfugié», «camp de réfugiés» et autres termes similaires sont utilisés à titre de terminologie générique, et non tels que légalement définis dans la convention de Genève.

Reproduction autorisée, moyennant mention de la source.

Le public visé se compose des acteurs sociaux, des chercheurs en matière de COI, des décideurs et des instances décisionnelles.

Le présent rapport a été achevé à Malte en novembre 2012. Tout événement survenu après cette date n'est pas mentionné dans ce rapport.

Termes de référence

Le présent rapport porte sur les *Stratégies des insurgés: intimidations et violences ciblées à l'encontre des Afghans* perçus comme des ennemis par les talibans. Comme il s'adresse aux agents des autorités compétentes en matière d'asile, il traite exclusivement des Afghans pris pour cible, et non des étrangers, car ils ne sont pas des demandeurs d'asile afghans. Le présent rapport ne couvre pas le phénomène de la violence aveugle ou généralisée.

Les éléments suivants sont inclus dans le rapport:

- Enlèvements
- Lettres de nuit
 - Aspects formels: comment se présentent les lettres de nuit des talibans?
 - Contenu
- Ciblage de l'enseignement
 - Scolarisation des filles
 - Étudiantes
- Ciblage des représentants, des agents et des sympathisants du gouvernement
- Ciblage des journalistes et des médias
 - Différence entre personnes travaillant sur le terrain et à l'extérieur des périmètres d'hostilité
- Ciblage d'ouvriers de la construction
- Ciblage de chauffeurs de camion
- Ciblage de commerçants
- Ciblage d'espions
- Ciblage du personnel de ressortissants étrangers (les interprètes, par exemple)
- Ciblage des aînés tribaux
- Ciblage du processus politique
- Ciblage du personnel ou des clients de banques
- Ciblage de minorités ethniques

Plusieurs catégories de personnes (ou profils) figurent dans cette liste d'éléments. Ces profils se définissent d'après la profession, la position (politique) perçue ou l'activité des personnes.

Pour ce qui est du processus décisionnel en matière de demandes d'asile, une évaluation des risques par région est nécessaire. Les profils définis sont-ils en danger dans toutes les régions d'Afghanistan? À titre d'exemple, un agent subalterne du gouvernement court-il les mêmes risques à Kaboul ou à Mazâr qu'à Kandahâr?

Il est également nécessaire d'évaluer les possibilités d'échapper aux intimidations ou aux actions ciblées tout en restant à l'intérieur de l'Afghanistan. Il ne sera toutefois pas possible de présenter une vue d'ensemble des possibilités de réinstallation interne dans le cadre du présent rapport.

Enfin, il convient d'évaluer le risque encouru par une personne qui quitte son emploi ou son activité ou encore une fonction prise pour cible par les insurgés.

Abréviations

AIHRC	Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan
ANSO	Bureau de sécurité des ONG en Afghanistan
BCAH	Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies
CEI	Commission électorale indépendante
COI	Information sur les pays d'origine
CPAU	Coopération pour la paix et l'unité
DIH	Droit international humanitaire
EASO	Bureau européen d'appui en matière d'asile
FMI	Forces militaires internationales
HCDH	Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme
HCR	Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
HRW	Human Rights Watch
INSO	Organisation pour la sécurité des ONG internationales
IWPR	Institut pour le reportage de guerre et de paix
MANUA	Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan
MIO	Mouvement islamique d'Ouzbékistan
MRDR	Ministère de la réhabilitation et du développement rural
MSF	Médecins sans frontières
OI	Organisation internationale
OIM	Organisation internationale pour les migrations
OING	Organisation internationale non gouvernementale
OMAR	Organisation pour le déminage et la réhabilitation de l'Afghanistan
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations unies
PDI	Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays
PNUD	Programme des Nations unies pour le développement

Glossaire

ANA	Armée nationale afghane: l'armée afghane formée par les forces internationales (2002).
Arbakai	Un <i>arbakai</i> est une milice tribale ou communautaire organisée localement.
Attaque complexe	Attaque délibérée et coordonnée comprenant un engin suicide (par exemple BBIED ou VBIED), plus d'un assaillant et plus d'un type d'engin (par exemple BBIED et mortiers). Ces trois éléments doivent être présents pour qu'une attaque puisse être qualifiée de complexe ⁽¹⁾ .
Barakzai	Les Barakzai sont une tribu pachtoune faisant partie de la confédération tribale des Durrani (Zirak).
BBIED	EEl porté à même le corps — bombe suicide (peut être la veste classique munie d'explosifs, mais aussi un EEl dans un turban, par exemple).
CDC	Les conseils de développement communautaire sont des conseils élus localement pour représenter les communautés rurales en Afghanistan. Les conseils ont défini les besoins prioritaires et planifié, géré et supervisé les sous-projets du programme de solidarité nationale du ministère de la réhabilitation et du développement rural ⁽²⁾ .
Choura	La <i>choura</i> est un conseil communautaire.
Choura de Quetta	La direction des talibans afghans se situe à Quetta. On l'appelle <i>rabari</i> (direction) ou <i>Markazi Choura</i> (conseil central), mais aussi souvent «Choura de Quetta». Elle est dirigée par le mollah Mohammad Omar. À ne pas confondre avec le conseil militaire taliban pour le sud de l'Afghanistan, qu'on appelle aussi souvent «Choura de Quetta».
DNS	Direction nationale de la sécurité — le service de renseignement afghan.
EEl	Engin explosif improvisé — généralement une bombe artisanale. Il peut s'agir d'un engin déclenché par télécommande (RCIED), d'un engin placé dans un véhicule ou porté à même le corps (VBIED ou BBIED — attentat suicide ou kamikazes), et d'autres variantes sont également possibles. Utilisé dans le cadre de guerres asymétriques.
Émirat islamique d'Afghanistan	L'Émirat islamique d'Afghanistan était la forme de l'État de l'Afghanistan entre 1996 et 2001, sous le régime taliban. Les talibans continuent à utiliser cette appellation (http://www.shahamat-english.com/).
EPR	Équipe provinciale de reconstruction.
FIAS	Force internationale d'assistance à la sécurité — une coalition militaire internationale basée sur l'alliance de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN), active en Afghanistan en vue d'appuyer le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan (GRIA) et de sécuriser et stabiliser le pays (http://www.isaf.nato.int/).
FSNA	Forces de sécurité nationales afghanes — subdivisions: armée nationale afghane (ANA); police nationale afghane (PNA); direction nationale de la sécurité (DNS).
GPR	Grenade propulsée par roquette.

⁽¹⁾ MANUA et HCDH (2012), *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 15.

⁽²⁾ République islamique d'Afghanistan, ministère de la réhabilitation et du développement rural (MRDR), programme de solidarité nationale (<http://www.nspafghanistan.org>) (consulté le 12 novembre 2012).

Hawala	Le <i>hawala</i> est un système informel de transfert d'argent, basé sur le <i>hawaladar</i> (le courtier), qui reçoit l'argent en même temps qu'une sorte de mot de passe. Il contacte un autre <i>hawaladar</i> , auprès duquel les fonds peuvent être retirés en donnant ce mot de passe. Le transfert de fonds se fait sans déplacement réel de l'argent. Les <i>hawaladars</i> perçoivent une commission.
Hotak	Les Hotak sont une tribu pachtoune faisant partie de la confédération tribale des Ghilzai (Turan).
IDL	L'initiative de défense locale est un programme des forces opérationnelles spéciales américaines dans les villages, qui vise à sécuriser les communautés locales en empêchant que les insurgés y aient accès et soient soutenus par elles ⁽³⁾ .
Insurrection	Rébellion armée contre le gouvernement. Ce terme est le plus utilisé dans la littérature et par les sources à propos du conflit en Afghanistan qui sévit depuis 2001 et qui est toujours en cours.
Lahya	Le «Livre des règles», le code de conduite taliban pour les combattants et les règles organisationnelles.
Mollah	Le mollah est un fonctionnaire ou un dignitaire religieux extrêmement répandu en dehors des villes en Afghanistan. Il est généralement la seule autorité religieuse dans les villages et a étudié dans des madrassas. Les mollahs savent souvent lire l'arabe et le Coran. Ce sont des enseignants et des prédicateurs.
MPG	Milice progouvernementale.
Mullahkheil	Les Mullahkheil sont une tribu pachtoune de la confédération tribale des Ghilzai.
PIC	La protection des infrastructures critiques est une division de sécurité animée principalement par des milices tribales et des individus armés. Elle est utilisée pour la protection des infrastructures et des projets de l'OTAN ⁽⁴⁾ .
Pir	<i>Pir</i> est un titre attribué à un aîné. En persan, le mot signifie «vieil homme» et correspond à l'arabe <i>cheikh</i> . Dans le soufisme, il désigne un dirigeant spirituel, un maître ou un enseignant.
PNA	Police nationale afghane — subdivisions: police locale afghane (PLA); police afghane des frontières nationales (PAFN); police afghane de maintien de l'ordre (PAMO); police afghane de lutte contre la criminalité (PALC).
PPRA	Le programme pour la paix et la réintégration en Afghanistan est un programme de paix du gouvernement afghan conçu et exécuté par des Afghans afin de permettre aux insurgés de cesser le combat et de réintégrer leurs communautés dans l'honneur et la dignité. En participant au programme, le combattant s'engage à renoncer à la violence, à couper tout lien avec l'insurrection et à respecter la Constitution afghane, ce qui suppose l'acceptation de la législation du gouvernement afghan sur les droits des femmes ⁽⁵⁾ .
RCIED	Engin explosif improvisé déclenché par télécommande — cet EEI est contrôlé à distance et peut exploser à l'approche de la cible.
Shabnamah	Lettre de nuit.

⁽³⁾ Lefèvre, M., *Local Defence in Afghanistan — A review of government-backed initiatives*, Afghanistan Analysts Network, mai 2010 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/20100525MLefevre-LDIpaper.pdf>) (consulté le 12 novembre 2012).

⁽⁴⁾ Ghanizada, «Afghanistan halts NATO CIP Security Units», *Khaama Press*, 26 décembre 2011 (<http://www.khaama.com/afghanistan-halts-nato-cip-security-units-243>) (consulté le 31 juillet 2012).

⁽⁵⁾ FIAS, *Afghanistan Peace and Reintegration Program* (<http://www.isaf.nato.int/article/focus/afghanistan-peace-and-reconciliation-program.html>) (consulté le 12 novembre 2012).

SVBIED	EEl placé dans un véhicule suicide.
TAL	Tirs d'armes légères.
Ushr	L' <i>ushr</i> est un impôt islamique qui frappe certains produits, comme les produits agricoles: normalement 10 % de la valeur.
VBIED	EEl placé dans un véhicule.
Zakat	Taxe religieuse frappant les ressources et les liquidités (2,5 %): la pratique de l'aumône ou de la <i>zakat</i> est l'un des cinq piliers de l'islam.

Introduction

Le présent rapport a été élaboré par le Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO), conformément à son mandat. Il vise à offrir des informations qui aideront les chercheurs dans le domaine des informations sur les pays d'origine (COI), les instances décisionnelles et les décideurs concernés par les procédures nationales d'évaluation des demandes d'asile introduites par des ressortissants afghans.

Il s'agit du deuxième et dernier rapport EASO COI sur l'Afghanistan concernant les stratégies des talibans ou des insurgés. Le premier rapport, qui a trait à la stratégie de recrutement des talibans, retrace brièvement les faits marquants de l'histoire récente de l'Afghanistan et contient une description générale des talibans, de leurs structures et de leur mode opératoire ⁽⁶⁾.

Terminologie

Certains termes ont été utilisés dans le présent rapport dans un sens général et non juridique. Le terme «civil» ne fait pas nécessairement référence au concept juridique appliqué en droit international humanitaire (DIH), mais plutôt au statut non militaire de la personne. Toutefois, si une source indique qu'un civil a été tué par l'insurrection, le sens exact n'apparaît pas toujours clairement: dans ce cas, la seule solution est de reprendre le terme tel qu'il est utilisé par la source.

Le terme «taliban» est défini dans le premier rapport EASO COI, qui a trait à la stratégie de recrutement des talibans ⁽⁷⁾. Le terme «insurgé» est utilisé lorsque la source n'indique pas clairement le groupe insurgé auquel elle fait référence. Il peut s'agir dans ce cas de talibans ou d'un autre groupe. Plusieurs sources utilisent d'autres termes pour désigner cette large notion, comme «éléments antigouvernementaux» (EAG) ou «groupes d'opposition armés» (GOA). La caractéristique de l'opposition politique au gouvernement permet de faire la distinction avec des éléments ou des groupes purement criminels, qui ne font pas l'objet du présent rapport.

Les sources ne mentionnent pas toujours clairement l'auteur de ces activités. Par conséquent, il n'est pas toujours possible de confirmer que des insurgés sont à l'origine d'une attaque ou d'un enlèvement, par exemple. Comme le présent rapport porte essentiellement sur les actes d'intimidation et les actes ciblant les individus à proprement parler plutôt que sur l'identité exacte des groupes responsables de ces actes, tous les actes recensés qui ressemblent aux stratégies ou pratiques avérées des insurgés ont été retenus.

Le terme «violence ciblée» fait référence aux actes de violence visant une personne déterminée ou un groupe de personnes, par opposition à la violence aveugle ou généralisée.

Les régions abordées dans le présent rapport sont le sud (Nimroz, Helmand, Kandahâr, Orozgân, Zâbol et Ghazni), le sud-est (Paktîkâ, Paktiyâ, Lôgar et Khôst), l'est (Nangarhâr, Laghmân, Kounar et Nourestân), le centre (Kaboul, Wardak, Deykandi, Bâmyân, Parwân et Kâpîssâ), le nord-est (Baghlân, Pandjchir, Kondôz, Takhâr et Badakhchan), le nord-ouest (Balkh, Samangân, Sar-é Pol, Djôzdjân et Fâryâb) et, enfin, l'ouest (Hérât, Bâdghîs, Ghôr et Farâh).

⁽⁶⁾ EASO, EASO — *Rapport d'information sur les pays d'origine — Afghanistan: stratégies des talibans — recrutement*, juillet 2012 (<http://easo.europa.eu/wp-content/uploads/BZ3012564FRC.pdf>).

⁽⁷⁾ Voir la note de bas de page 6.

Méthodologie

Définition des termes de référence

La définition des termes de référence du présent rapport repose sur l'étude des questionnaires qui ont été envoyés aux États membres et aux pays associés ou non encore associés par la Commission européenne en vue de la réunion Eurasil (réseau des praticiens de l'asile de l'Union européenne) sur l'Afghanistan à la fin de 2011 et par l'EASO au début de 2012. Les termes de référence ont été discutés en juillet 2012 lors d'une réunion avec des experts en matière de COI spécialisés dans l'Afghanistan et originaires d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de Norvège et des Pays-Bas, et lors de réunions avec des acteurs sociaux et des décideurs de Grèce, du Royaume-Uni, de Suède et de Suisse en août et en septembre 2012.

Collecte d'informations

Le rapport présente des informations collectées au cours d'une période de recherche sur le sujet s'étendant du 1^{er} juillet au 8 octobre 2012. Après ce laps de temps, certaines sources ont été ajoutées afin d'actualiser les informations. Un nombre limité de sources papier et électroniques spécialisées avaient été consultées durant la période de recherche et dans le cadre thématique fixé. Plusieurs auteurs spécialisés dans les problématiques afghanes ont rédigé des articles pour l'ouvrage publié par Antonio Giustozzi, *Decoding the New Taliban: Insights from the Afghan Field*, qui constitue une source importante en raison des informations complètes et détaillées sur les thèmes traités par le présent rapport. Pour mettre à jour les informations, les données empiriques et d'analyse du Bureau de sécurité des ONG en Afghanistan (ANSO) ont également été mises à profit, étant donné qu'il s'agit là d'une référence très précieuse pour de nombreuses sources faisant autorité. L'ANSO présente une image complète de la situation sur le terrain en fournissant des détails par région, ce qu'aucune autre source publique ne fait. La troisième source importante du rapport est la liste détaillée d'attentats survenus au cours du premier semestre de 2012, fournie par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Étant donné que des données analytiques ne sont pas toujours disponibles ou actualisées, des informations non officielles relatives aux événements de 2012 sont présentées dans des encadrés sous forme d'«incidents» pour tenter de donner une idée des tendances récentes des événements. Ces encadrés contiennent des exemples d'événements indicatifs et ne se veulent pas exhaustifs. Il n'a pas été possible de dresser une liste exhaustive dans le cadre de la recherche, ni de produire une analyse complète des développements et des tendances dans l'ensemble des 34 provinces du pays.

Par ailleurs, plusieurs interlocuteurs ont été interviewés par Skype ou par courriel. Tous les contacts résident au moins en partie en Afghanistan, et nombre d'entre eux ont une connaissance approfondie du sujet. Pour des raisons de sécurité, plusieurs contacts ne peuvent être cités nommément. Ils ont expressément demandé à conserver l'anonymat. Il a fallu choisir: ne pas les interviewer du tout ou les désigner comme «sources anonymes». Étant donné la valeur des informations fournies, cette dernière option a été retenue.

Toutes ces sources combinées fournissent des informations sur les stratégies des insurgés entre l'année 2003 et le 15 novembre 2012.

Analyse des informations

Si les informations fournies par les sources ne correspondent pas toujours aux informations nécessaires à la procédure d'octroi du statut de réfugié, une analyse de ces informations peut néanmoins permettre de combler partiellement cette lacune. Une telle analyse a été effectuée lorsqu'elle a été jugée utile et possible. L'évaluation de la peur ressentie ou des risques encourus dans les différentes demandes d'asile sort cependant du cadre des COI, et le bien-fondé des demandes d'asile est toujours décisif pour l'évaluation. Les informations ou l'analyse proposées dans le présent rapport, conformément à la méthodologie relative aux rapports de COI de l'EASO, peuvent s'avérer utiles à cette fin. Le meilleur moyen de bien comprendre les stratégies des talibans consiste à lire le plus d'ouvrages possible sur la question — et pas seulement le présent rapport, mais surtout différentes sources spécialisées: le présent rapport contient un vaste chapitre consacré aux références.

Consultation d'experts

Un projet de rapport a été présenté à des experts nationaux en matière de COI spécialisés dans les problématiques de l'Afghanistan et originaires d'Autriche, de Belgique, du Danemark, de Norvège et des Pays-Bas. Ils ont été invités à l'examiner et à formuler leurs observations. Le projet annoté a été envoyé à un groupe de référence d'experts des États membres, de pays associés (ou non encore associés), de la Commission européenne et du HCR. Tous les membres du groupe de référence ont été invités à formuler leurs observations. Ces dernières ont toutes été prises en considération, et nombre d'entre elles ont été mises en œuvre.



Graphique 1 — Carte de l'Afghanistan ⁽⁸⁾

⁽⁸⁾ ONU, carte de l'Afghanistan, juin 2011 (<https://www.un.org/depts/Cartographic/map/profile/afghanis.pdf>) (consulté le 12 novembre 2012).

Résumé

Peu de temps après la défaite du régime taliban en 2001-2002, un mouvement taliban s'est reconstitué et a lancé une campagne violente d'intimidations contre le nouveau gouvernement et ses alliés internationaux. Très vite, il a été rejoint par d'autres groupes d'insurgés. La population se trouvait entre les deux camps, et les insurgés se sont efforcés de s'isoler du gouvernement et des troupes internationales.

Les insurgés ont intimidé et pris pour cible plusieurs catégories ou profils de personnes en recourant aux méthodes suivantes: lettres de nuit; postes de contrôle illégaux; perception d'impôts; enlèvements; assassinats ciblés; tribunaux talibans et condamnations à la peine capitale; suppression de réseaux de téléphonie mobile; commandement, renseignement et «listes noires».

Il ne faut pas perdre de vue que le conflit qui déchire actuellement l'Afghanistan s'explique dans une large mesure par des mécanismes historiques sous-jacents: rivalités locales, jeux de pouvoir et querelles tribales. Les insurgés tirent souvent parti de ces mécanismes, mais l'inverse est également vrai.

Il existe des différences régionales dans cette campagne d'intimidations et de violences ciblées, qui peuvent varier selon les profils ciblés étudiés dans le présent rapport.

1. Représentants et agents du gouvernement

Les représentants et agents de haut rang du gouvernement courent un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan. Les représentants et agents subalternes du gouvernement courent également un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible dans des régions périphériques peu sûres et un risque faible d'être pris pour cible dans les zones plus sûres de l'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés, par exemple dans les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr. Les agents ou représentants subalternes du gouvernement peuvent échapper aux menaces des insurgés en démissionnant, à moins qu'il n'existe des circonstances personnelles spécifiques faisant en sorte qu'ils continuent d'être pris pour cible. Si un représentant ou agent subalterne du gouvernement se démet de ses fonctions et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2. Forces de sécurité nationales afghanes (FSNA)

Les hauts gradés des FSNA courent un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan. Les gradés inférieurs courent un faible risque d'être intimidés ou pris pour cible dans les zones plus sûres de l'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés, sauf si des circonstances personnelles spécifiques accroissent le risque. Ils sont également susceptibles d'être la cible d'attaques complexes dans plusieurs autres villes, dont Kaboul. Les membres des FSNA peuvent continuer à être pris pour cible par les insurgés même après avoir démissionné. Si un membre subalterne des FSNA se démet de ses fonctions et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

3. Partisans, collaborateurs et contractants du gouvernement

Les personnes présentant un profil de premier plan courent un risque réel d'être intimidées ou prises pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan. En général, les profils de second plan courent également un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible dans les régions sous le contrôle durable ou la forte influence des insurgés, mais un risque moindre dans les régions plus sûres d'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés — par exemple les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr. Toutefois, des circonstances personnelles et spécifiques peuvent accroître le risque. Les profils de second plan peuvent échapper aux menaces des insurgés en cessant une activité ou en démissionnant de leur poste, sauf s'il existe des circonstances personnelles spécifiques faisant en sorte qu'ils continuent à être pris pour cible, par exemple parce qu'ils ont été associés à l'opposition militaire aux insurgés (en tant que membres d'une MPG ou contractants des FSNA). Si une personne présentant un profil de second plan cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, elle peut normalement échapper aux intimidations ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

4. Afghans travaillant pour les forces militaires internationales (FMI)

Les personnes travaillant pour les FMI courent un risque réel d'être intimidées ou prises pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan, mais le risque est plus faible dans la ville de Kaboul. Toutefois, des circonstances personnelles et spécifiques peuvent accroître le risque. Il ne suffit pas toujours que ces personnes quittent leur poste ou cessent leur activité pour échapper aux intimidations et aux actions ciblées des insurgés. Si une personne travaillant pour les FMI cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, elle peut normalement échapper aux intimidations ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

5. Afghans travaillant pour des organisations, sociétés ou ONG internationales ou pour des ONG afghanes

Il apparaît que les actions ciblant les organisations non gouvernementales (ONG) sont en diminution et que les travailleurs d'ONG afghanes ne sont plus systématiquement pris pour cible par les insurgés. Ils peuvent l'être cependant si certaines circonstances sont réunies (par exemple s'ils travaillent pour des organisations américaines ou financées par les États-Unis, si leurs activités sont perçues comme partisans par les insurgés ou s'ils coopèrent avec les FMI). Les membres afghans du personnel de l'Organisation des Nations unies (ONU) ou les agents afghans d'autres organisations internationales risquent d'être pris pour cible par les insurgés. C'est également le cas des salariés de sociétés étrangères, en particulier si elles sont américaines, britanniques ou indiennes. Le risque d'être intimidé ou pris pour cible est faible pour ces profils dans les villes de Kaboul, de Mazâr et de Hérât, sauf si des circonstances spécifiques accroissent ce risque. Les circonstances particulières du cas déterminent si les talibans sont susceptibles de continuer à prendre l'intéressé pour cible ou à le menacer après qu'il a quitté son poste ou cessé ses activités. Si un civil afghan travaillant pour une ONG, une organisation internationale ou une société étrangère cesse ses activités, peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper aux intimidations et aux actions ciblées des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

6. Espions

Les civils accusés d'espionnage par les talibans courent un risque élevé d'être pris pour cible dans les régions sous le contrôle durable des talibans, ce qui débouche très souvent sur la mort de la victime. Le risque est faible dans les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr. Toutefois, des circonstances personnelles et spécifiques peuvent accroître le risque. Si un civil de second plan accusé d'espionnage peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

7. Journalistes, médias et défenseurs des droits de l'homme

Dans les cas recensés de ciblage de journalistes et d'employés des médias, d'une part, et de défenseurs des droits de la femme, d'autre part, on ne sait généralement pas très bien qui se trouve à l'origine du ciblage. Dans certains cas, les sources indiquent explicitement que ce sont les insurgés qui ont pris la victime pour cible. Deux sources rapportent que les talibans ont menacé et pris pour cible des défenseurs des droits de la femme.

8. Personnel enseignant ou étudiants

Les insurgés ne s'opposent plus à l'enseignement en tant que tel et, par conséquent, ne prennent plus pour cible le personnel enseignant ou les étudiants au seul motif de leur implication dans le système éducatif. Toutefois, dans certaines circonstances, le personnel enseignant ou les étudiants peuvent encore être pris pour cible par les insurgés (par exemple: dans les situations de lutte politique entre le gouvernement et les insurgés, où ces derniers prennent les instances d'éducation en otage pour faire pression sur le gouvernement; lorsque le personnel enseignant ou les écoles ne se conforment pas aux exigences des talibans; lorsque des écoles sont perçues par les insurgés comme des plates-formes de recrutement ou de prosélytisme gouvernemental; dans le cas de l'enseignement des filles). Les personnes de second plan (par exemple les enseignants) peuvent échapper aux menaces des insurgés en quittant leur poste ou en se conformant aux exigences des talibans, sauf s'il existe des circonstances personnelles spécifiques dont il résulte qu'elles continuent d'être prises pour cible. Les talibans pourraient, par exemple, les accuser d'être des espions ou des collaborateurs du gouvernement. Si une personne de second plan cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, elle peut normalement échapper aux intimidations ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

9. Personnel médical

Plusieurs sources indiquent que les insurgés autorisent le personnel soignant à travailler et qu'ils ne prennent pas pour cible les services de soins de santé en tant que tels. Quelques incidents ont toutefois été signalés. Dans certains

cas, d'autres raisons justifiaient les intimidations et les actions ciblées visant les services de santé, par exemple une clinique échappant au contrôle des insurgés ou des malentendus. Deux sources indiquent que les groupes d'insurgés sont parfois plus stricts envers le personnel soignant féminin.

10. Ouvriers de la construction

Les ouvriers de la construction peuvent courir le risque d'être pris pour cible par les insurgés lorsqu'ils sont de service ou sur chantier dans différentes régions d'Afghanistan. En général, lorsque les ouvriers de la construction sont en repos, ils ne risquent pas d'être pris pour cible par les insurgés à cause de leurs activités professionnelles, sauf si des circonstances particulières accroissent le risque, par exemple le fait de travailler pour un contractant des FMI.

11. Chauffeurs de camion

Les chauffeurs de camion courent le risque d'être pris pour cible quand ils sont sur la route. Lorsqu'ils sont en repos, rien n'indique qu'ils seraient pris pour cible par les insurgés à cause de leurs activités professionnelles. Toutefois, certaines circonstances pourraient accroître le risque d'être suivis à la trace et repérés en dehors de leur service, par exemple le fait de travailler pour les FMI.

12. Personnes violant le code moral des talibans

Des sources font état d'intimidations de la population par les talibans pour l'obliger à respecter des préceptes moraux tels que l'interdiction du rasage, du travail des femmes à l'extérieur, de la vente de musique et de friandises et de l'éducation des filles. Giustozzi et Reuter ont indiqué au début de l'année 2011 que les talibans n'appliquaient plus les préceptes sociaux stricts réprimant les comportements non islamiques, tout en se demandant s'il s'agissait là d'une décision tactique ou d'une évolution idéologique. Les intimidations et les actions ciblées ont cependant continué en 2012. Plusieurs groupes d'insurgés ont clairement indiqué qu'ils n'avaient pas l'intention de tolérer les comportements qualifiés de non islamiques, par exemple la musique et la danse, le sport et la télévision. Dans certains cas récents, des attaques particulièrement cruelles ont eu lieu contre ce que les insurgés qualifient de «lieux de perdition contraires aux valeurs islamiques».

1. Remarques générales

1.1. Campagne violente d'intimidations menée par les insurgés

Dans son analyse des talibans d'Orozgân, Martine van Bijlert ⁽⁹⁾ explique que ceux-ci contrôlent la population de différentes manières: menaces, intimidations et harcèlement, imposition de taxes, désarmement forcé et limitation de la libre circulation des personnes ⁽¹⁰⁾. Christophe Reuter et Borhan Younus ⁽¹¹⁾ rapportent que les talibans de Ghazni tuent des civils et forcent des villageois à approvisionner les combattants en nourriture. Lorsque les talibans se rendent maîtres d'une région, ils deviennent plus agressifs vis-à-vis de la population locale et mettent en place des règles et des tribunaux stricts ⁽¹²⁾. D'après Abdul Awwal Zabolwal (pseudonyme) ⁽¹³⁾, qui a analysé l'insurrection à Zâbol, le premier objectif des talibans est d'isoler la population du gouvernement afin de réduire l'étendue de son pouvoir. Pour ce faire, ils usent de propagande et ciblent les agents et les infrastructures du gouvernement. Ils ont en outre recours aux intimidations, à la violence et aux assassinats ciblés pour effrayer la population ⁽¹⁴⁾. En 2011, le Bureau pour la sécurité des ONG en Afghanistan ⁽¹⁵⁾ a fait état d'une campagne d'assassinats ciblés et d'intimidations de civils sur l'ensemble du territoire des provinces de Helmand et de Kandahâr ⁽¹⁶⁾.

Giustozzi ⁽¹⁷⁾ et Reuter décrivent la manière dont les talibans ont lancé leur insurrection dans le nord de l'Afghanistan (nord-est et nord-ouest). Des combattants talibans armés infiltrèrent certaines zones et font incursion dans des villages où, la plupart du temps, ils ne restent pas plus de deux nuits. Ils offrent leurs services en tant que tribunaux itinérants, perçoivent l'impôt et intimident les personnes qui leur résistent ou ne leur prêtent pas assistance. Ils donnent des instructions à la population, leur interdisant par exemple d'envoyer leur fils à l'armée nationale afghane. Ils ont également recours à des bandes criminelles pour déstabiliser la région. Ils brandissent des menaces dans des lettres de nuit et mettent celles-ci à exécution. Cette campagne s'est muée en une insurrection locale lorsque les talibans se sont mis à envoyer plus de combattants et à recruter sur place. À ce stade, une campagne militaire a été lancée contre le gouvernement et ses alliés ⁽¹⁸⁾.

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, explique dans le rapport de sa mission en Afghanistan en 2009 que les talibans ont régulièrement recours aux assassinats pour contraindre et punir les civils et qu'ils les menacent en personne, par téléphone, par lettres de nuit ou d'autres publications. Par ces menaces, ils tentent de promouvoir ou d'imposer des normes sociales et de dissuader la population de collaborer avec le gouvernement, les forces étrangères et d'autres acteurs ⁽¹⁹⁾.

⁽⁹⁾ Martine van Bijlert a travaillé sous le régime taliban pour une ONG humanitaire à Kaboul. À partir de 2004, elle a fait office de conseillère politique auprès du représentant spécial de l'UE pour l'Afghanistan et a travaillé comme consultante indépendante sur l'Afghanistan en produisant des analyses politiques. L'étude mentionnée dans le chapitre s'appuie sur plusieurs années de discussions avec les chefs tribaux, les commandants, les villageois, les responsables gouvernementaux et les travailleurs des ONG dans la province d'Orozgân.

⁽¹⁰⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 161 et 162.

⁽¹¹⁾ Christophe Reuter et Borhan Younus ont étudié les talibans d'Andar de 2006 à au moins 2009. Ils ont rencontré le noyau dur des talibans (et notamment le mollah Farouq) en juillet 2006. Christophe Reuter couvre l'Afghanistan depuis 2002. Borhan est un mollah de Ghazni, stagiaire à l'Institut pour le reportage de guerre et de paix (<http://iwpr.net>). Il connaît beaucoup de monde à Ghazni, notamment les talibans qui ont fréquenté la madrasa avec lui.

⁽¹²⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 115.

⁽¹³⁾ Abdul Awwal Zabolwal est le pseudonyme d'un auteur afghan qui souhaite conserver l'anonymat pour des raisons de sécurité. Il a travaillé à Zâbol pendant de nombreuses années et connaît très bien la province.

⁽¹⁴⁾ Zabolwal, A. A., «Taliban in Zabol: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 184, 186 et 188.

⁽¹⁵⁾ L'ANSO est un projet de l'Organisation pour la sécurité des ONG internationales (INSO: <http://www.ngosafety.org/inso.html>), créé en 2002 par un groupe d'ONG de même sensibilité inquiètes de l'évolution de la situation sous-jacente en matière de sécurité. Il a été initialement hébergé par l'International Rescue Committee (IRC), qui a confié le projet à Welthungerhilfe (WHH) en 2007. En juillet 2011, l'ANSO était devenu pleinement indépendant lorsque son personnel a créé l'INSO dans le but explicite d'héberger le projet et de former des plates-formes similaires dans d'autres régions du globe. Depuis sa conception, l'ANSO est soutenu financièrement par la direction générale de l'aide humanitaire et de la protection civile de la Commission européenne (ECHO), la direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et, depuis 2007, le ministère norvégien des affaires étrangères.

⁽¹⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 13.

⁽¹⁷⁾ Pendant plus de dix ans, Antonio Giustozzi a parcouru et étudié l'Afghanistan et écrit des articles à son sujet. Il est chercheur au Crisis States Research Centre de la London School of Economics et auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afghanistan, notamment *Empires of Mud: Wars and Warlords in Afghanistan and Koran, Kalashnikov and Laptop: The Neo-Taliban in Afghanistan*, et de plusieurs articles de journal.

⁽¹⁸⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 8 et 9.

⁽¹⁹⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan, A/HRC/11/2/Add.4*, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 15 et 16.

Au début de 2011, la haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a déclaré que les talibans avaient renforcé leur campagne d'intimidations à l'encontre d'un plus grand nombre de civils qui travaillaient pour le gouvernement et les forces étrangères ou qui donnaient l'impression de les soutenir. Cette campagne consistait en assassinats, exécutions, enlèvements, lettres de nuit et menaces ⁽²⁰⁾.

En mars 2011, la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA) et la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan (AIHRC) ont déclaré que les insurgés «cherchaient à affaiblir le soutien au gouvernement afghan et à ses alliés militaires internationaux et à faire régner la terreur parmi la population civile pour la contrôler». Les insurgés ont recours aux tactiques suivantes: engins explosifs improvisés, attentats suicides, assassinats et exécutions, enlèvements, intimidations et harcèlement ⁽²¹⁾. D'après le rapport de la MANUA de juillet 2012, les insurgés utilisent des lettres de nuit et des messages radio pour menacer la population et la dissuader de coopérer avec le gouvernement ou les forces militaires internationales ⁽²²⁾. En juin 2012, la MANUA a déclaré dans un communiqué de presse que les insurgés avaient pris pour cible directe des civils, ce qui constitue une violation du droit international humanitaire ⁽²³⁾.

D'après un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan, les intimidations des insurgés peuvent prendre la forme d'appels téléphoniques, de textos ou de lettres de nuit. Les exécutions «brutales et atroces», notamment par décapitation ou passage par les armes, sont également une façon d'intimider les agents du gouvernement, les contractants des FMI, les policiers, les soldats, les aînés tribaux ou les espions ⁽²⁴⁾.

1.1.1. Lettres de nuit

Après la chute du régime taliban en 2001, les hauts dirigeants talibans sont entrés dans la clandestinité et étaient privés d'infrastructures. Alors qu'ils se réorganisaient, ils ont effectué leurs premières déclarations par voie de *shabnamah* (lettres de nuit sous forme de pamphlets). Ces lettres de nuit contenaient aussi des menaces ⁽²⁵⁾.

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, aborde le phénomène des intimidations par lettres de nuit dans son rapport de mission en Afghanistan en 2009. Les talibans les affichent, par exemple, en les clouant sur la porte d'une mosquée ou dans des écoles et des marchés publics. Ces lettres contiennent des directives générales ou des menaces à l'adresse de la population. D'autres lettres de nuit sont individuelles et envoyées à une adresse précise. D'après Philip Alston, en 2009, les lettres de nuit étaient plus courantes dans l'est de l'Afghanistan que dans le sud, où elles s'adressaient plutôt à des individus en particulier pour les enjoindre de cesser une activité ⁽²⁶⁾.

⁽²⁰⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5.

⁽²¹⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 1.

⁽²²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 27.

⁽²³⁾ MANUA, *UNAMA reminds insurgents of their duty to protect civilians*, 26 juin 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4feac0d02.html>) (consulté le 16 juillet 2012).

⁽²⁴⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽²⁵⁾ Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 25.

⁽²⁶⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 15-17.

Les lettres de nuit contiennent des menaces des insurgés enjoignant la population de ne pas travailler pour le gouvernement ou les FMI⁽²⁷⁾, de ne pas s'enrôler dans la police locale afghane (PLA)⁽²⁸⁾, de ne pas regarder la télévision⁽²⁹⁾, de ne pas aller à l'école⁽³⁰⁾, de participer au djihad⁽³¹⁾, de payer l'*ushr* ou la *zakat*⁽³²⁾ ou de laisser les portes ouvertes la nuit pour recevoir et loger les talibans⁽³³⁾.

Ahmad Quraishi relaie des informations reçues de ses collègues travaillant pour différents médias et selon lesquelles la plupart de ces lettres portent l'en-tête «Émirat islamique d'Afghanistan» et la signature des talibans de la région, mais pas de cachet⁽³⁴⁾. D'après un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan, les lettres de nuit des talibans contiennent leur en-tête et un cachet. Le contact signale qu'il est toutefois difficile de vérifier leur authenticité⁽³⁵⁾.

Un rapport de Human Rights Watch (HRW) sur les talibans et les droits des femmes présente plusieurs exemples de lettres de nuit envoyées par les talibans à des femmes en 2009 et en 2010 dans des régions où ils étaient fortement présents. Le rapport fournit cinq exemples qui ont clairement la même présentation de base: dans l'en-tête, un logo taliban:



et la dénomination de l'Émirat islamique d'Afghanistan:



La lettre est signée, mais non cachetée. Dans un exemple cité par HRW dans le rapport en question, l'en-tête est différent: il n'y a pas de logo⁽³⁶⁾. D'autres rapports donnent des exemples de lettres de nuit plus anciennes (2003-2006), qui se présentent différemment. Souvent, il n'y a pas de logo, pas de référence à l'«Émirat islamique d'Afghanistan» et pas de signature⁽³⁷⁾.

⁽²⁷⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires*, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 17; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2002) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/store/files/The%20ANSO%20Report%20%2816-31%20March%202012%29.pdf>) (consulté le 2 août 2012), p. 8; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 26; Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 11.

⁽³³⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 26.

⁽³⁴⁾ Quraishi, A., directeur du Centre des journalistes d'Afghanistan (<http://afjc.af/english>) et correspondant au *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com>), correspondance électronique, 10 septembre 2012.

⁽³⁵⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽³⁶⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Talib» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 8-13.

⁽³⁷⁾ Johnson, H. T., «The Taliban Insurgency and an Analysis of Shabnamah (Night letters)», *Small Wars and Insurgencies*, vol. 18, n° 3, p. 314-377, septembre 2007 (http://www.nps.edu/programs/ccs/Docs/Pubs/Small_Wars_%20Pub.pdf) (consulté le 5 octobre 2012), p. 322, 327, 329, 333, 334 et 337; HRW, *Lessons in Terror — Attacks on Education in Afghanistan*, juillet 2006 (<http://www.hrw.org/news/2010/02/10/attacks-education-monitoring-and-reporting-prevention-early-warning-rapid-response-a>) (consulté le 5 octobre 2012), p. 46, 50, 53, 61 et 68.

D'après un article du *Guardian*, les Afghans peuvent acheter toutes sortes de faux documents, et notamment des lettres de nuit, dans une échoppe du centre de Kaboul. Un vendeur du magasin déclare: «On peut écrire tout ce que vous voulez, ça dépend. Par exemple, on peut mentionner que vous travaillez pour un ministère et indiquer votre titre et votre salaire. La lettre dira: "Si tu ne quittes pas ton poste à telle date, on viendra te tuer ou mettre une bombe chez toi"»⁽³⁸⁾.

Analyse — Lettres de nuit

Pour les insurgés, les lettres de nuit sont un important moyen de communication avec la population. Certaines sources font état de lettres de nuit adressées à l'ensemble d'une communauté ou à des individus. Plusieurs exemples de contenu figurent à la section 1.1.1, «Lettres de nuit», du présent rapport, mais aussi dans les sections relatives aux différents profils.

Plusieurs sources présentent des exemples ou des descriptions de lettres de nuit comportant des caractéristiques différentes. L'en-tête comprenant le logo et l'intitulé «Émirat islamique d'Afghanistan» ainsi que la signature du commandant taliban local semblent caractériser les lettres de nuit authentiques des talibans, mais on ne saurait conclure que ces éléments sont indispensables. La présentation est parfois différente d'une région à l'autre et d'un groupe d'insurgés à l'autre. Un vrai commandant peut tout simplement prendre un stylo et du papier et écrire une lettre authentique ne comprenant aucune des caractéristiques décrites ici.

D'un autre côté, il est aussi possible qu'une fausse lettre de nuit des talibans présente toutes les caractéristiques mentionnées. Les lettres ne comportent aucune garantie matérielle d'authenticité comme d'autres documents tels que les passeports internationaux. C'est la raison pour laquelle il est très facile de produire de fausses lettres de nuit de talibans, comme l'article du *Guardian* l'explique, et qu'il est très difficile de distinguer les lettres de nuit authentiques ou contrefaites.

CONCLUSIONS

Il n'est pas possible d'énumérer la liste de caractéristiques indispensables des authentiques lettres de nuit des talibans ni de définir l'apparence qu'elles devraient avoir.

Il est très difficile de distinguer le vrai du faux parmi les lettres de nuit des talibans.

1.1.2. Postes de contrôle illégaux

D'après la MANUA, les insurgés dressent des postes de contrôle mobiles ou permanents dans les zones où ils opèrent ou qu'ils contrôlent, entravant ainsi la libre circulation. À ces postes de contrôle, ils arrêtent les véhicules, interrogent les passagers, confisquent les biens, extorquent des taxes et cherchent des preuves de liens avec le gouvernement ou les FMI (en contrôlant les téléphones portables, par exemple). Les civils se plaignent d'être harcelés à ces postes de contrôle⁽³⁹⁾. L'ANSO en a rapporté divers exemples en 2011 et en 2012⁽⁴⁰⁾.

1.1.3. Perception d'impôts

La MANUA a signalé que des insurgés percevaient des impôts auprès de la population dans des zones sous leur contrôle partiel ou total. Ils mettent en place des postes de contrôle pour extorquer des taxes aux voyageurs. Ils

⁽³⁸⁾ Boone, J., et Nooruddin Bakhshi, *Boom time for Afghanistan's people smugglers*, 18 janvier 2012 (<http://www.guardian.co.uk/world/2012/jan/18/afghanistan-people-smugglers-taliban-europe>) (consulté le 11 novembre 2012).

⁽³⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 25 et 26.

⁽⁴⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 16, 18 et 21.

collectent l'*ushr* et la *zakat*, des impôts religieux islamiques ⁽⁴¹⁾, en s'appuyant très souvent sur l'imam local, qui fait alors office de mandataire des talibans. Dans les zones de culture de l'opium, ils imposent le paiement de l'*ushr* sur la récolte d'opium ⁽⁴²⁾.

D'après Giustozzi et Reuter, ces impôts ont deux finalités: générer des recettes pour les talibans et montrer à la population que ces derniers sont les autorités légitimes et qu'ils exercent le pouvoir ⁽⁴³⁾. L'ANSO a mentionné que des insurgés avaient investi Samangân et Balkh, par exemple, et exigé, pour l'intimider, que la population locale acquitte des impôts religieux ⁽⁴⁴⁾.

D'après Giustozzi, les talibans ont même été en mesure de collecter leurs impôts dans des régions contrôlées par le gouvernement. En outre, ils demandent souvent aux villageois d'approvisionner leurs combattants en nourriture. Seules les régions entièrement contrôlées par les milices progouvernementales ou à proximité des bases des FMI échappent aux impôts des talibans. On ne connaît pas vraiment les sanctions pour le non-paiement de l'impôt, mais elles consistent à tout le moins en harcèlement et confiscation de biens ⁽⁴⁵⁾. L'ANSO a signalé que les insurgés faisaient usage de la force pour prélever l'impôt (par exemple à Laghmân et à Djôzdzân) et que des civils avaient été enlevés pour avoir refusé de payer l'impôt aux insurgés (par exemple à Ghôr et à Hérât) ⁽⁴⁶⁾. En juin 2012, un aîné d'un village a été tué à Samangân pour avoir refusé de collecter l'impôt pour leur compte ⁽⁴⁷⁾.

1.1.4. Enlèvements

En 2007, il a été signalé que les talibans enlevaient de plus en plus de civils afghans. Souvent, la famille de la victime est obligée de payer une rançon pour obtenir sa libération ⁽⁴⁸⁾. Des hommes d'affaires et des investisseurs sont souvent pris pour cible ⁽⁴⁹⁾. D'après un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, «une petite partie seulement des talibans a des motivations idéologiques; la grande majorité poursuit des intérêts criminels. Les riches courent donc plus de risques que les pauvres. Beaucoup d'hommes d'affaires riches ont déjà émigré avec leur famille à Dubai et ne reviennent que pendant quelques jours pour leurs affaires» ⁽⁵⁰⁾.

Mohammad Osman Tariq Elias ⁽⁵¹⁾ mentionne dans son étude sur les talibans de Lôgar et de Wardak que les talibans enlèvent des personnes pour toucher une rançon. Il fait référence au *Lahya* ⁽⁵²⁾ de janvier 2007, qui indique que les talibans peuvent demander de l'argent en échange de la libération du personnel du gouvernement, d'ONG et de sociétés privées ou de chauffeurs de camion transportant des marchandises pour le compte des forces étrangères ou du gouvernement. Parfois, les talibans ont racheté des personnes enlevées par des groupes criminels lorsqu'ils pensaient pouvoir en tirer un avantage politique ou financier ⁽⁵³⁾. D'après Reuter et Younus, les enlèvements à Ghazni ont commencé à viser les opposants présumés aux talibans en 2007. La province est devenue l'une des régions les

⁽⁴¹⁾ L'*ushr* est un impôt islamique frappant certains produits, comme les produits agricoles: normalement 10 % de la valeur. La *zakat* est un impôt religieux sur les biens et les liquidités (2,5 %): la pratique de l'aumône ou de la *zakat* est un des cinq piliers de l'islam.

⁽⁴²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 26.

⁽⁴³⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 19.

⁽⁴⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 4 et 10.

⁽⁴⁵⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10-12.

⁽⁴⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 18; MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 28 janvier 2012 (source: Outlook Afghanistan) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33936>) (consulté le 19 septembre 2012).

⁽⁴⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 8.

⁽⁴⁸⁾ Farangis, N., *Afghanistan: Insurgents kidnapping Afghans, disrupting society*, Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), 8 août 2007 (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?page=country&docid=46c1d35ac&skip=0&coi=AFG&querysi=kidnapping&searchin=title&display=10&sort=date>) (consulté le 16 juillet 2012).

⁽⁴⁹⁾ IWPR, *Afghan Investors Scared by Kidnapping Wave*, 14 février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f3e50d32.html>) (consulté le 5 septembre 2012).

⁽⁵⁰⁾ Membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

⁽⁵¹⁾ Tariq était moudjahid dans les années 80. Il a ensuite travaillé dans le développement. Sous le régime des talibans, il a travaillé au ministère des affaires étrangères. Après la chute du régime, il a assisté la mission spéciale des Nations unies dans le sud-est de l'Afghanistan. Il coordonne le programme de solidarité nationale et travaille pour l'Asia Foundation Afghanistan. Il est titulaire d'une maîtrise en gouvernance et développement.

⁽⁵²⁾ Livre des règles (dispositions organisationnelles et code de conduite des combattants talibans, voir le glossaire).

⁽⁵³⁾ Tariq Elias, M. O., «The Resurgence of the Taliban in Kabul: Logar and Wardak», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 52 et 53.

plus dangereuses à cet égard pour les agents du gouvernement et le personnel des ONG ⁽⁵⁴⁾. En avril 2012, l'ANSO a ainsi rapporté que la plupart des enlèvements qui ont eu lieu sur la route reliant Sar-é Pol à Shiberghan, dans la province de Sar-é Pol, étaient ciblés et que les personnes visées étaient notamment des agents du gouvernement ⁽⁵⁵⁾.

1.1.5. Assassinats ciblés

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, a indiqué que l'expression «assassinat ciblé» n'était pas définie en droit international. Il décrit l'assassinat ciblé en ces termes: «Un assassinat ciblé est l'utilisation intentionnelle, préméditée et délibérée d'une force meurtrière par des États ou leurs agents agissant sous couvert de la loi, ou par un groupe armé organisé dans le cadre d'un conflit armé, à l'encontre d'un individu particulier qui ne se trouve pas sous la garde physique de l'agresseur.» Philip Alston explique que, dans la plupart des cas, un assassinat ciblé constitue une violation du droit à la vie, mais qu'il peut être légal dans les circonstances exceptionnelles d'un conflit armé. Par ailleurs, «les moyens et les méthodes d'assassinat varient et comprennent le tir en embuscade, le tir rapproché, les missiles tirés depuis un hélicoptère, les hélicoptères de combat, les drones, les voitures piégées et le poison» ⁽⁵⁶⁾.

L'ONU a enregistré un accroissement du nombre d'assassinats et d'exécutions commis par les talibans entre 2009 et 2010. Plus de la moitié du nombre total de ces assassinats ont été perpétrés dans le sud. Parmi les civils pris pour cible figurent notamment des enseignants, des infirmiers, des médecins, des aînés tribaux, des chefs de communauté et des responsables provinciaux et de district ⁽⁵⁷⁾. L'ONU a enregistré 495 assassinats ciblés en 2011. Parmi les victimes, on dénombre des hauts fonctionnaires de l'État, des gouverneurs de province et de district, des représentants et des agents de l'administration locale, des membres de conseils provinciaux et de conseils pour la paix, des aînés de collectivités, des dirigeants politiques et religieux locaux influents, des enseignants, des ouvriers de la construction et des partisans du gouvernement ou des FMI ou des personnes perçues comme telles ⁽⁵⁸⁾. La MANUA rapporte qu'au cours du premier semestre de 2012, les insurgés ont de plus en plus pris pour cible et tué des civils soupçonnés de soutenir le gouvernement ou les FMI. Durant les six premiers mois de l'année, 356 civils ont été victimes d'un assassinat ciblé ou d'une tentative d'assassinat par les insurgés. Ces attentats visaient principalement les agents du gouvernement, les policiers en dehors de leur service, la police civile, les aînés tribaux, les civils accusés d'espionnage pour le compte du gouvernement ou des FMI et les représentants gouvernementaux ⁽⁵⁹⁾. En avril 2012, l'ANSO a constaté que les civils étaient généralement victimes d'un assassinat ciblé en raison de leur complicité présumée ou avérée avec les FSNA, les FMI ou le gouvernement ⁽⁶⁰⁾.

Entre le 1^{er} mai et le 31 juillet, l'ONU a enregistré une hausse de 88 % des assassinats ciblés de civils, notamment de représentants et d'agents du gouvernement, d'aînés de collectivités et d'acteurs religieux, par rapport à la même période en 2011. L'utilisation des EEI lors des assassinats ciblés a également augmenté ⁽⁶¹⁾.

D'après Thomas Ruttig, les talibans ont de plus en plus tendance à viser et à assassiner les agents du gouvernement et les personnes soutenant celui-ci ou collaborant avec les FMI. Pour lui, cette stratégie fait écho à la stratégie d'assassinat/de capture des forces internationales ⁽⁶²⁾.

⁽⁵⁴⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 113.

⁽⁵⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6.

⁽⁵⁶⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: étude sur les assassinats ciblés*, 28 mai 2010 (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/14session/A.HRC.14.24.Add6.pdf>) (consulté le 2 octobre 2012), p. 1 et 4-5.

⁽⁵⁷⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5.

⁽⁵⁸⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽⁵⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽⁶⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 21.

⁽⁶¹⁾ Conseil de sécurité de l'Assemblée générale des Nations unies, *La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix internationale et la sécurité — Rapport du secrétaire général*, 13 septembre 2012 (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2011/120&referer=/english/&Lang=F) (consulté le 10 novembre 2012), p. 8.

⁽⁶²⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

1.1.6. Tribunaux talibans et peine capitale

Giustozzi explique que les talibans ont mis en place un pouvoir fantôme, y compris un système judiciaire, dans les zones qu'ils contrôlent. C'est en particulier le cas dans le sud. Des juges talibans décident du sort des espions et collaborateurs gouvernementaux présumés. Dans certaines régions, les talibans disposent même de prisons, mais la peine capitale est le châtimeut le plus souvent infligé. Jusqu'en 2011, des dizaines d'exécutions de ce genre ont eu lieu chaque année; ce nombre est resté limité dans la mesure où les personnes collaborant avec le gouvernement ont tendance à éviter les zones contrôlées par les talibans. D'après Giustozzi, le système judiciaire des talibans n'est pas très courant dans les régions sur lesquelles ils n'exercent aucun contrôle territorial. Dans certaines zones, comme dans les poches contrôlées par les insurgés à Baghlân, à Kondôz et à Bâdghîs, ce système judiciaire a fait son apparition, mais est en concurrence avec les dignitaires religieux locaux, qui font également office de juges ⁽⁶³⁾.

En juillet 2012, la MANUA a signalé que les talibans appliquaient leur système judiciaire dans les zones sous leur contrôle afin de trancher les affaires criminelles et les litiges privés et de juger et punir les civils accusés d'espionnage pour le compte du gouvernement ou des FMI. D'après la MANUA, le système judiciaire des talibans peut prendre des formes diverses allant de la simple présence — et l'intervention — dans les structures judiciaires traditionnelles telles que les *jirgas* à la désignation de juges, de commissions et de tribunaux talibans, qui sont généralement des structures itinérantes. Dans certains cas (par exemple à Djôzjdjân), les talibans ont autorisé les structures traditionnelles locales à traiter les litiges, tout en exigeant que les affaires criminelles soient jugées par les structures judiciaires talibanes ⁽⁶⁴⁾.

Un reporter afghan formé par l'Institut pour le reportage de guerre et de paix a signalé en août 2012 que le contrôle des talibans sur la province de Lôgar était tel que leur système judiciaire avait pratiquement supplanté les juridictions de l'État: même les agents du gouvernement saisissaient les juridictions talibanes pour régler leurs litiges ⁽⁶⁵⁾.

1.1.7. Commandement, renseignement et «listes noires»

Tariq Elias explique dans son étude des talibans de Lôgar et de Wardak qu'aux débuts de l'insurrection, les groupes talibans opéraient d'une manière largement indépendante. Si un groupe considérait un individu comme un opposant à abattre, aucune autorisation d'un échelon supérieur ne lui était nécessaire. Le groupe qualifiait tout simplement l'intéressé d'«espion américain» ⁽⁶⁶⁾.

D'après Zabolwal, les talibans se sont dotés d'une commission chargée de toutes les affaires provinciales à Zâbol; située à Quetta, elle était dirigée par le mollah Nazir. Ce dernier prenait toutes les décisions concernant l'enlèvement, le châtimeut ou l'exécution de membres de la police nationale afghane (PNA) ou de l'armée nationale afghane (ANA), d'espions présumés, d'ouvriers d'entreprises de construction, etc. Les commandants talibans locaux étaient officiellement enregistrés auprès de la choura de Quetta et recevaient une lettre les habilitant à mener des actions contre le gouvernement ou les FMI au nom des talibans (*rasmiyat*). La commission de Zâbol donnait en général ses ordres aux commandants talibans locaux par téléphone mobile ou par l'intermédiaire de messagers ⁽⁶⁷⁾.

Van Bijlert indique qu'un assassin issu des talibans d'Orozgân, capturé en 2008, a évoqué l'existence d'une «liste noire» de dirigeants influents de la région à abattre ⁽⁶⁸⁾.

Graeme Smith ⁽⁶⁹⁾ évoque le cas d'un ancien responsable des talibans qui collaborait avec le gouvernement. D'après lui, les talibans occupaient deux maisons sûres dans un quartier pauvre de la ville de Kandahâr où ils dressaient des listes d'habitants de la ville qui collaboraient avec le gouvernement. Les talibans ont réussi à perpétrer des assassinats ciblés à l'encontre des personnes figurant sur ces listes ⁽⁷⁰⁾.

⁽⁶³⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10-13.

⁽⁶⁴⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 20-23.

⁽⁶⁵⁾ Azizi, A. M., *Taliban Justice dominant in Logar Province*, Institut pour le reportage de guerre et de paix (IWPR), 2 août 2012 (<http://iwpr.net/report-news/taliban-justice-dominant-logar-province>) (consulté le 28 août 2012).

⁽⁶⁶⁾ Tariq Elias, M. O., «The Resurgence of the Taliban in Kabul: Logar and Wardak», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 50.

⁽⁶⁷⁾ Zabolwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 184, 186 et 188.

⁽⁶⁸⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 162, 164 et 171.

⁽⁶⁹⁾ Graeme Smith a travaillé comme journaliste pour le *Toronto Star* et, depuis 2001, pour *The Globe and Mail*. Il a remporté plusieurs prix de journalisme, et aucun autre journaliste occidental n'a passé autant de temps que lui dans le sud de l'Afghanistan depuis l'arrivée des forces de l'OTAN. La guerre en Afghanistan l'occupe à temps plein depuis 2006.

⁽⁷⁰⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192.

L'ANSO estime que les insurgés disposent de moyens effectifs de surveillance et de renseignement qui leur permettent de prendre pour cible des représentants gouvernementaux de premier plan ⁽⁷¹⁾. D'après Giustozzi, les talibans ont infiltré les zones les plus pauvres et les quartiers pachtounes des villes: à Kaboul en 2011, par exemple, cela concerne la banlieue de Baghrami, le sud-est et le sud de Kaboul et certaines parties de l'est de la ville. Au centre de Kaboul, les talibans ont mis en place un réseau d'informateurs, notamment en achetant des boutiques à des endroits stratégiques et en y plaçant leurs membres et leurs partisans afin d'observer, par exemple, les ambassades et les bâtiments gouvernementaux ⁽⁷²⁾.

Hadi Marifat ⁽⁷³⁾ explique que les talibans utilisent parfois des outils modernes pour suivre les personnes à la trace, par exemple Facebook. Certaines personnes, comme les défenseurs des droits de l'homme, sont présentes sur Facebook pour diffuser leurs opinions, mais cela permet de les retrouver facilement. Les talibans utilisent, par exemple, un profil Facebook agrémenté d'une photo de jolie fille pour tenter d'entrer en contact avec quelqu'un et lui soutirer ensuite les informations qui leur permettraient de retrouver sa trace ⁽⁷⁴⁾.

1.1.8. Mise hors service des réseaux de téléphonie mobile

Entre 2008 et 2012, plusieurs sources ont rapporté que les talibans avaient ordonné aux compagnies de téléphonie mobile de désactiver leurs relais entre 17 et 7 heures, parce qu'ils s'étaient rendu compte que la téléphonie mobile jouait un rôle important dans la localisation des chefs talibans. La population locale utilisait en effet le téléphone mobile pour informer le gouvernement ou les forces étrangères de leur position. L'endroit où les chefs se trouvaient était ensuite bombardé. En faisant désactiver les relais des réseaux de téléphonie mobile, les talibans rappellent chaque jour à la population qu'ils attendent de prendre le pouvoir dans le pays. Les relais de certaines compagnies ont été détruits. Après cela, presque tous les opérateurs ont obtempéré aux ordres des talibans. Ce fait a été rapporté dans les provinces de Helmand, Kandahâr, Wardak, Lôgar, Kondôz, Baghlân, Sar-é Pol, Balkh, Fâryâb et Hérât. Parfois, les travailleurs des compagnies de télécommunications qui désobéissaient aux ordres étaient également pris pour cible ⁽⁷⁵⁾.

Marifat explique que les talibans n'attaquent pas immédiatement les compagnies de téléphonie mobile parce que les télécommunications sont importantes pour eux, tout comme pour la population. Les compagnies qui ignorent leurs exigences sont susceptibles d'être attaquées ⁽⁷⁶⁾.

⁽⁷¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁷²⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 15.

⁽⁷³⁾ Hadi Marifat est directeur et cofondateur de l'Organisation pour les droits de l'homme et la démocratie en Afghanistan (AHRDO) (<http://ahrdo.org>). L'AHRDO est une organisation indépendante, non gouvernementale, non partisane et sans but lucratif qui s'emploie à promouvoir la démocratie et les droits de l'homme, principalement en mettant en œuvre toute une série de programmes artistiques et culturels, la création d'un espace de dialogue à tous les niveaux de la société, l'édification de la paix, la justice sociale, la transformation de la société et la participation du public. Le «théâtre de l'opprimé» est un des outils de travail de l'AHRDO. Hadi Marifat a étudié les sciences politiques et les relations internationales à la London School of Economics and Political Science (LSE). Il a travaillé comme chercheur pour Human Rights Watch et comme responsable des droits de l'homme pour la mission des Nations unies en Afghanistan.

⁽⁷⁴⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁷⁵⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 116; Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 142; Ghanizada, «Taliban threats disrupt overnight telecommunication services», *Khaama Press*, 21 juillet 2011 (<http://www.khaama.com/taliban-threats-disrupt-overnight-telecommunication-services>) (consulté le 31 juillet 2012); MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 3 et 17; Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 37; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6 et 20; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 5; Rubin, A. J., «Taliban Using Modern Means to Add to Sway», *The New York Times*, 4 octobre 2011 (<http://www.nytimes.com/2011/10/05/world/asia/taliban-using-modern-means-to-add-to-sway.html?pagewanted=1>) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽⁷⁶⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

1.1.9. Attaques contre les chefs-lieux de district, les capitales provinciales et Kaboul

Des attaques dirigées contre des capitales provinciales ou des chefs-lieux de district ont régulièrement lieu dans différentes provinces. Il s'agit souvent d'attaques au mortier ou à la roquette qualifiées de «tir indirect»⁽⁷⁷⁾. Il a été parfois signalé que les insurgés lancent ces attaques pour exhiber leur force ou pour déstabiliser ou intimider la population⁽⁷⁸⁾.

Les insurgés mènent des attaques coordonnées ou complexes visant des bâtiments gouvernementaux dans les centres urbains. Ces attaques prennent souvent pour cible des policiers ou des personnalités officielles⁽⁷⁹⁾. La MANUA définit l'«attaque complexe» comme une attaque coordonnée comprenant un engin suicide (BBIED ou VBIED, par exemple), plus d'un assaillant et plus d'un type d'engin (BBIED et mortiers, par exemple). Ces trois éléments doivent être présents pour qu'une attaque puisse être qualifiée de «complexe»⁽⁸⁰⁾.

1.2. Mécanismes sous-jacents: rivalités locales et querelles tribales

Smith souligne l'importance des dynamiques locales et des querelles tribales dans l'insurrection. Il cite un rapport des renseignements américains concluant que la plupart des faits de violence sont motivés par des rivalités locales. Le président Karzai utilise l'autorité de l'État pour soutenir sa propre tribu des Popolzai et compte des alliés parmi les autres tribus des Durrani (Zirak). Les talibans exploitent le mécontentement ou la colère d'autres tribus désavantagées dans des litiges portant sur l'argent, la terre, l'eau ou l'opium. L'insurrection ne peut sans doute pas être qualifiée de «conflit tribal» à proprement parler, mais elle est certainement teintée de rivalités tribales⁽⁸¹⁾.

L'Orozgân illustre à la perfection la complexité du conflit. Des alliances, des dynamiques et des conflits ethniques, tribaux et politiques déterminent les événements, qui sont la continuation de rivalités historiques mêlées à la politique américaine. La superposition de structures de pouvoir gouvernementales et intertribales ou intratribales a entraîné la conquête de positions et des abus de pouvoir. Tous ces éléments ont alimenté l'insurrection et déterminé les activités des talibans⁽⁸²⁾. En avril 2008, un *pir* (aîné) des Barakzai⁽⁸³⁾, Kheirullah Jan Agha, a été tué dans l'Orozgân. D'après van Bijlert, son assassinat est probablement lié à son rôle d'opposant spirituel aux talibans. Le *pir* avait toutefois joué un rôle dans une ancienne querelle tribale opposant les Hotaki et les Barakzai sur la question de l'eau⁽⁸⁴⁾. Le principal mobile de son assassinat reste encore flou. À la suite de la colère de la population locale et de la mobilisation tribale, les dirigeants talibans se sont distanciés du meurtre. Van Bijlert donne un autre exemple. Les talibans ont attaqué la maison d'un commandant de la sécurité de l'ethnie Hazara à Khas Orozgan après l'avoir enjoint à plusieurs reprises de quitter son emploi à la base militaire américaine. Le commandant a pris la fuite, mais sa mère et quatre assaillants [de la tribu pachtoune des Mullahkheil⁽⁸⁵⁾] ont péri dans les combats opposant les talibans à la milice du commandant. Cette attaque a provoqué le déplacement d'une grande partie de la population hazara du village, qui craignait les représailles non pas des talibans mais des tribus des assaillants tués, avec lesquelles elle entretenait d'anciennes querelles telles que des litiges fonciers⁽⁸⁶⁾.

Dans le district de Kohistan (Fâryâb), les talibans ont proposé leur aide, dans des lettres de nuit, pour lutter contre les communautés rivales. Les villageois devaient payer un impôt aux talibans en échange de leur assistance⁽⁸⁷⁾.

⁽⁷⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13 et 14; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 2; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 10 et 17; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012); ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012).

⁽⁷⁸⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 173; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 17.

⁽⁷⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 19; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 1.

⁽⁸⁰⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 15.

⁽⁸¹⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 197 et 198.

⁽⁸²⁾ Fishstein, P., *BRIEFING NOTE: Winning Hearts and Minds in Uruzgan Province*, Feinstein International Center, août 2012 (<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Uruzgan-Report.pdf>) (consulté le 24 septembre 2012), p. 6, 7, 10 et 11.

⁽⁸³⁾ Les Barakzai sont une tribu pachtoune de la confédération tribale des Durrani (Zirak).

⁽⁸⁴⁾ Les Hotak sont une tribu pachtoune de la confédération tribale des Ghilzai (Turan).

⁽⁸⁵⁾ Les Mullahkheil sont une tribu pachtoune de la confédération tribale des Ghilzai.

⁽⁸⁶⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 171 et 172.

⁽⁸⁷⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mai 2012), p. 11.

En décembre 2007, un aîné de la tribu des Barakzai dans la province de Helmand a déclaré à un commandant britannique que sa tribu était prise pour cible par les talibans. Il a expliqué que de nombreux Barakzai s'étaient enrôlés dans l'ANA ou la PNA et que les membres de la tribu étaient accusés d'espionnage pour le compte des forces britanniques. Les talibans tiraient parti des terres des Barakzai pour inciter les forces étrangères à retourner le feu contre ces derniers ⁽⁸⁸⁾.

Van Bijlert fait remarquer que plusieurs assassinats attribués aux talibans ne sont pas uniquement liés à l'insurrection. Ils sont généralement déterminés par un contexte historique de jeux de pouvoir, d'hostilités, de rivalités et de revanches entre l'assassin et la victime. Toutefois, même si dans de nombreux cas ces assassinats relèvent de litiges privés, van Bijlert considère que cela n'atténue en rien la politique des talibans, qui consiste à assassiner leurs opposants ⁽⁸⁹⁾.

Giustozzi et Reuter font également remarquer que les talibans exploitent les rivalités entre les communautés ainsi que les divisions sociales et tribales dans plusieurs provinces d'Afghanistan ⁽⁹⁰⁾.

1.3. Retour à l'ethnisation?

En janvier 2012, le ministre de l'intérieur a déclaré que «certains pays et organisations» s'employaient à exacerber les divisions et les sentiments ethniques au sein de la PNA ⁽⁹¹⁾. Un article du *Los Angeles Times* indique que les assassinats ciblés ou les tentatives d'assassinat étaient nettement concentrés, dans un pic de juillet 2012, dans les régions du nord de l'Afghanistan, peuplées de manière prédominante par des ethnies non pachtounes qui ont une tradition d'opposition plus forte aux talibans que dans les régions pachtounes du sud ⁽⁹²⁾. En août 2012, au moins neuf Pachtounes ont été extraits de force de leurs maisons et exécutés par un commandant hazara lors d'une action de représailles en Orozghân. Des responsables afghans ont parlé d'un acte de vengeance d'un groupe ethnique contre l'autre. La région a une longue histoire de tensions ethniques entre populations hazara et pachtounes ⁽⁹³⁾.

Interrogé sur un nouveau renforcement de la dimension ethnique du conflit et le rôle des talibans dans ce cadre, Ruttig répond: «L'accentuation de la dimension ethnique est un fait, mais elle n'est pas spécialement due aux talibans. Dans le contexte politique, plusieurs acteurs instrumentalisent les divisions ethniques, les renforçant du même coup, comme les groupes d'opposition (politique), mais aussi certains acteurs au sein du gouvernement. Par ailleurs, beaucoup d'anciens commandants ou hommes forts de l'Alliance du Nord participent aux nouvelles initiatives visant à créer des milices. Dans la plupart des cas, ils ne sont pas pachtounes et se préparent au rôle que les talibans joueront éventuellement à l'avenir dans le gouvernement, que ce soit en prenant le pouvoir par la violence ou en acceptant de le partager. Les talibans forment un mouvement islamique qui ne se définit pas selon des critères ethniques. (La plupart des talibans sont toutefois pachtounes, même si la composante non pachtounes gagne en importance.) Par le passé, ils s'en sont pris en effet à des minorités (surtout les chiïtes), mais cela s'inscrivait en partie dans le cadre de batailles, comme des actions de représailles. Les talibans ont renoncé à cette pratique de ciblage des minorités ethniques» ⁽⁹⁴⁾.

⁽⁸⁸⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 35.

⁽⁸⁹⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 171 et 173.

⁽⁹⁰⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 10 et 11.

⁽⁹¹⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 23 janvier 2011 (source: Ariana TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34216>) (consulté le 19 septembre 2012).

⁽⁹²⁾ King, L., «In Afghanistan, targeted attacks on leaders an ominous trend», *Los Angeles Times*, 31 juillet 2012 (<http://www.afghanistannewscenter.com/news/2012/july/jul312012.html#a3>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽⁹³⁾ Rubin, A. J., et Sangar Rahimi, «Afghan Officials Cite Revenge Killings in Latest Outbreak of Ethnic Hatred», *The New York Times*, 3 août 2012 (http://www.nytimes.com/2012/08/04/world/asia/9-afghans-killed-in-latest-ethnic-violence.html?_r=0) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽⁹⁴⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

1.4. Différences régionales

1.4.1. Contrôle des zones géographiques

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, explique que, dans le sud, les talibans ont tendance à tuer les aînés qui ont précédemment collaboré avec le gouvernement et les forces étrangères dans les zones dont ils viennent de prendre le contrôle. Dans les régions sous le contrôle durable des talibans, les victimes sont la plupart du temps soupçonnées d'espionnage ⁽⁹⁵⁾.

Giustozzi et Reuter illustrent cela en décrivant la manière dont les talibans ont menacé les aînés ou éliminé ceux qui leur avaient résisté à Chahar Dara (Kondôz) avant de prendre totalement le contrôle du district. Les deux auteurs indiquent également que, dans les zones contrôlées et dominées par les talibans, ceux-ci sont en mesure d'exiger l'obéissance et de menacer et tuer certaines personnes ⁽⁹⁶⁾. Plusieurs sources rapportent que les talibans ont réussi à mettre en place un système judiciaire dans les régions qu'ils contrôlent, mais pas dans celles contrôlées par le gouvernement ⁽⁹⁷⁾.

Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan confirme l'existence de différences régionales. D'après lui, le ciblage de représentants subalternes du gouvernement est répandu dans les régions qui sont sous l'influence des talibans, et ces incidents sont plus fréquents dans les zones périphériques et peu sûres. Aux yeux des talibans, il est plus important de prendre pour cible un collaborateur des FMI qu'un cuisinier ou un nettoyeur travaillant pour une ONG, qui courra, quant à lui, un plus grand risque dans les régions sous influence talibane ⁽⁹⁸⁾.

Marifat évoque également l'existence de différences entre les régions. Le sud et le sud-est sont les pires. Dans certaines zones du nord ou du centre de l'Afghanistan, la présence des talibans est moins forte, et ils sont donc moins en mesure de prendre pour cible certaines personnes. D'après Marifat, des incidents peuvent néanmoins se produire. Par exemple, à Bâmiyân, les talibans ne contrôlent aucune zone, mais peuvent à l'occasion faire leur apparition et contrôler temporairement une route et prendre pour cible certaines personnes ⁽⁹⁹⁾.

D'après Ruttig, «il n'y a pas de différence réelle de politique ou de stratégie entre les talibans de Kaboul, par exemple, et ceux d'autres régions, même si certaines filières du mouvement taliban au sens large (le réseau Haqqani) visent tout particulièrement Kaboul pour la médiatisation. La différence se situe entre les zones contrôlées principalement par les talibans, les zones contrôlées par le gouvernement (essentiellement dans le nord et au centre) et les zones que les deux camps se disputent. Dans ces deux dernières catégories, les assassinats ciblés sont plus fréquents que dans les zones totalement contrôlées par les talibans, où ces derniers doivent exercer leur contrôle avec le soutien de la population et des personnes influentes sur le plan local» ⁽¹⁰⁰⁾.

1.4.2. Caractéristiques respectives des villes et des zones rurales

D'après Ruttig, «il existe des niveaux de sécurité différents dans le pays, mais rares sont les régions exemptes de tout risque. Comparativement, Mazâr est évidemment plus sûre que Kandahâr, par exemple. Hérât et Mazâr sont probablement un peu plus sûres que Kaboul, qui, elle, est plus sûre que Khôst ou Kandahâr, mais cela dépend des circonstances. En général, les zones urbaines sont plus sûres que les zones rurales, mais, tout comme les routes empruntées par les FMI, elles sont plus exposées aux attentats terroristes "spectaculaires" perpétrés au moyen d'EEI, qui frappent fréquemment les civils. Souvent, le niveau de risque dépend des personnes ou institutions concernées:

⁽⁹⁵⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan, A/HRC/11/2/Add.4*, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

⁽⁹⁶⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 35-37.

⁽⁹⁷⁾ Azizi, A. M., *Taliban Justice dominant in Logar Province*, Institut pour le reportage de guerre et de paix (IWPR), 2 août 2012 (<http://iwpr.net/report-news/taliban-justice-dominant-logar-province>) (consulté le 28 août 2012); MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 20-23; Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10-13.

⁽⁹⁸⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽⁹⁹⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽¹⁰⁰⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

les ressortissants étrangers sont probablement plus menacés que les Afghans, mais comme ces derniers évoluent toujours dans un environnement où leurs origines sont soumises au contrôle social, ils peuvent être en danger du seul fait de leurs “mauvaises” relations ou parce qu’ils ne proviennent pas du bon milieu»⁽¹⁰¹⁾.

D’après un analyste politique basé à Kaboul, «il y a les cibles principales (risque rouge/élevé), comme les interprètes, les contractants et les fournisseurs de l’armée et des représentants de haut rang du gouvernement. Le risque pour les représentants intermédiaires du gouvernement est plus faible (jaune/orange). Il y a un risque faible pour les représentants subalternes ou ordinaires du gouvernement, par exemple à Mazâr ou dans d’autres régions du nord. Ces derniers ne sont en danger que lorsqu’ils voyagent dans des zones plus instables comme dans le sud, le sud-est ou l’est, mais c’est le cas de n’importe qui (simples citoyens ou personnel d’ONG, par exemple). Les profils intermédiaires ou subalternes ne risquent rien à Kaboul, à Hérât ou à Mazâr, sauf si un motif spécifique justifie qu’ils soient pris pour cible»⁽¹⁰²⁾.

Quraishi relève que les responsables subalternes du gouvernement ne risquent pas vraiment d’être pris pour cible par les insurgés dans certaines zones sûres d’Afghanistan, comme Kaboul ou Mazâr-e Charîf. Il explique que les talibans redoutent davantage l’influence des chefs tribaux sur les communautés que, par exemple, celle des agents subalternes du gouvernement. Par conséquent, les chefs tribaux courent plus de risques d’être pris pour cible par les talibans dans certaines zones plus sûres d’Afghanistan telles que Kaboul ou Mazâr que les agents subalternes du gouvernement⁽¹⁰³⁾.

En 2011, Giustozzi a indiqué qu’à Kaboul ou dans les autres villes, les talibans s’en prennent surtout aux personnes à profil plus élevé, qui vont des représentants du gouvernement en activité aux échelons plus élevés du pouvoir. Giustozzi fait observer qu’à Kaboul, des colonels de l’armée et des agents de police ont été pris pour cible, de même que les commandants des services de sécurité, mais que, dans le sud, des représentants de tout rang ont été visés⁽¹⁰⁴⁾.

Ce point de vue est partagé par la MANUA, qui affirmait en 2012 que des personnes bien en vue pouvaient être prises pour cible à Kaboul, mais qu’il était peu probable que les talibans en fassent leur priorité ou qu’ils aient la capacité de suivre à la trace des individus de second plan à Kaboul. D’après l’Office danois des étrangers, le HCR a également confirmé que, selon toute probabilité, les talibans n’ont pas comme priorité de suivre à la trace des personnes de second plan à Kaboul. Plusieurs autres organisations interrogées par l’Office danois des étrangers, comme l’AIHRC, l’Organisation internationale pour les migrations (OIM) et la Coopération pour la paix et l’unité (CPAU), reconnaissent que, très probablement, les talibans n’ont pas comme priorité de suivre à la trace des personnes de second plan à Kaboul. L’OIM ajoute que la situation de la sécurité dans les villes de Hérât et de Mazâr-e Charîf est comparable à celle de Kaboul⁽¹⁰⁵⁾.

Un membre du personnel d’une organisation internationale de développement en Afghanistan explique que la situation n’est toutefois pas la même à Hérât et à Mazâr qu’à Kaboul. D’après cette source, à Kaboul, les profils de premier plan risquent davantage d’être pris pour cible que dans les deux autres villes. Les talibans sont plus intéressés par des attentats à Kaboul⁽¹⁰⁶⁾.

Marifat décrit la situation régnant à Mazâr-e Charîf en ces termes: «Dans la ville de Mazâr, les représentants du gouvernement risquent moins d’être pris pour cible par les insurgés, parce qu’ils n’y exercent qu’une influence limitée. On pourrait dire que Mazâr est un des endroits les plus sûrs d’Afghanistan, en relativisant, bien sûr, compte tenu de la situation dans le pays. La situation se dégrade dans la région, comme à Chimtal et à Chahar Bolak. En outre, le MIO (Mouvement islamique d’Ouzbékistan) y est présent et tout aussi dangereux que les talibans. En revanche, aucun assassinat n’a été perpétré par les insurgés à Mazâr. Il y a bien eu un enlèvement, mais pour des raisons financières. Avant les élections, quelques personnalités de premier plan ont été assassinées, mais ces attentats étaient liés à la politique locale et non aux talibans.» Marifat explique par ailleurs que les personnalités de premier plan courent davantage de risques dans l’ensemble de l’Afghanistan, mais que, d’un autre côté, elles disposent de plus de moyens

⁽¹⁰¹⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽¹⁰²⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽¹⁰³⁾ Quraishi, A., directeur du Centre des journalistes d’Afghanistan (<http://afjc.af/english>) et correspondant au *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com>), correspondance électronique, 10 septembre 2012.

⁽¹⁰⁴⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 12-14.

⁽¹⁰⁵⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service’s fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 7 et 8.

⁽¹⁰⁶⁾ Membre du personnel d’une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

de protection, comme les véhicules armés, les gardes du corps et la protection des FMI ⁽¹⁰⁷⁾. Évoquant le cas d'Ehsan Noorzai, chef du conseil provincial de Kandahâr, Soraya Sarhaddi Nelson explique que les représentants subalternes du gouvernement dans la province de Kandahâr ne jouissent pas de la même protection que ceux de haut rang, qui disposent de véhicules tout-terrain blindés et de gardes du corps ⁽¹⁰⁸⁾.

L'ANSO a rapporté en juin 2012 que les actions des insurgés restaient limitées dans la ville de Hérât ⁽¹⁰⁹⁾. On ne trouve nulle trace, dans les rapports, d'incidents impliquant des civils pris pour cible par les insurgés à Mazâr-e Charîf en 2012. Certains actes criminels ou litiges entre particuliers ont été constatés, mais dans aucun de ces cas, l'ANSO n'indique que leurs auteurs pourraient être les insurgés ⁽¹¹⁰⁾.

Dans son rapport de mission d'information de mai 2012, l'Office danois des étrangers cite un organisme indépendant de recherche politique, selon lequel les Afghans liés aux FMI ou employés par celles-ci ne courent pas un grand risque d'être pris pour cible s'ils travaillent à Kaboul. En revanche, si leur lieu de travail est situé en dehors de la capitale, le risque est élevé, indépendamment du type de travail ou de la fonction. Sont notamment concernés les contractants, le personnel de maison, les chauffeurs et les interprètes. L'Office danois des étrangers cite également le HCR, selon lequel tous les Afghans liés à des étrangers pourraient être menacés à Kaboul et à d'autres endroits du pays. Toutefois, d'après cette même source, le risque est plus élevé en dehors de Kaboul. Certaines sources consultées dans le cadre de la mission d'information de l'Office danois des étrangers ont déclaré qu'il n'y avait pas de risques pour les ONG à Kaboul ⁽¹¹¹⁾.

Résumé — Différences régionales

En 2009, Philip Alson expliquait que, dans le sud, les talibans ont tendance à tuer les aînés dans les zones dont ils viennent de prendre le contrôle et que, dans les zones qu'ils contrôlent durablement, ils tuent plutôt les espions. En 2011, Giustozzi et Reuter ont cité l'exemple de Chahar Dara (Kondôz, nord-ouest), où les talibans ont d'abord tué les aînés qui leur avaient résisté avant de prendre le contrôle de la zone. Les deux auteurs expliquent également que, dans les zones qu'ils contrôlent, les talibans peuvent menacer et tuer les habitants. Une source locale dans le sud-est déclare que les responsables subalternes sont souvent pris pour cible dans les zones sous influence talibane. Marifat a confirmé en 2012 que, dans les régions où leur présence est moins forte, les talibans ont moins de possibilités de prendre pour cible certaines personnes, mais que des incidents s'y produisent néanmoins. D'après plusieurs sources, les talibans ont été en mesure d'instaurer un système judiciaire dans les zones qu'ils contrôlaient. Un analyste politique basé à Kaboul affirme que les interprètes, les contractants et les fournisseurs de l'armée et des représentants de haut rang du gouvernement constituent les cibles principales, tandis que les représentants intermédiaires courent un risque moins élevé et qu'il est faible pour les représentants subalternes du gouvernement à Mazâr et dans d'autres régions du nord, par exemple. En revanche, d'après Ruttig, les talibans commettent davantage d'assassinats ciblés dans les zones disputées ou dans les zones contrôlées par le gouvernement que dans celles qu'ils contrôlent totalement.

Toujours d'après Ruttig, en 2012, les zones urbaines sont généralement plus sûres que les zones rurales, tandis que les villes sont exposées aux attentats spectaculaires. Ce genre d'attentats est décrit à la section 1.1.9, «Attentes contre les chefs-lieux de district, les capitales provinciales et Kaboul». En outre, Ruttig affirme que Hérât et Mazâr sont probablement un peu plus sûres que Kaboul et que la capitale l'est plus que Khôst ou Kandahâr, mais que cela dépend de la situation et de la personne concernée. Un analyste politique explique que les profils intermédiaires ou subalternes ne risquent pas d'être pris pour cible par les insurgés dans les villes de Mazâr, de Hérât et de Kaboul, sauf si une autre raison spécifique motive leur ciblage. Quraishi confirme que les agents subalternes du gouvernement ne courent pas beaucoup de risques d'être pris pour cible par les talibans dans des zones sûres telles que Mazâr ou Kaboul, mais indique que les aînés tribaux sont plus exposés. Giustozzi, la MANUA, le HCR, l'OIM, l'AIHRC et la CPAU

⁽¹⁰⁷⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽¹⁰⁸⁾ Sarhaddi Nelson, S., *For Afghan leaders, facing death is a fact of life*, NPR, 30 août 2012 (<http://www.npr.org/2012/08/30/160306082/for-afghan-leaders-facing-death-is-a-fact-of-life>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽¹⁰⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 11.

⁽¹¹⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 4; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 février 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 1 et 6.

⁽¹¹¹⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 17, 19 et 20-24.

s'accordent sur le fait que les insurgés concentrent leurs opérations, dans des villes telles que Kaboul et Mazâr, sur des personnes plus importantes et que la traque de subalternes n'est pas prioritaire. Marifat relève qu'aucun assassinat n'a été commis par les insurgés à Mazâr qui, à l'en croire, est l'un des endroits les plus sûrs d'Afghanistan.

Analyse — Différences régionales

Plusieurs sources indiquent que les talibans ont davantage de possibilités de menacer ou d'assassiner certaines personnes dans les zones qu'ils contrôlent, mais il semble aussi qu'ils mènent des opérations dans des zones qu'ils ne contrôlent pas en prenant pour cible les personnes afin de se rendre maîtres de la situation. Il est impossible de tirer une quelconque conclusion quant au niveau de risque dans l'ensemble des différentes régions (celles qui sont contrôlées par les talibans, celles qui le sont par le gouvernement et celles qui sont contestées), sur la base des sources présentées.

Il importe toutefois d'attirer l'attention sur la mise en place d'un système judiciaire «fantôme» dans les zones contrôlées par les talibans, qui prouve que leurs capacités sont renforcées dans ces zones. La section 1.1.6, «Tribunaux talibans et peine capitale», et la section 2.3, «Espions», traitent de la manière dont ces tribunaux talibans condamnent et exécutent souvent des personnes pour espionnage ou collaboration avec le gouvernement.

Cette situation correspond aux indications de Philip Alston concernant le sud du pays, où les espions sont généralement tués dans les régions contrôlées durablement par les talibans et où les aînés tribaux le sont dans les zones qui viennent de passer sous leur contrôle, car les talibans doivent éliminer les éléments qui leur résistent afin de contrôler durablement la région. L'exemple de Chahar Dara à Kondôz l'illustre bien.

Pour ce qui est des villes, la plupart des sources estiment que Kaboul, Mazâr et Hérât sont plus sûres que d'autres régions du pays et que les subalternes courent en général un risque faible, peu élevé, voire inexistant d'être pris pour cible par les insurgés dans ces villes. En revanche, plusieurs sources signalent qu'il peut en être autrement si des circonstances personnelles spécifiques accroissent le risque. Les sources indiquent par exemple que «cela dépend de la personne concernée», «cela diffère en fonction des circonstances», «sauf si une autre raison spécifique motive le ciblage».

CONCLUSIONS

Les profils plus importants courent un risque réel d'être pris pour cible par les insurgés sur tout le territoire afghan, y compris dans la ville de Kaboul.

En général, les personnes moins importantes ne courent pas un grand risque d'être prises pour cible par les insurgés dans les villes de Kaboul, de Mazâr et de Hérât à cause de leur fonction, de leur activité ou de leur emploi en tant que tel. Toutefois, des circonstances personnelles et particulières peuvent accroître le risque.

1.5. Réactions des victimes

Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région

Reuter et Younus expliquent que, depuis 2006, les talibans adressent des avertissements aux anciens commandants, représentants du gouvernement et chefs de district à Ghazni. Certains d'entre eux ont déposé les armes. Les deux auteurs donnent l'exemple de Juma Gul, qui s'est rendu aux talibans et n'a plus coopéré avec le gouvernement. Les talibans lui avaient donné cette possibilité. Dans un autre exemple, le chef du district de Qarabagh à Ghazni n'a pas voulu se rendre, dans un premier temps, mais a fini par obtempérer après que les talibans lui eurent enlevé son fils. Dans un troisième exemple, le chef du district d'Andar à Ghazni, Lahoor Khan, a échappé à plusieurs attentats des talibans: il s'est finalement rendu à eux, a déposé les armes et est rentré sain et sauf chez lui⁽¹¹²⁾. Van Bijlert montre que les accords de réconciliation avec les talibans ne finissent pas toujours bien. Le commandant d'un poste de contrôle de Deh Rahwood (Orozgân) s'est rendu aux talibans après avoir passé un accord avec eux, mais les talibans

⁽¹¹²⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 108 et 109.

ne l'ont jamais relâché, et il a finalement été exécuté à la suite d'une fatwa de Quetta. Le commandant était impliqué dans une longue histoire d'assassinats et de représailles contre les membres de la famille du commandant taliban local, le mollah Abdul Wali ⁽¹¹³⁾.

D'après Thomas Coghlan, en 2008, les habitants de la province de Helmand ont constaté que les talibans étaient moins extrémistes et moins durs envers la population que sous leur précédent régime, de 1996 à 2001. Par exemple, des habitants ont rapporté que les talibans amnistiaient les agents de police et les représentants du gouvernement qui faisaient défection ⁽¹¹⁴⁾.

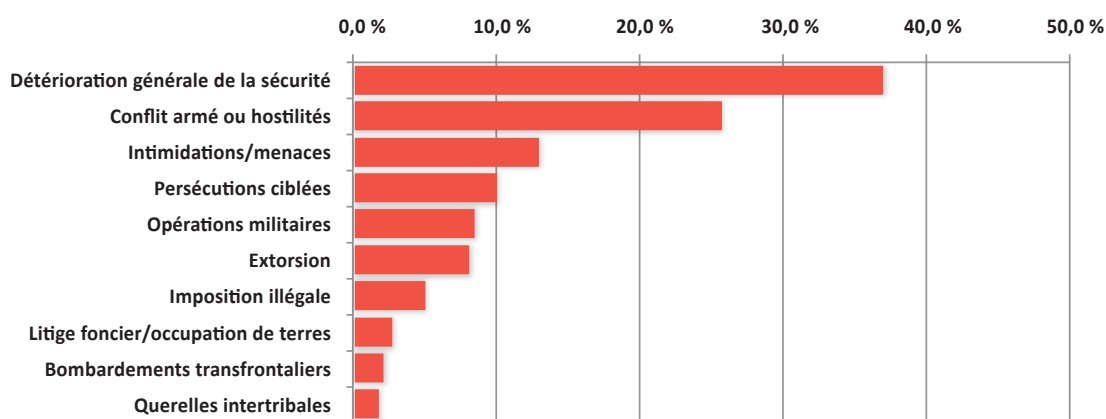
Une femme employée par une ONG internationale dans une province du sud a quitté son emploi et déménagé dans une autre province parce que les talibans l'avaient menacée en 2010 ⁽¹¹⁵⁾.

L'ANSO rapporte que les unités de protection des infrastructures critiques (PIC) ⁽¹¹⁶⁾ se composent essentiellement d'anciens insurgés participant au programme pour la paix et la réintégration en Afghanistan (PPRA). Les insurgés ont pris pour cible ces unités pendant toute l'année 2012. L'ANSO émet l'hypothèse que certains anciens insurgés pourraient rejoindre à nouveau l'insurrection en raison de ces actions ciblées ⁽¹¹⁷⁾.

En mai 2012, certains villageois du district de Jaji Maydan (Khôst) ont déplacé les membres de leur famille à l'intérieur du district après avoir reçu des menaces des insurgés leur reprochant d'avoir soutenu des agents de sécurité dans un combat au cours duquel deux des leurs avaient été tués ⁽¹¹⁸⁾.

En juillet 2012, le HCR a fait établir un rapport sur les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) en Afghanistan. Parmi les principales causes de déplacement, les «intimidations et menaces» figuraient au troisième rang, les «persécutions ciblées» au quatrième et l'«imposition illégale» au septième, respectivement (graphique 2) ⁽¹¹⁹⁾.

Causes de déplacement (global)



Graphique 2 — Causes de déplacement intérieur en Afghanistan

Source: HCR, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,5035f0fe2,0.html>).

Giustozzi explique en 2011 que les collaborateurs du gouvernement sont conscients de l'efficacité du système de renseignement des talibans et qu'ils évitent les régions contrôlées par eux. Le fait que les talibans recherchent continuellement les collaborateurs du gouvernement et les espions présumés a provoqué des déplacements de population vers les villes, mieux contrôlées par le gouvernement, comme Kandahâr. Le gouvernement a ensuite perdu le contrôle de ces villes, et de nombreuses personnes ont poursuivi leur migration vers Kaboul. Les représentants du

⁽¹¹³⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 172.

⁽¹¹⁴⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 140.

⁽¹¹⁵⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Talib» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 25.

⁽¹¹⁶⁾ La «protection des infrastructures critiques» est une division de sécurité animée principalement par des milices tribales et des individus armés. Elle est utilisée pour la protection des infrastructures et des projets de l'OTAN.

⁽¹¹⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 8.

⁽¹¹⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹¹⁹⁾ Représentation du HCR en Afghanistan, *Conflict-Induced Internally Displaced Persons in Afghanistan, Interpretation of Data as of 31 May 2012*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,5035f0fe2,0.html>) (consulté le 23 août 2012), p. 16 et 17.

gouvernement fuient également leur région pour gagner une ville ou la capitale. Giustozzi affirme que les talibans sont en mesure de suivre à la trace et de prendre pour cible les personnes qui se rendent à leur travail et ne se cachent pas, mais il indique que les réfugiés qui ont cessé de collaborer avec le gouvernement ne représentent pas vraiment une priorité aux yeux des talibans à Kaboul ou dans les autres villes et qu'ils ne sont plus activement pris pour cible, pas plus que les membres de leur famille. Les talibans ne semblent pas se transmettre des informations sur les individus ciblés d'une zone à l'autre: ils n'entretiennent pas de bases de données. Au besoin, une demande d'information sur un individu peut être transmise d'une région à l'autre, en fonction des activités des talibans ⁽¹²⁰⁾.

Smith a déjà indiqué (en 2009) que les Afghans qui résistaient à l'insurrection à Kandahâr n'étaient en sécurité nulle part dans la province ⁽¹²¹⁾.

La MANUA rappelle parfois son personnel à Kaboul lorsque sa sécurité est menacée. D'après l'Office danois des étrangers, le HCR confirme également que les individus de second plan qui fuient les talibans de leur région d'origine peuvent très probablement trouver protection au sein de leur communauté à Kaboul. Le HCR recommande toutefois une appréciation cas par cas. Il a signalé à l'Office danois des étrangers que bon nombre de ministres afghans ont installé les membres de leur famille à l'étranger afin d'être en mesure de fuir eux-mêmes le pays ⁽¹²²⁾.

Quraishi indique que certains individus quittent la région pour échapper aux menaces et aux pressions des talibans. Ils gagnent une ville plus sûre, et les jeunes, en particulier, tentent de quitter le pays. Il signale également qu'aucune menace ou pression à l'encontre des personnes qui quittent leur emploi et restent dans la région n'a été rapportée ⁽¹²³⁾.

D'après un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, il ne suffit pas toujours aux membres de l'ANA ou de la PNA de démissionner pour échapper aux menaces des insurgés. Ils doivent changer de camp pour ne plus être pris pour cible. En revanche, les collaborateurs des ONG pourraient échapper aux menaces en démissionnant et en quittant la province ⁽¹²⁴⁾.

Un contact local du sud-est de l'Afghanistan indique que la réaction des talibans à l'égard d'une personne qui démissionne sur leur ordre ou déplace sa famille d'une zone rurale à un environnement urbain dépend des circonstances. Le contact précise que les talibans ne se satisfont pas d'une démission si la victime ciblée travaillait pour la FIAS ou les FSNA ⁽¹²⁵⁾.

Marifat estime que, dans le sud, par exemple, les personnes qui ne prennent pas les menaces des talibans au sérieux et continuent de travailler s'exposent à de graves conséquences, comme l'assassinat. En revanche, les personnes qui les prennent au sérieux et cessent leurs activités peuvent échapper au danger. Marifat fait référence à cet égard à certaines personnes telles que les enseignants, les médecins et les administrateurs de tribunaux ⁽¹²⁶⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul affirme que n'importe qui peut se réfugier en ville. D'après cette source, les talibans n'ont pas pour priorité de suivre les personnes à la trace à Kaboul. La stratégie consistant à suivre les individus à la trace dans les grandes villes serait militairement inefficace pour les talibans ⁽¹²⁷⁾.

Interrogé sur le risque encouru par une personne qui cesse son activité, un autre analyste politique à Kaboul fait la déclaration suivante: «Cela dépend du cas d'espèce. Par exemple, un interprète peut échapper au risque s'il passe du côté des talibans ou s'il les contacte pour leur prouver qu'il ne soutient plus le gouvernement ou les FMI. Mais même dans environ 30 % de ces cas, l'intéressé peut encore être pris pour cible. Bien sûr, il doit contacter les talibans et prouver qu'il démissionne. De plus, le risque est limité aux zones facilement accessibles aux talibans, comme les régions rurales» ⁽¹²⁸⁾.

⁽¹²⁰⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10 et 12-14.

⁽¹²¹⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192.

⁽¹²²⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 7, 8 et 24.

⁽¹²³⁾ Quraishi, A., directeur du Centre des journalistes d'Afghanistan (<http://afjc.af/english>) et correspondant au *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com>), correspondance électronique, 10 septembre 2012.

⁽¹²⁴⁾ Membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

⁽¹²⁵⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽¹²⁶⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽¹²⁷⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012.

⁽¹²⁸⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

Résumé — Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région

Il existe des exemples de talibans accordant l'amnistie, des exemples de personnes quittant leur région pour ne pas être prises pour cible et des exemples de reddition, de défection et d'accords conclus avec les talibans. Le HCR indique que les intimidations, les menaces et les actes de violence ciblée sont des causes importantes de déplacement intérieur. La MANUA rappelle souvent son personnel à Kaboul pour des raisons de sécurité.

Dans un exemple, un commandant a été tué après avoir conclu un accord avec les talibans. Une querelle de longue date l'opposait au commandant taliban local.

En 2011, Giustozzi a expliqué que les menaces des talibans étaient à l'origine de déplacements de population vers les villes, mais que la ville de Kandahâr, par exemple, échappait elle aussi au contrôle du gouvernement et que les personnes devaient poursuivre leur migration vers Kaboul. Smith confirme qu'il n'est pas possible de se mettre à l'abri d'actions ciblées à l'intérieur de la province de Kandahâr.

Giustozzi a expliqué en 2011 que les personnes qui ont cessé leurs activités et se sont installées en ville ne sont plus prises pour cible. Les talibans ont la possibilité de suivre à la trace les personnes qui se rendent à leur travail, mais ce n'est plus une priorité pour eux dans les villes, par exemple à Kaboul.

Le HCR confirme qu'il est possible aux personnalités de second plan d'échapper au ciblage si elles peuvent s'installer au sein de leur communauté à Kaboul. Il recommande une évaluation cas par cas.

Plusieurs autres sources confirment qu'il serait possible d'échapper au ciblage en cessant une activité et en se réfugiant en ville, mais d'après certaines sources, cela dépendrait des circonstances. Deux sources indiquent que, pour les membres des FSNA ou les personnes qui travaillent pour les FMI, il ne suffit pas de démissionner. D'après une source, les premiers cités devraient changer de camp pour satisfaire les talibans. Une source affirme qu'un individu tel qu'un interprète doit se rallier aux talibans, ou à tout le moins les contacter, et qu'il risquerait encore d'être pris pour cible dans les zones facilement accessibles par les insurgés (par exemple les régions rurales).

Analyse — Échapper aux menaces: faire défection ou cesser une activité et fuir la région

Démission ou défection

D'après les informations disponibles, il n'existe aucune preuve qu'une personne serait encore prise pour cible par les talibans après avoir démissionné de son poste ou cessé une activité, sauf dans un cas. Ainsi, un commandant de l'Orozgân a été tué après avoir conclu un accord de reddition avec les talibans. Dans ce cas, un élément individuel a fait obstacle à l'accord: le commandant entretenait avec le chef taliban local une querelle de longue date, dans laquelle plusieurs membres des deux familles avaient perdu la vie. Cet exemple montre très bien que des circonstances personnelles peuvent accroître le risque. Il y a eu, dans le passé, des exemples de personnes qui ont fait défection et sont restées en toute sécurité à Ghazni et de policiers et de responsables de la province de Helmand amnistiés par les talibans.

D'après Quraishi, aucun cas de personne prise pour cible par les insurgés après avoir démissionné ou mis fin à son activité n'a été rapporté. Marifat confirme qu'en cessant ses activités, un individu peut échapper aux menaces et vivre en sécurité. Il fait notamment référence aux enseignants, aux médecins et aux professions judiciaires.

Un contact dans le sud-est de l'Afghanistan indique explicitement que les talibans ne se satisfont pas d'une défection lorsque la personne ciblée travaillait pour les FMI ou était membre des FSNA. En outre, lorsqu'une personne cesse une activité particulière, les talibans réagissent en fonction des circonstances personnelles. Un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan l'a confirmé. D'après lui, il ne suffit pas toujours que les membres de l'ANA ou de la PNA démissionnent: ils doivent changer de camp pour éviter d'être encore pris pour cible. Un analyste politique estime que cela dépend des circonstances, mais que certaines personnes, par exemple les interprètes, seraient obligées de rejoindre les talibans ou à tout le moins de les contacter pour échapper à la menace. Toutefois, même dans ce cas, elles courent toujours un risque d'être prises pour cible dans les zones auxquelles les insurgés ont facilement accès.

CONCLUSION

Les circonstances personnelles de chaque cas de figure déterminent si les talibans continuent à prendre pour cible ou à menacer une personne après qu'elle a démissionné, cessé ses activités ou fait défection. Parmi les exemples de circonstances aggravant le risque, on peut citer une querelle avec les talibans ou un profil particulier de la victime (collaborateur des FMI ou membre des FSNA).

Défection et fuite de la région

D'après Giustozzi, aucune information n'indique que les réfugiés qui fuient dans les centres urbains sont encore pris pour cible. Les talibans auraient la possibilité de suivre à la trace les personnes qui travaillent, mais cela n'est pas une priorité à leurs yeux. Plusieurs autres sources confirment que, si les personnes ciblées ont la possibilité de déménager dans les centres urbains, elles peuvent échapper aux menaces des insurgés, mais plusieurs d'entre elles attirent l'attention sur les circonstances personnelles. Le HCR indique, par exemple, que les profils de second plan ont la possibilité de trouver protection au sein de leur communauté et préconise une appréciation cas par cas. Un analyste politique fait référence au profil en citant l'exemple des travailleurs des ONG qui peuvent échapper aux menaces en démissionnant et en quittant la province.

La section 1.4.2, «Caractéristiques respectives des villes et des zones rurales», signale que, d'après la MANUA, le HCR, l'AIHRC, l'OIM et la CPAU, la traque des profils de second plan dans la ville de Kaboul ne constitue pas une priorité aux yeux des talibans. L'OIM indique que la situation dans les villes de Hérât et de Mazâr est la même qu'à Kaboul. Par ailleurs, plusieurs sources expliquent que le risque d'être pris pour cible par les insurgés est faible pour les profils de second plan. Giustozzi indique que Kandahâr n'est plus sûre et que des personnes ont dû fuir jusqu'à Kaboul. Smith confirme qu'un réfugié n'est plus en sécurité dans toute la province de Kandahâr.

CONCLUSION

Si un profil de second plan cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une zone plus sûre comme les villes de Kaboul, de Mazâr ou de Hérât, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2. Profils

2.1. Collaborateurs et soutiens du gouvernement

Dans leurs messages, les talibans affublent les collaborateurs du gouvernement Karzai de termes spécifiques tels que *munafiq* (hypocrite), *ghulam* (esclave), *ajir* (agent) et *gaudagai* (marionnette) ⁽¹²⁹⁾.

À partir de 2005-2006, les insurgés du sud-est se sont donné pour stratégie de limiter l'influence du gouvernement en le séparant de la population. Ils ont alors eu recours aux intimidations et aux assassinats ciblés de représentants ou de sympathisants du gouvernement afin d'instaurer un climat de peur ⁽¹³⁰⁾. En 2006, dans le sud-est, Jalaluddin Haqqani a appelé tous les Afghans qui collaboraient avec le gouvernement, l'armée afghane ou l'administration à cesser leurs activités. Dans deux districts frontaliers de Paktyâ, les mollahs des mosquées officielles ont ouvertement justifié l'assassinat des habitants progouvernementaux et des agents du gouvernement. Ruttig explique qu'à partir de la mi-2007, les insurgés se sont mis à attaquer des chefs-lieux de district et des capitales provinciales dans le sud-est. Des lettres de nuit ont été distribuées afin d'intimider les représentants du gouvernement et les civils sympathisant avec lui ⁽¹³¹⁾.

La MANUA, le HCDH et l'ANSO signalent que la mise en place de postes de contrôle est un des stratagèmes des insurgés pour trouver les personnes qui entretiennent des liens avec le gouvernement ou les membres des FSNA ⁽¹³²⁾. Au premier semestre de 2012, plusieurs cas d'intimidation par lettre de nuit ont été rapportés dans l'est de l'Afghanistan (Nangarhâr et Laghmân). Les insurgés ont exhorté la population locale à cesser de collaborer avec le gouvernement ou de le soutenir ⁽¹³³⁾. Giustozzi indique que des juges talibans ont condamné des collaborateurs du gouvernement dans leurs tribunaux, dans les zones sous leur contrôle ⁽¹³⁴⁾.

Plusieurs organisations ont confirmé à l'Office danois des étrangers, lors d'une mission d'information en février et en mars 2012 à Kaboul, que les collaborateurs du gouvernement faisaient l'objet d'intimidations, d'enlèvements et d'assassinats par les talibans et que les membres de leur famille pouvaient eux aussi être visés ⁽¹³⁵⁾.

⁽¹²⁹⁾ Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 35.

⁽¹³⁰⁾ Trives, S., «Loya Paktia's Insurgency (II) Roots of the insurgency in the Southeast», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 93.

⁽¹³¹⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 68, 70 et 71.

⁽¹³²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 25 et 26; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 5; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 6 et 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 16, 18 et 21.

⁽¹³³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 14.

⁽¹³⁴⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10-13.

⁽¹³⁵⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19, 23 et 24.

2.1.1. Représentants et agents du gouvernement

2.1.1.1. Remarques générales

Comme il a été indiqué précédemment, plusieurs sources font état d'intimidations et d'actions talibanes ciblant les agents du gouvernement ⁽¹³⁶⁾. D'après Giustozzi, les talibans prennent pour cible, menacent, enlèvent ou tuent également les membres de la famille des agents du gouvernement afin de forcer ceux-ci à démissionner ⁽¹³⁷⁾.

Des agriculteurs de Khôst ont signalé en 2005 qu'une somme de 15 000 roupies pakistanaises (PKR) [250 dollars des États-Unis (USD)] leur avait été offerte pour assassiner des représentants du gouvernement afghan ⁽¹³⁸⁾. Coghlan explique que les talibans ont toujours été très durs envers les représentants du gouvernement dans la province de Helmand, puisqu'ils ont assassiné bon nombre d'entre eux ⁽¹³⁹⁾. Depuis 2006, des combattants du clan Mansur, qui font partie du réseau des talibans, ont menacé, enlevé, tué et attaqué des agents du gouvernement dans certaines zones du sud-est ⁽¹⁴⁰⁾. D'après Reuter et Younus, les talibans se sont renforcés dans certaines zones de Ghazni en 2006 et se sont mis à lancer des attaques d'envergure contre les agents du gouvernement et à menacer leurs opposants en personne. Les enlèvements d'agents du gouvernement se sont intensifiés à Ghazni en 2007. Un exemple éloquent est l'enlèvement de cinq ingénieurs du ministère de la réhabilitation et du développement rural par les talibans. Trois d'entre eux ont été assassinés ⁽¹⁴¹⁾. D'après Ruttig, les Afghans ont signalé des lettres de nuit à Paktyâ et à Khôst en 2008, avertissant les agents du gouvernement qu'ils risquaient d'être blessés s'ils continuaient à travailler. Des jeunes à moto ont intimidé les représentants en les suivant jusqu'à leur domicile ⁽¹⁴²⁾. En 2009, Zabulwal a expliqué que l'insurrection contrôlait pratiquement tous les districts de la province de Zâbol, à l'exception de la ville de Qalât. Les fonctionnaires ne pouvaient pas voyager sans la protection des FMI. D'après Zabulwal, les représentants du gouvernement ne peuvent survivre qu'au prix d'accords tacites avec les insurgés ⁽¹⁴³⁾. Tariq Elias indique dans son étude sur les talibans des provinces de Lôgar et de Wardak que l'attitude des talibans vis-à-vis des autorités locales dépend des relations qu'ils entretiennent avec chaque représentant. S'ils ont de bonnes relations avec le représentant, ce dernier peut rester. Dans le cas contraire, il risque d'être pris pour cible lors d'une campagne d'assassinats ⁽¹⁴⁴⁾.

La MANUA et l'AIHRC ont enregistré au moins 140 assassinats de représentants du gouvernement sur l'ensemble du territoire afghan en 2010, tout en précisant que ce chiffre est probablement sous-évalué ⁽¹⁴⁵⁾. En janvier 2011, par exemple, les talibans ont enlevé le directeur de la commission indépendante pour la réforme administrative et la fonction publique dans la région du nord-est. Ils l'ont relâché à condition qu'il cesse de travailler pour le gouvernement ⁽¹⁴⁶⁾. Pour le seul mois de juillet 2011, quatre personnalités politiques de premier plan ont été tuées dans le sud de l'Afghanistan ⁽¹⁴⁷⁾. Obaid Ali ⁽¹⁴⁸⁾ a signalé en septembre 2012 que la situation de la sécurité dans

⁽¹³⁶⁾ Zabulwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 184, 186 et 188; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 27; contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 17; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

⁽¹³⁷⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 12.

⁽¹³⁸⁾ Franco, C., *Islamic militant insurgency in Afghanistan experiencing «Iraqization»*, Eurasianet, 8 novembre 2005 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/46f2580dc.html>) (consulté le 28 juin 2012).

⁽¹³⁹⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 129 et 140.

⁽¹⁴⁰⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 78 et 79.

⁽¹⁴¹⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 107 et 113-115.

⁽¹⁴²⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 71.

⁽¹⁴³⁾ Zabulwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 180.

⁽¹⁴⁴⁾ Tariq Elias, M. O., «The Resurgence of the Taliban in Kabul: Logar and Wardak», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 50.

⁽¹⁴⁵⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

⁽¹⁴⁶⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 25 janvier 2011 [sources: Kunduz (RTA) Headlines et Outlook Afghanistan] (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34214>) (consulté le 19 septembre 2012).

⁽¹⁴⁷⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽¹⁴⁸⁾ Obaid Ali est un chercheur politique pour l'Afghanistan Analysts Network à Kaboul.

la province de Fâryâb était en train de se détériorer sous l'effet combiné de l'insurrection et de rivalités entre les factions qui ont même touché la capitale Maïmana, où les talibans ont pris pour cible des personnalités de premier plan en plein jour ⁽¹⁴⁹⁾.

Dans leur déclaration annuelle de 2012 sur le lancement de leur opération de printemps «Al Farouq», les talibans ont fait savoir que leurs cibles principales étaient les hauts représentants du gouvernement, les membres du Parlement, les personnes liées aux ministères de la défense, de l'intérieur et des renseignements et les membres du Conseil supérieur pour la paix ⁽¹⁵⁰⁾.

2.1.1.2. Députés nationaux et membres de conseil

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, signale que des membres de conseils provinciaux, et en particulier les femmes, ont été menacés et pris pour cible par les talibans ⁽¹⁵¹⁾. La MANUA et l'AIHRC indiquent qu'au moins 25 membres de conseil ont été tués dans tout l'Afghanistan en 2010 ⁽¹⁵²⁾. La MANUA rapporte également des assassinats ciblés de députés provinciaux et de membres des conseils pour la paix en 2011 ⁽¹⁵³⁾.

Au fil des ans, plusieurs députés nationaux, membres du Conseil supérieur pour la paix et députés locaux ainsi que des membres de leur famille ont été pris pour cible et abattus par les insurgés. Plusieurs attentats ont eu lieu dans des villes telles que Kandahâr, Lashkargah (Helmand) et Taluqan (Takhâr). L'un des incidents les plus médiatisés a été le meurtre du chef du Conseil supérieur pour la paix et ancien président d'Afghanistan, Burhanuddin Rabbani, à son domicile dans la ville de Kaboul, en septembre 2011 ⁽¹⁵⁴⁾.

2.1.1.3. Gouverneurs de province

Les talibans ont pris pour cible et tué plusieurs gouverneurs de province en Afghanistan. Les personnes liées aux gouverneurs ont également été prises pour cible (par exemple les membres de leur famille ou leur personnel). En 2008, les insurgés ont ainsi tué le porte-parole du gouverneur de Paktîkâ ⁽¹⁵⁵⁾. Un autre exemple concerne une attaque complexe contre les bureaux du gouverneur de province à Farâh ⁽¹⁵⁶⁾, commise par les insurgés en 2010.

⁽¹⁴⁹⁾ Obaid Ali, *Insurgents and Factions: Waves of insecurity rising in Faryab*, Afghanistan Analysts Network (blog), 21 septembre 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=3006>) (consulté le 27 septembre 2012).

⁽¹⁵⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 1 et 20.

⁽¹⁵¹⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

⁽¹⁵²⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

⁽¹⁵³⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdffid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽¹⁵⁴⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 119; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 4 et 13; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 7; RFE/RL, *Bomb kills local Afghan official, peace council member*, 13 août 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-officials-killed-in-north-bombing/24675215.html>) (consulté le 28 août 2012); département d'État des États-Unis, *Country reports on terrorism 2011*, juillet 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/195768.pdf>) (consulté le 28 août 2012), p. 130; ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan*, juillet 2012 (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>) (consulté le 23 juillet 2012), p. 35.

⁽¹⁵⁵⁾ Franco, C., *Islamic militant insurgency in Afghanistan experiencing «Iraqization»*, Eurasianet, 8 novembre 2005 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/46f2580dc.html>) (consulté le 28 juin 2012); MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 30 janvier 2011 (sources: Tolo TV et *Afghanistan Times*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34210>) (consulté le 19 septembre 2012); Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 69 et 72; Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 107; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdffid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽¹⁵⁶⁾ Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, *Travel advice by country — Afghanistan*, mis à jour: 18 septembre 2012 (toujours d'actualité le 7 octobre 2012) (<http://www.fco.gov.uk/en/travel-and-living-abroad/travel-advice-by-country/asia-oceania/afghanistan>) (consulté le 7 octobre 2012).

2.1.1.4. Gouverneurs de district

En 2008, plusieurs talibans à moto ont attaqué le convoi du gouverneur du district d'Andar au centre de la ville de Ghazni et l'ont abattu ⁽¹⁵⁷⁾.

La MANUA et l'AIHRC rapportent qu'au moins cinq gouverneurs de district ont été tués en Afghanistan en 2010 ⁽¹⁵⁸⁾. La MANUA signale également des assassinats ciblés de gouverneurs de district en 2011 ⁽¹⁵⁹⁾.

D'après un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, les gouverneurs de district et les maires sont pris pour cible par les insurgés parce qu'ils représentent le gouvernement. Beaucoup d'entre eux ne résident pas dans leur circonscription pour des raisons de sécurité ⁽¹⁶⁰⁾.

2.1.1.5. Autorités judiciaires

Les insurgés ont pris pour cible, enlevé et assassiné plusieurs juges, procureurs et avocats depuis le début de l'insurrection en Afghanistan. Les membres de leur famille sont également pris pour cible ⁽¹⁶¹⁾.

D'après la CPAU, les juges ne siègent pas dans les provinces par crainte d'être pris pour cible par les talibans ⁽¹⁶²⁾. En juillet 2012, la MANUA a rapporté que les juges et les procureurs désignés par le gouvernement sont souvent dans l'incapacité de rester dans les zones contrôlées par les insurgés à cause de l'insécurité. D'après la MANUA, ils sont particulièrement exposés aux assassinats ciblés perpétrés par les insurgés ⁽¹⁶³⁾.

2.1.1.6. Acteurs du processus politique

Dès la fin de 2007, les civils impliqués dans le processus politique ont été plus souvent pris pour cible dans le sud-est ⁽¹⁶⁴⁾. En 2009, une femme qui collaborait avec la commission électorale locale dans une province du sud a été menacée par une lettre de nuit signée des talibans. Elle n'a pas tenu compte de la lettre et son père a été assassiné quelques jours plus tard. Elle a démissionné et déménagé ⁽¹⁶⁵⁾.

Les talibans ont assassiné des candidats et d'autres personnes qui s'étaient investies dans la campagne en vue des élections parlementaires de 2010. D'après le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH), 4 candidats et 24 militants ont été tués entre juin et août. Le 18 septembre 2010, jour des élections, les talibans et d'autres insurgés ont attaqué les bureaux de vote et les électeurs. Ce jour-là, 33 personnes ont été tuées et 103 blessées, d'après les documents du HCDH et de la MANUA. La plupart des 136 victimes sont tombées dans l'est, les autres dans le sud-est. Dans le sud, le nombre de victimes civiles est resté limité. Cette campagne violente d'intimidation avait pour but de réduire la participation des électeurs et de perturber le déroulement des élections. Lors des élections présidentielles et provinciales de 2009, 31 civils ont été tués et 79 blessés ⁽¹⁶⁶⁾.

⁽¹⁵⁷⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 104, 110 et 114-117.

⁽¹⁵⁸⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

⁽¹⁵⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4f2fa752.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽¹⁶⁰⁾ Membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

⁽¹⁶¹⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G11/103/31/PDF/G1110331.pdf?OpenElement>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5; Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 72; Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 114.

⁽¹⁶²⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 24.

⁽¹⁶³⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 21 et 22.

⁽¹⁶⁴⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 70.

⁽¹⁶⁵⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Talib» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 26 et 27.

⁽¹⁶⁶⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G11/103/31/PDF/G1110331.pdf?OpenElement>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 6.

2.1.1.7. Personnel bancaire

En 2010, un haut représentant des États-Unis a déclaré que la Banque centrale afghane est l'une des cibles principales des talibans; ceux-ci ont en effet compris qu'une banque centrale transparente et stable est indispensable pour que l'État puisse soutenir la croissance économique et fournir des services à la population ⁽¹⁶⁷⁾.

Des attentats ou des tentatives d'attentat ont visé des agences de la Kabul Bank (notamment dans les villes de Kandahâr, de Khôst, de Jalalabad, de Kaboul et de Sar-é Pol), attentats au cours desquels des gardiens ou des membres du personnel bancaire ont été tués ou blessés ⁽¹⁶⁸⁾. Une attaque complexe de grande envergure a eu lieu en février 2011 à Jalalabad, lorsque des talibans ont pris pour cible une file d'attente de policiers venus toucher leur salaire. L'attentat, perpétré le jour de la distribution des salaires, visait à faire le plus de victimes possible dans les rangs de la police ⁽¹⁶⁹⁾. Le gouvernement afghan utilise la Kabul Bank pour payer tous les salaires des enseignants, des militaires et des agents de police ⁽¹⁷⁰⁾. *Pajhwok Afghan News* rapporte qu'en avril 2012, les talibans ont confisqué les cartes bancaires des enseignants émises par la Kabul Bank en leur enjoignant de ne pas accepter de salaire du gouvernement ⁽¹⁷¹⁾.

Marifat explique que l'attaque la plus spectaculaire dirigée contre la Kabul Bank a eu lieu à Jalalabad. Plusieurs attentats ont été rapportés, et la Kabul Bank, telle qu'elle existe actuellement, peut être perçue comme un projet nationaliste et comme le bailleur de fonds du gouvernement Karzai. D'après Marifat, les talibans pourraient avoir pris pour cible la banque pour ces raisons lors de certains attentats, mais ceux-ci étaient surtout conçus pour servir d'exemple et manifester leur position politique. L'auteur indique que les talibans ne s'en prennent pas systématiquement au personnel de la banque, qui compte au total plusieurs milliers de salariés ⁽¹⁷²⁾.

Interrogé sur le ciblage du personnel de la Kabul Bank par les talibans, Ruttig répond: «C'est difficile à dire. Il y a eu des attentats spectaculaires dans différentes provinces, comme celui contre l'agence de Jalalabad, une attaque sans aucune cible déterminée qui a tué de nombreux civils. La banque passe pour être liée à de hauts représentants du gouvernement, mais aussi à des pratiques corrompues, ce qui pourrait constituer le mobile des attentats. On ne saurait conclure que les membres du personnel sont généralement pris pour cible: cela dépend de la situation. Je n'ai pas entendu dire que les talibans visaient systématiquement le personnel de la banque» ⁽¹⁷³⁾.

Un analyste politique établi à Kaboul déclare: «Il y a eu très peu d'attentats spectaculaires contre les banques. Ces attentats ne visent pas les employés en raison de leur activité, mais reposent sur différents mobiles. Lors de l'attentat à Jalalabad, par exemple, des soldats de l'ANA étaient venus toucher leur solde. Je ne crois pas que la banque est attaquée parce que c'est une banque» ⁽¹⁷⁴⁾.

⁽¹⁶⁷⁾ K Jha, L., «Afghan Central Bank a prime Taliban target: US», *Pajhwok Afghan News*, 29 janvier 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/01/29/afghan-central-bank-prime-taliban-target-us>) (consulté le 23 août 2012).

⁽¹⁶⁸⁾ Naadem, B. A., «Three Kabul Bank guards killed in blast», *Pajhwok Afghan News*, 11 juin 2009 (<http://www.pajhwok.com/en/2009/06/11/three-kabul-bank-guards-killed-blast>) (consulté le 23 août 2012); ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 10; département d'État des États-Unis, *Country reports on terrorism 2011*, juillet 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/195768.pdf>) (consulté le 28 août 2012), p. 129; Siddiqui, A. K., «Two staffers killed in Kabul Bank attack», *Pajhwok Afghan News*, 21 février 2011 (<http://www.pajhwok.com/en/2011/02/21/two-staffers-killed-kabul-bank-attack>) (consulté le 23 août 2012); Khitab, H., «4 held for plotting attack on Kabul Bank», *Pajhwok Afghan News*, 18 juillet 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/18/4-held-plotting-attack-kabul-bank>) (consulté le 23 août 2012); Ehsas, Z., «5 militants, bank security guard killed in Sar-i-Pul», *Pajhwok Afghan News*, 15 octobre 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/10/15/5-militants-bank-security-guard-killed-sar-i-pul>) (consulté le 23 août 2012).

⁽¹⁶⁹⁾ Roggio, B., «Taliban suicide assault team kills 42 at Jalalabad bank», *The Long War Journal*, 19 février 2011 (http://www.longwarjournal.org/archives/2011/02/taliban-suicide_assa_3.php) (consulté le 11 novembre 2012).

⁽¹⁷⁰⁾ BBC News South Asia, *Afghan row with IMF over failed bank threatens salaries*, 20 juin 2011 (<http://www.bbc.co.uk/news/world-south-asia-13847292>) (consulté le 11 novembre 2012).

⁽¹⁷¹⁾ Mirwais Himmat, «Taliban shut schools after govt ban bikes», *Pajhwok Afghan News*, 19 avril 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/04/19/taliban-shut-schools-after-govt-ban-bikes>) (consulté le 11 novembre 2012).

⁽¹⁷²⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽¹⁷³⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽¹⁷⁴⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012.

Représentants et agents du gouvernement — Incidents en 2012

SUD Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés ont été rapportées dans le sud en 2012: assassinat d'un gouverneur de district au moyen d'un SVBIED ⁽¹⁷⁵⁾; assassinat de trois députés de district ⁽¹⁷⁶⁾; assassinat du membre d'un conseil pour la paix ⁽¹⁷⁷⁾; assassinat d'un directeur de district du département de l'eau et de l'irrigation ⁽¹⁷⁸⁾; assassinat du maire de Kandahâr, Ghulam Haider Hamidi, par un kamikaze portant un EEI dans son turban ⁽¹⁷⁹⁾; blessure par EEI d'un ancien chef de conseil provincial et d'un responsable de programme provincial relatif à la *taskara* ⁽¹⁸⁰⁾; blessure d'un chef de conseil de district ⁽¹⁸¹⁾; attaques contre deux gouverneurs de district ⁽¹⁸²⁾; attaque à la grenade contre le siège provincial du département des travaux publics ⁽¹⁸³⁾; attaque contre le président d'un conseil provincial ⁽¹⁸⁴⁾.

Par ailleurs, les insurgés ont tué deux membres de la *choura* de Panjwai (province de Kandahâr), dans la ville de Kandahâr, en janvier 2012 ⁽¹⁸⁵⁾. Les insurgés ont fait exploser un EEI contre le véhicule de plusieurs personnalités officielles dans le district de Tarin Kôt (province d'Orozgân): deux aînés tribaux et un sénateur ont été tués ⁽¹⁸⁶⁾. Les insurgés ont frappé le véhicule d'un haut conseiller (et ancien membre de la *Meshrano Jirga* ou Conseil des anciens) du gouverneur dans la ville de Tarin Kôt (Orozgân) au moyen d'un RCIED: le conseiller a été tué avec quatre autres personnes ⁽¹⁸⁷⁾. Deux insurgés ont attaqué la propriété du gouverneur provincial à Kandahâr: ils ont été abattus tous les deux par les agents de sécurité. Deux véhicules chargés d'EEI ont été trouvés à proximité de la propriété ⁽¹⁸⁸⁾. Les insurgés ont mené une attaque complexe dans la capitale de la province de Nimroz. Neuf assaillants munis de BBIED ont ouvert le feu contre le personnel de sécurité au siège du gouverneur provincial, à l'hôtellerie, au conseil provincial et au quartier général de la PNA ⁽¹⁸⁹⁾. En août 2012, il a été rapporté que le nouveau maire de Kandahâr avait reçu des menaces de mort sur son téléphone portable. La personne qui le menaçait lui a téléphoné en déclinant son identité. Elle a prévenu le maire qu'il serait tué s'il ne démissionnait pas. Le nouveau président du conseil provincial de Kandahâr, Ehsan Noorzai, a reçu des menaces similaires par téléphone. Le gouverneur a survécu à deux tentatives d'assassinat ⁽¹⁹⁰⁾.

⁽¹⁷⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12.

⁽¹⁷⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 20; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 17.

⁽¹⁷⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁷⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁷⁹⁾ Département d'État des États-Unis, *Country reports on terrorism 2011*, juillet 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/195768.pdf>) (consulté le 28 août 2012), p. 129.

⁽¹⁸⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 19; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 25; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 2; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 22.

⁽¹⁸³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 19; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 20; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁸⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 19.

⁽¹⁸⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18.

⁽¹⁸⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 19.

⁽¹⁹⁰⁾ Sarhaddi Nelson, S., *For Afghan leaders, facing death is a fact of life*, NPR, 30 août 2012 (<http://www.npr.org/2012/08/30/160306082/for-afghan-leaders-facing-death-is-a-fact-of-life>) (consulté le 25 septembre 2012).

SUD-EST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés ont été rapportées dans le sud-est en 2012: assassinat du beau-frère d'un ancien administrateur de district ⁽¹⁹¹⁾; assassinat d'un gouverneur de district ⁽¹⁹²⁾; assassinat du maire d'un chef-lieu de district ⁽¹⁹³⁾; assassinat d'un représentant du gouvernement ⁽¹⁹⁴⁾; attaque par RCIED contre un représentant provincial ⁽¹⁹⁵⁾.</p> <p>En janvier 2012, trois insurgés portant des BBIED et plusieurs armes sont parvenus à occuper le département des télécommunications dans la ville de Sharan (province de Paktikâ) et ont attaqué les locaux gouvernementaux environnants depuis cette position: trois membres de la PNA et quatre agents du gouvernement ont été tués dans les combats ⁽¹⁹⁶⁾.</p> <p>Par ailleurs, les insurgés ont attaqué le siège du gouverneur à Pul-i-Alam (province de Lôgar) ⁽¹⁹⁷⁾. Un habitant qui travaillait comme chauffeur pour une ONG a été enlevé à son domicile par les insurgés à Baraki Barak (Lôgar), apparemment parce qu'il avait été pris à tort pour un agent du gouvernement. Au cours de son interrogatoire, les insurgés l'ont accusé de collaborer avec le gouvernement. Il a été relâché après 12 heures de négociations avec les aînés tribaux ⁽¹⁹⁸⁾. Des combattants du réseau Haqqani portant des BBIED ont lancé une attaque de tirs d'armes légères (TAL) et de grenades propulsées par roquette (GPR) contre le siège du gouverneur provincial de Paktikâ ⁽¹⁹⁹⁾. En juin 2012, les insurgés ont enlevé le neveu du gouverneur provincial de Paktiyâ dans le district d'Ahmadabad ⁽²⁰⁰⁾.</p>
EST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés ont été rapportées dans l'est en 2012: assassinat de deux gouverneurs adjoints de district et du frère de l'un d'eux, blessure d'un accompagnateur civil et assassinat d'un directeur des finances de district ⁽²⁰¹⁾; attaques contre deux gouverneurs de district au cours desquelles des gardes du corps ont été blessés ou tués ⁽²⁰²⁾; enlèvement et assassinat d'un membre d'un conseil de développement communautaire (CDC) et incendie de la résidence privée d'un chef de CDC, blessant deux enfants ⁽²⁰³⁾; assassinat de deux représentants du PPRA qui avaient approché les insurgés pour les faire participer à leur programme ⁽²⁰⁴⁾; attentat à l'EEI contre le domicile de l'adjoint au maire de Jalalabad ⁽²⁰⁵⁾; assassinat ciblé d'un juge ⁽²⁰⁶⁾; attentat à l'EEI contre le gouverneur du district de Khogyani (province de Nangarhâr) ⁽²⁰⁷⁾.</p> <p>Par ailleurs, les insurgés ont attaqué la résidence d'un représentant du gouvernement dans la ville de Jalalabad (Nangarhâr) ⁽²⁰⁸⁾. La résidence d'un employé du procureur de Jalalabad a été attaquée par les insurgés dans le district de Bihsud (Nangarhâr) ⁽²⁰⁹⁾. Qurban Karimi, juge</p>

⁽¹⁹¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁹²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 15.

⁽¹⁹³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁹⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽¹⁹⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 2.

⁽¹⁹⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13.

⁽¹⁹⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 2.

⁽¹⁹⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 2.

⁽¹⁹⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 18.

⁽²⁰⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁰¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 15.

⁽²⁰²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 14.

⁽²⁰³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 17.

⁽²⁰⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 20.

⁽²⁰⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14.

⁽²⁰⁶⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 22.

⁽²⁰⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 14.

⁽²⁰⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 15.

⁽²⁰⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

à Bihsud, a été enlevé: il a été aperçu pour la dernière fois à Jalalabad et son cadavre a été retrouvé décapité dans le district de Chaparhar ⁽²¹⁰⁾. Les insurgés ont enlevé un représentant du gouvernement à Bati Kot (Nangarhâr): il a été relâché après la médiation des aînés ⁽²¹¹⁾. Les insurgés ont attaqué le véhicule privé d'un aîné tribal à Chaparhar: deux représentants du gouvernement qui l'accompagnaient ont été tués, un troisième blessé, de même que l'aîné en question ⁽²¹²⁾. Quatre agents du département provincial ont été blessés par l'explosion d'un EEI dans la ville de Jalalabad (Nangarhâr) ⁽²¹³⁾. En septembre 2012, il a été rapporté que les talibans mettaient en place des postes de contrôle dans plusieurs districts de Nangarhâr pour fouiller les véhicules en vue de rechercher des agents du gouvernement ⁽²¹⁴⁾. Les insurgés ont enlevé un membre du Conseil supérieur pour la paix, le mawlawi Shafiullah Shafi, dans le district de Bar Kunar (province de Kounar) ⁽²¹⁵⁾: il a été relâché en février 2012. D'après le gouverneur, des aînés tribaux sont intervenus et le Conseil a obtenu sa libération ⁽²¹⁶⁾. Les insurgés ont enlevé M. Mohibulla, membre de la *choura*, à Manogai (Kounar): il a été relâché après la médiation des aînés tribaux ⁽²¹⁷⁾. Un kamikaze taliban a tué le mawlawi Mahmad Hashem Munib, chef du Conseil pour la paix et la réintégration à Kounar: l'assaillant a intercepté le mawlawi entre la mosquée et son domicile dans le district de Wata Pur (Kounar) et a déclenché un engin dissimulé dans son turban (BBIED) en étreignant la victime ⁽²¹⁸⁾. Les insurgés ont enlevé un agent du parquet à Manogai (Kounar). Il a été relâché après la médiation des aînés tribaux ⁽²¹⁹⁾. Les insurgés ont tiré au lance-roquettes et au mortier contre le palais du gouverneur à Assadâbâd (Kounar) ⁽²²⁰⁾. Les talibans ont attaqué les bureaux de gouverneurs de district, des postes de police et de l'armée et d'autres bâtiments publics dans six districts de Kounar et à Assadâbâd, la capitale de la province ⁽²²¹⁾. Les insurgés ont dressé des postes de contrôle sur la route principale du district de Mandol (province de Nourestân) pour rechercher des agents du gouvernement ⁽²²²⁾. À Kamdesh (Nourestân), les talibans ont mis le feu à deux résidences privées de personnalités du Hezb-e Islami qui participaient au PPRA. L'ANSO explique que le Hezb-e Islami représente de facto l'autorité du gouvernement dans la région depuis le début de 2010 et que les talibans lui disputent cette autorité ⁽²²³⁾. Le gouverneur du Nourestân a échappé à un attentat des talibans contre son convoi. D'après certaines sources, ce n'est pas le premier attentat de ce genre contre lui ⁽²²⁴⁾. Les insurgés ont attaqué le convoi d'un sénateur à Laghmân: le sénateur n'a pas été blessé, contrairement à deux de ses gardes du corps ⁽²²⁵⁾.

⁽²¹⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 22.

⁽²¹¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13.

⁽²¹²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²¹³⁾ Tolonews, *Five civilians injured in Nangarhar blast*, 13 août 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7206-five-civilians-injured-in-nangarhar-blast>) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽²¹⁴⁾ Ariana News, *Taliban warns Nangarhar Mullahs not to perform funeral prayers on government security forces*, 9 septembre 2012 (<http://ariananews.af/regional/taliban-warns-nangarhar-mullahs-not-to-perform-funeral-prayers-on-government-security-forces/>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽²¹⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²¹⁶⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 27 février 2012 (source: *Afghanistan Times*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33913>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽²¹⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 17; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²¹⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 16.

⁽²¹⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 17; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 22.

⁽²²⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 12.

⁽²²¹⁾ Rubin, A. J., «Afghan Strike Shows Force and Restraint of Taliban», *The New York Times*, 3 août 2012 (<http://www.nytimes.com/2012/08/04/world/asia/taliban-strike-afghan-government-buildings.html>) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽²²²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14, 15 et 21.

⁽²²³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 14.

⁽²²⁴⁾ King, L., «In Afghanistan, targeted attacks on leaders an ominous trend», *Los Angeles Times*, 31 juillet 2012 (<http://www.afghanistannewscenter.com/news/2012/july/jul312012.html#a3>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽²²⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

CENTRE En avril 2012, trois unités d'insurgés ont attaqué, parmi d'autres cibles, le bâtiment du Parlement, un poste de la PNA et l'académie de l'ANA, au cœur de la ville de Kaboul, en utilisant des mortiers, des armes légères et des BBIED ⁽²²⁶⁾. Le mawlawi Arsala Rahmani, parlementaire et membre du Conseil pour la paix, a été assassiné par des tireurs inconnus près de l'université de Kaboul. Les insurgés ont tendu une embuscade au convoi d'un membre de la chambre haute du Parlement afghan à Surobi: deux gardes du corps ont été blessés ⁽²²⁷⁾. Un juge a été enlevé par les insurgés à Shinwari (province de Parwân) ⁽²²⁸⁾. Les insurgés ont fait tomber dans une embuscade le véhicule du gouverneur du district de Shinwari (Parwân), sans faire de victimes ⁽²²⁹⁾. Les insurgés ont tendu une embuscade au véhicule du gouverneur de Parwân: deux officiers de la PNA ont été tués dans l'attaque ⁽²³⁰⁾. Les insurgés ont attaqué le convoi du gouverneur provincial à Wardak, et un RCIED a été lancé en direction du gouverneur du district de Sayghan à Bâmiyân. L'ANSO y voit la preuve que les insurgés osent de plus en plus mener des actions ciblées dans cette zone ⁽²³¹⁾. En juillet 2012, les talibans ont tué Ismail Wafa, gouverneur du district de Chak (province de Wardak), et son fils en attaquant leur véhicule ⁽²³²⁾.

Au premier semestre de 2012, des sénateurs afghans ont reçu des messages menaçants sur leurs téléphones portables les avertissant qu'ils seraient pris pour cible s'ils approuvaient un accord de partenariat stratégique avec les États-Unis. Les membres du Parlement ont déclaré que les messages avaient été envoyés par le Front du mollah Dadullah (du nom d'un commandant taliban tué en 2007 lors d'une attaque dirigée par les forces américaines) ⁽²³³⁾.

NORD-EST Un EEI a été découvert et retiré du bureau du président du conseil provincial dans la ville de Taluqan (province de Takhâr) avant que ne s'y tienne une réunion de plusieurs personnalités gouvernementales de marque. Les insurgés ont dressé un poste de contrôle et arrêté les voitures afin de trouver les représentants du gouvernement à Wurduj (province de Badakhchan) ⁽²³⁴⁾. Un EEI dirigé contre le gouverneur du district de Chahar Dara (province de Kondôz) a explosé sans faire de victime ⁽²³⁵⁾. En août 2012, les insurgés ont tué Abdul Aziz, maire de district d'Ishkamish (Takhâr), et le membre du Conseil suprême pour la paix de Takhâr, avec trois autres personnes, à l'aide d'un EEI ⁽²³⁶⁾.

NORD-OUEST Deux postes de contrôle illégaux dressés par des insurgés ont été signalés à Sar-é Pol. Les insurgés recherchaient des représentants du gouvernement ou des membres du personnel des FSNA ⁽²³⁷⁾. Un agent du gouvernement travaillant pour une organisation internationale sous contrat journalier a été enlevé par les insurgés, avec son chauffeur, sur la route Sar-é Pol-Shiberghan, dans la province de Sar-é Pol: les deux personnes enlevées ont été relâchées sans rançon. Elles devaient leur libération à leur rôle dans le projet médical de l'organisation internationale, parce que la population soutient fortement ce programme ⁽²³⁸⁾. Les insurgés ont arrêté et enlevé, à Sar-é Pol, un groupe de civils circulant en Toyota blanche. Après leur interrogatoire, les ravisseurs se sont rendu compte de leur méprise: ils ont expliqué aux civils,

⁽²²⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 1.

⁽²²⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 1; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 17; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²²⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 2.

⁽²²⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²³⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5.

⁽²³¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 4.

⁽²³²⁾ RFE/RL, *Afghan District Governor, Son killed in attack*, 29 juillet 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghanistan-district-governor-killed/24660049.html>) (consulté le 28 août 2012).

⁽²³³⁾ RFE/RL, *Afghan Senate Chairman Confirms Threatening Messages*, 19 mai 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-senate-head-confirms-threats/24586431.html>) (consulté le 16 juillet 2012).

⁽²³⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 6 et 7.

⁽²³⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 9.

⁽²³⁶⁾ RFE/RL, *Bomb kills local Afghan official, peace council member*, 13 août 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-officials-killed-in-north-bombing/24675215.html>) (consulté le 28 août 2012).

⁽²³⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 5.

⁽²³⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

avant de les relâcher, que leur cible était des agents du gouvernement et qu'ils s'attendaient que ces derniers empruntent la route dans un véhicule semblable ⁽²³⁹⁾. Les insurgés ont tué un représentant du service d'irrigation des villages dans le district de Khulm (province de Balkh) ⁽²⁴⁰⁾. Les insurgés ont tué le frère d'un représentant de village dans le district de Mingajirh (province de Djôzjdjân) ⁽²⁴¹⁾. Les insurgés ont enlevé le fils d'un chef du conseil de développement communautaire dans le district de Khaniqa (Djôzjdjân) ⁽²⁴²⁾. Les insurgés ont fait exploser un EEI devant la maison du chef de la commission électorale indépendante dans la ville de Shiberghan (Djôzjdjân), blessant 11 personnes, dont son épouse et deux de ses enfants ⁽²⁴³⁾. Le fils d'un membre du conseil communautaire de district a été enlevé par les insurgés à Djôzjdjân, soi-disant à cause d'une discussion concernant le paiement de l'impôt aux insurgés ⁽²⁴⁴⁾. Les insurgés ont lancé une attaque contre le convoi du gouverneur du district de Qaysar (province de Fâryâb). Le chef de la sécurité de la PNA et le chef du département des affaires criminelles se trouvaient également dans le convoi ⁽²⁴⁵⁾. Un magistrat d'un tribunal de district a été blessé dans une attaque menée par les insurgés dans le district de Khani Chahar Bagh (Fâryâb) ⁽²⁴⁶⁾. Les insurgés ont tué un aîné tribal influent avec deux membres de sa famille au moyen d'un EEI dans le district de Qaysar (Fâryâb). L'aîné était membre de la *choura* de district et ancien gouverneur de district ⁽²⁴⁷⁾. Les insurgés ont pris pour cible des représentants du gouvernement à Dawlatabad (Fâryâb) ⁽²⁴⁸⁾. Un EEI a été découvert devant le bureau du maire de Qaysar (Fâryâb) ⁽²⁴⁹⁾. En septembre 2012, les talibans ont enlevé quatre aînés tribaux de leur domicile à Fâryâb, tous membres du conseil de développement communautaire ⁽²⁵⁰⁾.

OUEST

Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés ont été rapportées dans l'ouest en 2012: assassinat du chef d'un conseil de développement de district ⁽²⁵¹⁾; assassinat d'un juriste et d'un chef de CDC ⁽²⁵²⁾; attentat blessant trois gouverneurs de district et deux membres de leur famille ⁽²⁵³⁾; enlèvement de trois agents du département des statistiques ⁽²⁵⁴⁾.

Trois agents du gouvernement ont été capturés à un poste de contrôle des insurgés dans le district de Bala Buluk (province de Farâh) ⁽²⁵⁵⁾. Un SVBIED a explosé le long de la route menant à l'aéroport de Guzara (province de Hérât), tuant trois officiers de la PNA et neuf civils et blessant plusieurs autres civils. D'après l'ANSO, la cible de l'attentat était peut-être un représentant de haut rang du gouvernement qui devait traverser la zone. Les assaillants semblent avoir changé leurs plans lorsqu'un véhicule de la PNA a tenté d'appréhender le

⁽²³⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6.

⁽²⁴⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁴¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁴²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁴³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 14.

⁽²⁴⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 10.

⁽²⁴⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 8.

⁽²⁴⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁴⁷⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 14.

⁽²⁴⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 7.

⁽²⁴⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 7.

⁽²⁵⁰⁾ Humayoon Zaheen, M., et Qutbuddin Koti, «Taliban abduct 4 tribal elders in Faryab», *Pajhwok Afghan News*, 24 septembre 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/09/24/taliban-abduct-4-tribal-elders-faryab>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽²⁵¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁵²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁵³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 11; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 11; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁵⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁵⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

véhicule suicide ⁽²⁵⁶⁾. Les insurgés ont enlevé deux représentants du gouvernement à Pasaband (province de Ghôr) ⁽²⁵⁷⁾. Un représentant du gouvernement a été enlevé et assassiné par les insurgés à Aziz Abad (Hérât) ⁽²⁵⁸⁾. Les insurgés ont enlevé et tué le procureur du district de Farsi dans le district d'Adraskan (Hérât) ⁽²⁵⁹⁾. En juin 2012, une grenade a été lancée dans la résidence du gouverneur de Fâryâb, blessant une personne ⁽²⁶⁰⁾. Les insurgés ont enlevé et tué le juge du tribunal provincial de première instance de Ghôr: la veille, ils avaient enlevé son père et un villageois, mais les avaient relâchés tous deux après l'intervention des aînés du village ⁽²⁶¹⁾. Les insurgés ont frappé le gouverneur faisant fonction du district de Dawlat Yar (Ghôr) au moyen d'un RCIED ⁽²⁶²⁾. En juillet 2012, la MANUA a signalé que le juge du district de Saghar avait été transféré dans la capitale provinciale de Ghôr pour des raisons de sécurité ⁽²⁶³⁾. Les talibans ont assassiné le maire du district de Shindand (Hérât) devant sa résidence ⁽²⁶⁴⁾. Les insurgés ont tué un conseiller provincial et le maire de Ghormach (Bâdghîs) avec cinq civils dans une boutique de Ghormach en faisant exploser un EEI: sept autres civils ont été blessés ⁽²⁶⁵⁾.

Résumé — Représentants et agents du gouvernement

Les talibans et d'autres groupes d'insurgés ont voulu priver le gouvernement du soutien populaire et isoler le peuple du gouvernement par des intimidations, des lettres de nuit, des enlèvements et des assassinats ciblés dirigés contre des représentants et des agents du gouvernement. Les insurgés ont dressé des postes de contrôle à la recherche d'agents du gouvernement. Souvent, ils ont également pris pour cible des personnes liées aux représentants (par exemple les membres de leur famille) pour faire pression sur eux. Les talibans et d'autres groupes d'insurgés ont fait savoir, dans des déclarations publiques ou des messages, que les représentants du gouvernement étaient dans leur ligne de mire et ont exigé que la population cesse de collaborer avec le gouvernement.

Les intimidations ou les actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de toute une série de représentants du gouvernement sont attestées: députés nationaux, membres du Conseil supérieur pour la paix, membres des conseils locaux, gouverneurs de province et de district, juges, procureurs, personnel électoral et autres représentants du gouvernement.

Les données empiriques de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle de la situation. Les caractéristiques suivantes se dégagent de quelque 116 incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, au moins 22 incidents de menaces ou d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de représentants et d'agents du gouvernement ont été enregistrés. Trois des incidents ont eu lieu dans la ville de Kandahâr, un dans la ville de Zaranj (Nimrôz) et un autre dans la ville de Tarin Kôt (Orozgân). Dans le sud-est, au moins 10 incidents ont été enregistrés: un dans la ville de Pul-i-Alam (Lôgar) et deux dans la ville de Sharan (Paktîkâ). Dans l'est, au moins 34 incidents ont été enregistrés: deux dans la ville d'Assadâbâd (Kounar) et trois dans la ville de Jalalabad (Nangarhâr). Au centre, au moins 9 incidents ont été enregistrés, dont deux à Kaboul. Dans le nord-est, au moins 5 incidents ont été enregistrés, dont un dans la ville de Taluqan (Takhâr). Dans le nord-est, au moins 18 incidents ont été enregistrés, dont un dans la ville de Shiberghan (Djôzjdjân). Dans l'ouest, au moins 18 incidents ont été enregistrés.

⁽²⁵⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽²⁵⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 11; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁵⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 12.

⁽²⁵⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁶⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁶¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁶²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 12.

⁽²⁶³⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 22.

⁽²⁶⁴⁾ Sajad, «Taliban assassinate district mayor in Herat Province», *Khaama Press*, 14 juillet 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-assassinate-district-mayor-in-herat-province-887/>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽²⁶⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

- Toutes régions confondues: des députés ont été pris pour cible dans au moins 28 incidents; des gouverneurs, maires ou administrateurs de district, dans au moins 27 incidents; des gouverneurs de province ou leurs représentants, dans 11 incidents; des juges, procureurs ou fonctionnaires judiciaires, dans 10 incidents; des députés nationaux, dans 6 incidents; des maires de ville, dans deux incidents; du personnel électoral, dans un incident. D'autres représentants ou agents ont été pris pour cible dans 31 incidents.
- Dans au moins 12 incidents, les victimes ont été prises pour cible en dehors de leur service ou à leur résidence privée. Dans au moins 13 incidents, des membres de la famille du représentant ou de l'agent du gouvernement ont été pris pour cible.

Analyse — Intimidation et ciblage de représentants et d'agents du gouvernement

De nombreuses sources ont rapporté et décrit une campagne violente et de grande envergure, proclamée par les insurgés, contre des représentants et des agents du gouvernement. En 2012, au moins 116 incidents de ciblage de profils liés au gouvernement ont été enregistrés dans le présent rapport. Ce chiffre ne rend pas forcément compte de l'ensemble des incidents et ne permet pas de tirer une quelconque conclusion quant à leur fréquence. Il s'agit d'une liste indicative des tendances de 2012. Elle révèle que le ciblage de ces profils continue. Il a été rapporté, lors de plusieurs incidents, que les représentants et les agents du gouvernement étaient pris pour cible en dehors de leur service ou à leur résidence privée. Il est également rapporté que les membres de leur famille sont pris pour cible. Ces éléments prouvent que les insurgés suivent les individus ciblés à la trace.

Les incidents de 2012 présentent des exemples de profils de second plan (chauffeurs, agents de départements gouvernementaux, greffiers) et des exemples de profils de premier plan (députés nationaux, gouverneurs, membres du Conseil supérieur pour la paix). Pour certains profils, il est plus difficile de définir le niveau d'importance, qui doit être apprécié au vu des circonstances personnelles. Ce qui importe, c'est la manière dont le profil peut être perçu par les acteurs, à savoir les insurgés. Un membre de conseil local ou un chef de département local peut, par exemple, avoir un niveau élevé dans sa localité, mais un niveau inférieur en dehors de sa province. S'il est un ancien commandant des moudjahidin, à la tête d'un groupe armé, un membre de conseil local peut être perçu comme une personnalité de haut niveau dans d'autres provinces également.

- Les membres du Parlement et d'autres assemblées ont été massivement pris pour cible en 2010 et en 2011. Cette catégorie l'a été dans 28 des incidents dont il a été fait état pour 2012. L'ONU signale que les députées ont été plus particulièrement prises pour cible. La liste des incidents est non exhaustive, mais elle présente suffisamment de preuves pour affirmer que le ciblage de ce groupe a continué en 2012.
- Les gouverneurs de province et leur entourage (représentants, personnel ou membres de la famille) ont été pris pour cible par les insurgés dans le passé et lors des incidents de 2012. Il est avéré que le ciblage de ce groupe se poursuit. Les attaques ont lieu à leur résidence privée, dans des embuscades contre leur convoi ou dans leurs bureaux.
- Les gouverneurs, les maires ou les administrateurs de district sont dans la même situation que les gouverneurs de province. En 2012, 27 incidents ont été rapportés, ce qui indique clairement que le ciblage continue. Une source signale que bon nombre de gouverneurs de district ne sont pas en mesure de séjourner dans leur district à cause des menaces.
- Les juges, les procureurs et les autres agents judiciaires ont été pris pour cible par les insurgés au fil des ans, de même que les membres de leur famille. En 2012, ces actions ciblées se sont poursuivies. Il a été rapporté que les juges et les procureurs ne sont pas en mesure de rester dans leur district et qu'ils ne remplissent plus leur fonction à cause des menaces. Ces actions ciblées s'inscrivent dans la stratégie générale des insurgés visant à instaurer leur système judiciaire dans les zones qu'ils contrôlent.
- Le personnel électoral et les candidats aux élections ont été pris pour cible par les insurgés lors de plusieurs vagues d'attentats pendant les campagnes électorales.
- Certaines sources indiquent que la Banque centrale et la Kabul Bank constituent des cibles de choix pour les insurgés à cause de l'importance qu'elles revêtent pour le gouvernement afghan et parce que les salaires des enseignants et des membres de l'ANA et de la PNA sont payés par l'entremise de la banque. Toutefois, d'après plusieurs sources (Marifat, Ruttig et un analyste politique), cela ne signifie pas que le personnel bancaire est systématiquement pris pour cible par les insurgés. Dans les exemples d'attaques contre la Kabul Bank, aucune preuve de ciblage individuel des agents bancaires n'a été trouvée (lettres de nuit, enlèvement ou assassinats ciblés).

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux représentants et aux agents du gouvernement y sont également présentées. Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan déclare que le ciblage des représentants de rang inférieur du gouvernement prévaut dans les zones sous influence talibane et que ces incidents se produisent plus fréquemment dans les zones périphériques et peu sûres. D'après Marifat, à Mazâr-e Charîf, les représentants du gouvernement courent moins de risques d'être pris pour cible par les insurgés parce que leur influence y est limitée. Il explique, par ailleurs, que le sud et le sud-est sont les régions les plus dangereuses. Dans certaines zones du nord ou du centre de l'Afghanistan, la présence des talibans est moins marquée; ils ont donc moins l'occasion de mener des actions ciblées, mais des incidents se produisent néanmoins. Un analyste politique établi à Kaboul affirme que le risque est faible pour les représentants subalternes ou ordinaires du gouvernement, par exemple à Mazâr ou dans d'autres régions du nord. Ce n'est que lorsqu'ils voyagent dans les zones instables du sud, du sud-est ou de l'est qu'ils sont menacés. Les profils intermédiaires ou inférieurs ne sont pas exposés à la menace à Kaboul, à Hérât ou à Mazâr, sauf si une autre raison spécifique motive leur ciblage. Quraishi déclare que les représentants subalternes du gouvernement ne courent pas beaucoup de risques d'être pris pour cible par les insurgés dans certaines zones plus sûres d'Afghanistan, comme Kaboul ou Mazâr-e Charîf. En 2011, Giustozzi a indiqué qu'à Kaboul ou dans d'autres villes, les talibans s'en prennent surtout aux profils plus élevés, qui vont des représentants du gouvernement en activité aux échelons supérieurs. Ruttig affirme que, dans les zones disputées et celles contrôlées par le gouvernement, les assassinats ciblés sont plus fréquents que dans les zones totalement contrôlées par les talibans, mais il ne précise pas si les victimes sont de grade élevé ou inférieur. Un analyste politique indique que les représentants officiels de haut rang courent un risque élevé, les représentants du gouvernement de rang intermédiaire, un risque moins élevé, et les représentants subalternes, un risque faible, par exemple à Mazâr ou dans d'autres régions du nord. Les profils intermédiaires ou inférieurs ne sont pas en danger à Kaboul, à Hérât ou à Mazâr, sauf si une autre raison spécifique fait en sorte qu'ils soient pris pour cible.

La section 2.1.1, «Représentants et agents du gouvernement», fait en outre état d'intimidations et de violences ciblées à l'encontre de représentants et d'agents du gouvernement dans les villes de Kandahâr, Lashkargah (Helmand), Ghazni et Zaranj (Nimrôz), Tarin Kôt (Orozgân), Pul-i-Alam (Lôgar), Sharan (Paktîkâ), Asabad (Kounar), Jalalabad (Nangarhâr), Taluqan (Takhâr), Shiberghan (Djôzjdjân) et Farâh. Dans les villes de Kaboul et Maimana (Fâryâb), quelques attentats contre des cibles de haut rang ont été rapportés. Des preuves d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de représentants et d'agents du gouvernement ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes».

L'objectif général des talibans étant d'isoler le peuple du gouvernement et de le priver du soutien populaire ou de son influence par des intimidations et des actions ciblées, la défection des représentants ou des agents du gouvernement intimidés constitue un succès stratégique. Par ailleurs, rien ne prouve que les représentants ou les agents du gouvernement soient encore pris pour cible après avoir démissionné.

CONCLUSIONS

Les représentants et les agents de haut rang du gouvernement courent un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible par les insurgés sur l'ensemble du territoire afghan. Les représentants et les agents subalternes du gouvernement courent également un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible dans des zones périphériques peu sûres et un risque faible d'être pris pour cible dans des zones plus sûres d'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés, par exemple les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr.

Les agents ou les représentants subalternes du gouvernement ont la possibilité d'échapper aux menaces des insurgés en démissionnant, sauf si des circonstances personnelles spécifiques font qu'ils soient encore pris pour cible.

Si un représentant ou un agent subalterne du gouvernement cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.1.2. Forces de sécurité nationales afghanes

Les forces de sécurité nationales afghanes (FSNA) consistent en l'armée nationale afghane (ANA), la police nationale afghane (PNA) et la direction nationale de la sécurité (DNS). Cette dernière est le service des renseignements des autorités afghanes. Plusieurs services de police spécialisés relèvent de la PNA, comme la police afghane des frontières nationales (PAFN), la police afghane de maintien de l'ordre (PAMO) et la police afghane de lutte contre la criminalité (PALC). Il y a aussi la police locale afghane (PLA), mais l'initiative visant à mettre en place cette force n'a pas été menée à bien, et la PLA consiste en plusieurs milices locales qui ne sont pas toujours contrôlées par le gouvernement ⁽²⁶⁶⁾.

Plusieurs sources mentionnées précédemment signalent que les FSNA ont été intimidées et prises pour cible par les insurgés ⁽²⁶⁷⁾.

Les talibans ont pris pour cible la PNA dans le cadre d'une campagne de violences, et le mollah Omar a déclaré lors d'une interview en 2008: «Si la police d'un État est composée d'individus immoraux, irréguliers, drogués et rejetés par leurs familles, comment peut-elle protéger la propriété, la dignité et l'honneur du peuple?» ⁽²⁶⁸⁾. En 2011, Human Rights Watch a déclaré que la PNA constitue une proie facile pour les insurgés dans la mesure où elle est moins bien armée que l'ANA et davantage exposée aux postes de contrôle ou aux postes de police locaux. D'après Human Rights Watch, c'est encore plus le cas de la PLA ⁽²⁶⁹⁾. Le ministère afghan de l'intérieur estime que 1 292 policiers ont été tués et 2 447 blessés à la suite d'actes de violence en 2010 ⁽²⁷⁰⁾.

En 2012, l'ONU a rapporté des assassinats ciblés de policiers en dehors du service ⁽²⁷¹⁾. L'ANSO a signalé en avril 2012 que, sur une période de quinze jours, de cinq à huit membres des FSNA sont habituellement victimes d'un assassinat ciblé, dans la seule ville de Kandahâr ⁽²⁷²⁾. Les infiltrations d'insurgés menacent de plus en plus la sécurité des FSNA. Les intrus sont en mesure d'attaquer les membres des FSNA de l'intérieur ⁽²⁷³⁾. L'ANSO explique qu'à Kandahâr et à Helmand, le personnel de la PNA et la population locale liée aux FSNA constituent les principales cibles d'attaques à l'arme légère par des insurgés à moto ⁽²⁷⁴⁾. L'ANSO rapporte également plusieurs cas d'empoisonnement de policiers par des insurgés dans différentes régions d'Afghanistan ⁽²⁷⁵⁾. Les insurgés ont aussi lancé des attaques suicides et des attaques complexes contre des cibles liées aux FSNA dans les villes, notamment à Kaboul, à Sharan (Paktîkâ) et à Kandahâr ⁽²⁷⁶⁾.

⁽²⁶⁶⁾ Ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan* (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>), juillet 2012, p. 17, 19, 21, 22 et 35.

⁽²⁶⁷⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 8 et 9; contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/store/files/The%20ANSO%20Report%20%2816-31%20March%202012%29.pdf>) (consulté le 2 août 2012), p. 8; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan* (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>), juillet 2012, p. 17, 19, 21, 22 et 35.

⁽²⁶⁸⁾ Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 35.

⁽²⁶⁹⁾ HRW, *Just Don't Call It a Militia — Impunity, Militias, and the «Afghan Local Police»*, septembre 2011 (http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0911webwcover_0.pdf) (consulté le 30 septembre 2012), p. 24 et 25.

⁽²⁷⁰⁾ Tolonews, *2010 Claims Lives of 1292 Afghan Police*, 2 janvier 2011 (<http://www.tolonews.com/en/afghanistan/1489-2010-claims-lives-of-1292-afghan-police->) (consulté le 30 septembre 2012).

⁽²⁷¹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽²⁷²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17-19; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18, 19 et 21.

⁽²⁷³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 18.

⁽²⁷⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 13.

⁽²⁷⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 18 et 22; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 13.

⁽²⁷⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13; ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, *Travel advice by country — Afghanistan*, mis à jour: 18 septembre 2012 (toujours d'actualité le 7 octobre 2012) (<http://www.fc.gov.uk/en/travel-and-living-abroad/travel-advice-by-country/asia-oceania/afghanistan>) (consulté le 7 octobre 2012).

FSNA — Incidents en 2012

En février 2012, les talibans ont enlevé un homme et lui ont amputé la main parce que les membres de sa famille auraient collaboré avec les FSNA. D'après les témoins, un tribunal taliban a prononcé la peine d'amputation ⁽²⁷⁷⁾.

SUD

Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans le sud en 2012 ont été rapportées.

De nombreux membres des FSNA ont été tués ou blessés lors de plusieurs attaques ciblées à l'EEI. Les insurgés ont lancé un grand nombre d'attaques directes et complexes et perpétré des assassinats ciblés à l'encontre de membres des FSNA, de leurs véhicules, patrouilles, postes de contrôle, postes et quartiers généraux, au moyen d'armes légères ou lourdes, de BBIED et de VBIED. Ils ont mené plusieurs attaques contre des équipes d'éradication du pavot. D'après l'ANSO, ces événements indiquent l'importance de l'industrie du pavot pour les insurgés. Beaucoup de membres des FSNA ont été enlevés et tués, même en dehors de leur service. Les insurgés ont également tué plusieurs parents de membres des FSNA ⁽²⁷⁸⁾.

Par exemple, des insurgés ont lancé une attaque à la GPR dans la ville de Kandahâr. Par la suite, un SVBIED a explosé au moment où des agents de la PNA et des civils arrivaient sur place, tuant 10 personnes et en blessant 22 autres ⁽²⁷⁹⁾. Un insurgé a déclenché un SVBIED près d'une antenne de la PNA dans la ville de Kandahâr. L'explosion a été suivie d'une attaque d'un autre insurgé portant un BBIED (le deuxième assaillant a été tué instantanément) ⁽²⁸⁰⁾. Un attentat suicide en plusieurs phases a été perpétré par des insurgés contre le chef-lieu du district de Musa Qala (province de Helmand). Des BBIED ont fait plusieurs victimes parmi les forces de police ⁽²⁸¹⁾. Les insurgés ont demandé à un garçon de 13 ans de mener un âne chargé d'un EEI à un poste de contrôle de la PNA dans le district de Tarin Kôt (province d'Orozgân): l'engin a explosé prématurément et l'enfant a été tué ⁽²⁸²⁾. Les talibans ont tué un haut gradé de la police au moyen d'un RCIED dans la ville de Ghazni (province de Ghazni). En août 2012, les talibans ont tué le chef de la police du district de Shamozaï (province de Zâbol) au moyen d'un EEI ⁽²⁸³⁾.

SUD-EST

Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans le sud-est en 2012 ont été rapportées.

Les insurgés ont pris les FSNA pour cible dans le sud-est par des attaques directes et complexes, des assassinats ciblés et des frappes à l'EEI en de nombreuses occasions: des membres des FSNA ont été tués en dehors de leur service, et leurs résidences privées ont également été attaquées ⁽²⁸⁴⁾.

⁽²⁷⁷⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 24.

⁽²⁷⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 13; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 21; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17-21; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17-19; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18, 19 et 21; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 16, 17 et 19; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 17, 19 et 21; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 22-24; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 17; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5; RFE/RL, *Afghan District Governor, Son killed in attack*, 29 juillet 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghanistan-district-governor-killed/24660049.html>) (consulté le 28 août 2012); Sajad, «Taliban behead 12 years old Afghan boy in Kandahar», *Khaama Press*, 31 août 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-behead-12-years-old-afghan-boy-in-kandahar-743/>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽²⁷⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12.

⁽²⁸⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17.

⁽²⁸¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 18.

⁽²⁸²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽²⁸³⁾ Haleem, A., «Afghan militancy, conflicts claim 35 lives in 2 days», *Xinhua*, 1^{er} août 2012 (http://news.xinhuanet.com/english/world/2012-08/01/c_131754059.htm) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽²⁸⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 16; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 2, 14 et 15; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 2, 3, 15 et 20; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 15 et 18; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 3, 14 et 20; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 4, 19 et 21.

Par exemple, un groupe local d'insurgés a enlevé deux habitants qui retournaient chez eux à Azra (province de Lôgar). Tous deux étaient employés par la police de la province de Nangarhâr. Le même jour, la population locale a réussi à obtenir leur libération. L'ANSO voit là un exemple de la manière dont les relations personnelles l'emportent sur les considérations idéologiques dans un contexte local ⁽²⁸⁵⁾. Les insurgés ont fait exploser un EEI dans un parc devant le département de l'enseignement dans la ville de Khôst (province de Khôst) afin d'attirer la PNA sur place: un second engin a ensuite été déclenché pour atteindre les policiers ⁽²⁸⁶⁾.

EST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans l'est en 2012 ont été rapportées.</p> <p>Les insurgés ont pris les FSNA pour cible dans l'est par des attaques directes et indirectes, des EEI, des enlèvements et des assassinats ciblés; les insurgés ont aussi attaqué les équipes d'éradication du pavot des FSNA dans l'est de l'Afghanistan ⁽²⁸⁷⁾.</p> <p>Les insurgés ont enlevé 14 agents de la PNA originaires du Nourêtân dans la vallée de Pech (province de Kounar). Les aînés tribaux sont intervenus pour obtenir leur libération, mais les agents enlevés ont dû jurer de ne pas reprendre leur travail à la PNA ⁽²⁸⁸⁾.</p>
CENTRE	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans le centre en 2012 ont été rapportées.</p> <p>Les insurgés ont attaqué les FSNA dans l'est par des attaques directes et à l'EEI. Les insurgés ont également attaqué des équipes d'éradication du pavot des FSNA dans le centre de l'Afghanistan. Des parents de membres des FSNA ont eux aussi été menacés, tués ou blessés lors d'attaques ciblées ⁽²⁸⁹⁾.</p>
NORD-EST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans le nord-est en 2012 ont été rapportées.</p> <p>Les insurgés ont pris pour cible les FSNA dans le nord-est par des attaques directes, des EEI, des enlèvements et des assassinats ciblés ⁽²⁹⁰⁾.</p> <p>En septembre 2012, un kamikaze a tué 10 policiers et 6 civils dans la ville de Kondôz (province de Kondôz): les talibans ont revendiqué l'attentat ⁽²⁹¹⁾.</p>

⁽²⁸⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 3.

⁽²⁸⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 15 et 18; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 3.

⁽²⁸⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 11; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13-16; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 14, 16 et 17; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 13 et 14; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13, 14 et 16; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 16, 18 et 20; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; UNAMA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 11 janvier 2012 (source: Ariana TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33951>) (consulté le 18 septembre 2012).

⁽²⁸⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 16.

⁽²⁸⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 2-4; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 1 et 2; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 1-3; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 4; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 1-3 et 5; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 14; RFE/RL, *Two Soldiers, Four Afghan Intelligence Officers Killed*, 14 août 2012 (<http://www.rferl.org/content/two-soldiers-four-afghan-intelligence-officials-killed/24667268.html>) (consulté le 14 août 2012); MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 5 janvier 2012 (source: Tolo TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33956>) (consulté le 18 septembre 2012).

⁽²⁹⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 11; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 6-8; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 5 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 4, 6 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5 et 9; RFE/RL, *Bomb kills local Afghan official, peace council member*, 13 août 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-officials-killed-in-north-bombing/24675215.html>) (consulté le 28 août 2012).

⁽²⁹¹⁾ Reuters, *Suicide bomber kills 16 in North Afghanistan*, 10 septembre 2012 (<http://www.reuters.com/article/2012/09/10/us-afghanistan-bomb-idUSBRE8890OP20120910>) (consulté le 3 octobre 2012).

NORD-OUEST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans le nord-ouest en 2012 ont été rapportées.</p> <p>Les insurgés ont pris pour cible les FSNA dans le nord-est par des attaques directes, des EEI, des enlèvements et des assassinats ciblés: des parents de membres des FSNA ont également été pris pour cible ⁽²⁹²⁾.</p> <p>En juin 2012, les insurgés ont attaqué les FSNA dans la ville de Sar-é Pol (province de Sar-é Pol) ⁽²⁹³⁾.</p>
OUEST	<p>Plusieurs attaques ciblées menées par les insurgés dans l'ouest en 2012 ont été rapportées.</p> <p>Les insurgés ont pris pour cible les FSNA dans l'ouest par des attaques directes, des EEI, des enlèvements et des assassinats ciblés. Des parents de membres des FSNA et des membres des FSNA ont également été pris pour cible en dehors de leur service. L'éradication du pavot a provoqué de nombreuses attaques d'insurgés ⁽²⁹⁴⁾.</p> <p>En avril 2012, les insurgés ont décapité plusieurs agents de la PLA à Push e Rod (province de Farâh). D'après l'ANSO, cela indique que les insurgés voulaient dissuader la population de participer au PPRA et au projet de la PLA ⁽²⁹⁵⁾.</p>

Résumé — FSNA

Les talibans et d'autres groupes d'insurgés ont désigné comme cible les forces de sécurité nationales afghanes, qui comprennent la police nationale afghane, l'armée nationale afghane et la direction nationale de la sécurité. La PNA, qui englobe la police locale afghane, est particulièrement vulnérable aux attaques des insurgés en raison de son exposition dans certains postes reculés sur le terrain.

L'infiltration des insurgés dans les rangs des FSNA, les assassinats ciblés (attaques à l'arme légère par des motocyclistes, par exemple), les empoisonnements, les attaques complexes et les attaques suicides menées par les insurgés font planer une menace permanente sur le personnel des forces de sécurité. Des événements de cette nature ont même eu lieu dans la ville de Kaboul.

Les incidents enregistrés en 2012 montrent amplement que les FSNA sont prises très fréquemment ou régulièrement pour cible dans toutes les régions d'Afghanistan. Leurs membres sont victimes d'assassinats ciblés, d'enlèvements, d'empoisonnements, de mutilations et d'attaques, notamment complexes ou au moyen d'un EEI. Ils ne sont pas uniquement pris pour cible dans l'exercice de leurs fonctions, puisque dans une quinzaine d'incidents enregistrés, ils sont visés en dehors de leur service ou dans la sphère privée. Dans une dizaine d'incidents enregistrés, les membres de leur famille ont également été pris pour cible. Parfois, une lettre de nuit individuelle leur a été adressée ou ils ont été condamnés par un tribunal taliban.

Il existe des preuves attestant que les FSNA ont été prises pour cible dans plusieurs villes afghanes, notamment lors d'attaques contre leurs quartiers généraux: Lashkargah (Helmand), Ghazni (Ghazni), Sharan (Paktikâ), Gardez (Khôst), Khôst (Khôst), Pul-i-Alam (Lôgar), Jalalabad (Nangarhâr), Mehtarlâm (Laghmân), Kondôz (Kondôz), Sar-é Pol (Sar-é Pol) et Kaboul (Kaboul). En haut de la liste figure la ville de Kandahâr (Kandahâr), pour laquelle l'ANSO a rapporté, en avril 2012, une moyenne de cinq à huit assassinats ciblés à l'encontre des membres des FSNA tous les quinze jours.

⁽²⁹²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 5 et 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6, 7 et 9; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 5 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 6-8 et 10; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 7, 9 et 10.

⁽²⁹³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 6.

⁽²⁹⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 12 et 13; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10-12; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 12 et 13; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 9 et 10; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 10 et 12; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 14 et 15.

⁽²⁹⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12.

Analyse — Intimidation et ciblage des FSNA

Le ciblage des membres des FSNA par les insurgés est fréquent et généralisé. Les membres des FSNA sont passibles d'attaques, d'assassinats ciblés, d'exécutions publiques, de condamnation à mort par les tribunaux talibans, d'enlèvements et de mutilations. Les insurgés visent également les membres de la famille du personnel des FSNA afin d'inciter les policiers et les soldats à faire défection. Il y a des exemples d'actions ciblées contre des membres des FSNA en dehors de leur service, à leur domicile ou dans leur sphère privée. Plusieurs éléments de ces actions indiquent que les intéressés ont été suivis à la trace par les insurgés.

Les hauts gradés des FSNA sont, par exemple, des commandants ou des colonels; les membres subalternes des FSNA sont, par exemple, des soldats de l'ANA ou des agents de police.

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux représentants et aux agents du gouvernement y sont également présentées: les propos de Giustozzi indiquent qu'à Kaboul, des colonels de l'armée et de la police ont été pris pour cible, de même que des commandants des services de sécurité, mais que, dans le sud, des officiers de tout grade ont été visés.

En outre, la section 2.1.2 sur les FSNA fait état d'intimidations et de violences ciblées à l'encontre des membres des FSNA dans plusieurs villes d'Afghanistan, notamment d'attaques contre leurs quartiers généraux: Lashkargah (Helmand), Ghazni (Ghazni), Sharan (Paktikâ), Gardez (Khôst), Khôst (Khôst), Pul-i-Alam (Lôgar), Jalalabad (Nangarhâr), Mehtarlâm (Laghmân), Kondôz (Kondôz) et Kaboul (Kaboul). Dans la ville de Kandahâr, un nombre très élevé d'incidents frappant le personnel des FSNA a été enregistré. Il importe de noter que les membres des FSNA sont visés par la violence des attaques complexes menées dans le centre des villes, comme il a été exposé à la section 1.1.9, «Attaques contre les chefs-lieux de district, les capitales provinciales et Kaboul». Des preuves d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de membres des FSNA ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes», dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux représentants et aux agents du gouvernement y sont également présentées: en 2012, un contact local dans le sud-est a expliqué que, pour satisfaire les talibans, il ne suffit certainement pas de démissionner lorsqu'on a travaillé pour les FSNA. Un membre du personnel d'une organisation internationale de développement a également indiqué qu'une défection n'était pas suffisante pour les talibans dans le cas des membres des FSNA, qui doivent changer de camp pour trouver grâce à leurs yeux. L'ANSO cite l'exemple du ciblage des agents de la PIC par les insurgés pendant toute l'année 2012 et estime possible que certains d'entre eux rejoignent l'insurrection en raison de ces actions ciblées.

CONCLUSIONS

Les hauts gradés des FSNA courent un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible par les insurgés partout en Afghanistan. Les grades subalternes courent un risque faible d'être intimidés ou pris pour cible dans les zones plus sûres d'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés, sauf si des circonstances personnelles spécifiques accroissent le risque. Ils sont également susceptibles d'être visés par des attaques complexes dans plusieurs autres villes, dont Kaboul.

Les membres des FSNA peuvent encore être pris pour cible par les insurgés, même après avoir démissionné.

Si un membre subalterne des FSNA cesse son activité et peut fuir et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.1.3. Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement

À partir de 2005, les insurgés ont attaqué les civils perçus comme des collaborateurs du gouvernement afghan⁽²⁹⁶⁾. D'après Giustozzi, les talibans ciblent, menacent, enlèvent ou tuent également les membres de la famille des collaborateurs du gouvernement afin de faire pression sur eux⁽²⁹⁷⁾. L'ANSO note qu'il est fréquent que les civils qui travaillent pour le gouvernement soient directement pris pour cible⁽²⁹⁸⁾.

Le fait de se rendre régulièrement dans les centres administratifs, les capitales provinciales ou à Kaboul peut être un motif de suspicion de collaboration avec le gouvernement aux yeux des insurgés⁽²⁹⁹⁾. Les tribunaux talibans ont condamné à mort des collaborateurs du gouvernement⁽³⁰⁰⁾.

L'ONU a rapporté des assassinats ciblés de soutiens du gouvernement en 2011 et en 2012⁽³⁰¹⁾.

Le 2 mai 2012, les talibans ont fait savoir, dans leur déclaration annuelle sur le lancement de leur opération de printemps «Al Farouq», que leurs cibles principales étaient les personnes liées aux ministères de la défense, de l'intérieur et des renseignements et toute personne opposée aux moudjahidin⁽³⁰²⁾.

Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement — Incidents en 2012

SUD	Un fournisseur de vivres de la PNA a été tué par un EEI placé dans sa résidence dans le district de Tarin Kôt ⁽³⁰³⁾ . Dans le district de Dek Yah (province de Ghazni), les insurgés ont enlevé six civils, accusés de collaborer avec le gouvernement ⁽³⁰⁴⁾ . Dans la province de Helmand, les insurgés ont tué cinq agriculteurs locaux, accusés d'avoir accepté d'un programme gouvernemental des engrais et d'autres formes de soutien à l'agriculture. L'ANSO considère cela comme une interprétation extrêmement large de la notion de «collaboration avec le gouvernement» ⁽³⁰⁵⁾ .
SUD-EST	Un boucher local a été pris pour cible par un EEI dans la ville de Khôst. Il fournissait la PNA ⁽³⁰⁶⁾ . Les insurgés ont attaqué la maison d'un interprète qui travaillait pour la PNA dans le district de Gardez (province de Paktyâ) ⁽³⁰⁷⁾ . Les insurgés ont tué un civil à Sar Hawza (Paktyâ) parce qu'il aurait collaboré avec le gouvernement ⁽³⁰⁸⁾ .
EST	Les insurgés ont arrêté et pillé des camions dans la vallée de Pech (province de Kounar) à un poste de contrôle illégal. Les camions, affrétés par un contractant privé, acheminaient des vivres à la PNA (province de Nourêstân) ⁽³⁰⁹⁾ . Les insurgés ont attaqué une entreprise de

⁽²⁹⁶⁾ Franco, C., *Islamic militant insurgency in Afghanistan experiencing «Iraqization»*, Eurasianet, 8 novembre 2005 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/46f2580dc.html>) (consulté le 28 juin 2012); MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 24 janvier 2011 (source: *Weesa Daily*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34215>) (consulté le 19 septembre 2012); MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 25.

⁽²⁹⁷⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10.

⁽²⁹⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 10.

⁽²⁹⁹⁾ Reuter, C., et Yunus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 113-115; Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 162.

⁽³⁰⁰⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 168.

⁽³⁰¹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽³⁰²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 1 et 20.

⁽³⁰³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁰⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁰⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 21.

⁽³⁰⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 15.

⁽³⁰⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁰⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 18.

⁽³⁰⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 16.

construction qui travaillait sur un projet gouvernemental dans le district de Kot (province de Nangarhâr): aucune victime n'a été déplorée ⁽³¹⁰⁾. Les insurgés ont tué par balles un civil à Alishing (province de Laghmân) après qu'il a menacé d'informer les FSNA de leur projet de placer un EEI à proximité de sa maison ⁽³¹¹⁾.

NORD-EST	Un insurgé est entré par effraction dans la résidence privée de deux anciens commandants moudjahidin à la recherche d'armes. Les commandants ont surpris le cambrioleur et ouvert le feu sur lui. Ces deux commandants ne faisaient pas vraiment partie d'une milice progouvernementale, mais passaient pour des collaborateurs du gouvernement. D'après l'ANSO, cet événement illustre la forte présence des insurgés dans la région et leur détermination à défier directement des cibles importantes ⁽³¹²⁾ . Les insurgés ont tué deux journalistes œuvrant à la construction d'un poste de contrôle de la police dans le district de Sar-é Pol (province de Sar-é Pol) ⁽³¹³⁾ . Les insurgés ont enlevé deux ingénieurs travaillant sur un projet du gouvernement dans le district de Muqur (province de Bâdghîs): ils ont été relâchés après l'intervention des aînés locaux ⁽³¹⁴⁾ .
OUEST	Les insurgés ont attaqué plusieurs convois de ravitaillement des FSNA à Farâh au moyen d'EEI ⁽³¹⁵⁾ . Les insurgés ont assassiné un civil dans la ville de Farâh et un autre dans le district de Khak e Safid (province de Farâh), en raison de leurs liens avec le gouvernement ⁽³¹⁶⁾ . Une personne a été arrêtée à un poste de contrôle illégal des insurgés à Bâdghîs et enlevée au motif qu'elle entretenait des liens avec le gouvernement ⁽³¹⁷⁾ .

2.1.3.1. Membres de milices progouvernementales ou de milices antitalibans

D'après Human Rights Watch, le gouvernement afghan a réactivé plusieurs groupes armés irréguliers pour faire face à la détérioration de la sécurité, en particulier dans le nord de l'Afghanistan. Des communautés et des dirigeants locaux puissants ont également créé des centaines de petites milices dans différentes régions d'Afghanistan. Depuis 2001, beaucoup de ces groupes et milices ont été intégrés dans plusieurs programmes ou initiatives de défense locale par le gouvernement et les forces internationales et ont donc reçu un statut officiel. Ces initiatives sont, par exemple, la police auxiliaire nationale afghane (programme 2006-2008), les forces de défense communautaire (programme visant à organiser la protection locale en vue des élections de 2009), l'initiative de défense communautaire/défense locale (programme 2009-2010), la police locale afghane (depuis 2010, la police locale afghane fait partie de la police nationale afghane) et la sécurité provisoire des infrastructures critiques (programme militaire américain depuis 2010). D'après HRW, ces milices s'attirent les attaques des insurgés ⁽³¹⁸⁾.

Giustozzi et Reuter signalent que les talibans ont mené une campagne d'assassinats ciblés contre les dirigeants de milices proactives dans le nord de l'Afghanistan au premier semestre de 2010 ⁽³¹⁹⁾.

⁽³¹⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³¹¹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 17.

⁽³¹²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 11.

⁽³¹³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 10.

⁽³¹⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³¹⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 10.

⁽³¹⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽³¹⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 13.

⁽³¹⁸⁾ HRW, *Just Don't Call It a Militia — Impunity, Militias, and the «Afghan Local Police»*, septembre 2011 (http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0911webwcover_0.pdf) (consulté le 30 septembre 2012), p. 1-25; ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan* (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>), juillet 2012, p. 17, 19, 21, 22 et 35.

⁽³¹⁹⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 26.

L'ANSO estime possible que les insurgés prennent systématiquement pour cible les combattants de la protection des infrastructures critiques ⁽³²⁰⁾ afin de les convaincre de changer de camp. Les membres de la PIC ont été l'une des cibles principales des insurgés, qui les ont attaqués à plusieurs reprises en 2012 ⁽³²¹⁾.

Au printemps 2012, des centaines d'habitants d'Andar (Ghazni) ont pris les armes pour se révolter contre les talibans. Des affrontements ont eu lieu, au cours desquels des combattants talibans ont été tués ⁽³²²⁾. Les talibans se sont vengés contre la population et ont pris pour cible les chefs de communauté qui soutenaient la révolte ⁽³²³⁾. Dans deux blogs sur le site web du réseau d'analystes afghans, Emal Habib explique que le gouvernement a été impliqué dans une révolte populaire contre les talibans à Ghazni, qu'un *arbakai* s'est battu avec les talibans et que des révoltes comparables ont échoué dans les districts voisins de Ghazni ⁽³²⁴⁾. La révolte d'Andar a été suivie par des événements similaires dans d'autres régions d'Afghanistan ⁽³²⁵⁾.

Membres de milices progouvernementales ou de milices antitalibans — Incidents en 2012

NORD-EST	Les insurgés ont tué le commandant d'une MPG au moyen d'un BBIED à Kishim (province de Badakhchan). Plusieurs personnes ont été blessées autour de lui ⁽³²⁶⁾ .
NORD-OUEST	Un EEI visant apparemment un commandant de la PIC a explosé à l'extérieur d'une mosquée dans le district de Dawlatabad (province de Fâryâb), et un RCIED visant un autre commandant de la PIC a également explosé à Dawlatabad. Ces attentats n'ont fait aucune victime ⁽³²⁷⁾ . Les insurgés ont attaqué plusieurs membres de la PIC dans la province de Djôzdjân. Un ancien commandant moudjahid a été tué dans ce genre d'attaque dans le chef-lieu du district de Darzab (Djôzdjân) ⁽³²⁸⁾ . Les insurgés ont attaqué des membres d'une initiative de défense locale (IDL) dans le district de Sar-é Pol (province de Sar-é Pol) ⁽³²⁹⁾ . Un poste de contrôle de la PIC a été attaqué par les insurgés à Qush Tapa (Djôzdjân). Des combattants de la PIC ont été attaqués par des insurgés locaux à Qush Tapa et à Darzab (Djôzdjân). Un commandant local a été tué par deux hommes en armes à Aqcha (Djôzdjân): le commandant s'était mis à collaborer avec le gouvernement et avait l'intention de créer une MPG ⁽³³⁰⁾ . Un poste de contrôle de la PIC a été attaqué par les insurgés à Bilchiragh (Fâryâb) ⁽³³¹⁾ . Les résidences

⁽³²⁰⁾ La «protection des infrastructures critiques» est une division de sécurité animée principalement par des milices tribales et des individus armés. Elle est utilisée pour la protection des infrastructures et des projets de l'OTAN.

⁽³²¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 6; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 8.

⁽³²²⁾ Maftoon, S., «Andar residents up in arms against Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 21 mai 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/05/21/andar-residents-arms-against-taliban>) (consulté le 4 septembre 2012); Maftoon, S., «Andar residents kill 2 Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 2 juin 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/06/02/andar-residents-kill-2-taliban>) (consulté le 4 septembre 2012); MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 20; Sadaf Shinwari, «Anti-Taliban public uprising started in Logar province», *Khaama Press*, 30 août 2012 (<http://www.khaama.com/anti-taliban-public-uprising-started-in-logar-province-164/>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽³²³⁾ Maftoon, S., «Andar residents up in arms against Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 21 mai 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/05/21/andar-residents-arms-against-taliban>) (consulté le 4 septembre 2012); Maftoon, S., «Andar residents kill 2 Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 2 juin 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/06/02/andar-residents-kill-2-taliban>) (consulté le 4 septembre 2012); MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 20; Sadaf Shinwari, «Anti-Taliban public uprising started in Logar province», *Khaama Press*, 30 août 2012 (<http://www.khaama.com/anti-taliban-public-uprising-started-in-logar-province-164/>) (consulté le 24 septembre 2012); Ariana News, *Attempt failed to assassinate ex-Ghazni governor*, 25 août 2012 (<http://ariananews.af/regional/attempt-failed-to-assassinate-ex-ghazni-governor/>) (consulté le 25 septembre 2012); Sajad, «Taliban kill 5 abducted Afghan civilians in Ghazni province», *Khaama Press*, 31 août 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-kill-5-abducted-afghan-civilians-in-ghazni-province-744/>) (consulté le 24 septembre 2012); Ariana News, *Uprising members kill 20 Taliban in Ghazni*, 24 septembre 2012 (<http://ariananews.af/regional/uprising-members-kill-20-taliban-in-ghazni/>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽³²⁴⁾ Habib, E., *AAN Reportage (2): The Andar Uprising — Has the Tide Already Turned?*, AAN (blog) (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2969>) (consulté le 3 octobre 2012); Habib, E., *AAN Reportage: Who fights whom in the Andar Uprising?*, AAN (blog), 10 août 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2916>) (consulté le 3 octobre 2012).

⁽³²⁵⁾ Ariana News, *Public Uprising against the Taliban in Kandahar*, 25 août 2012 (<http://ariananews.af/regional/public-uprising-against-the-taliban-in-kandahar/>) (consulté le 25 septembre 2012); Sadaf Shinwari, «Anti-Taliban public uprising started in Logar province», *Khaama Press*, 30 août 2012 (<http://www.khaama.com/anti-taliban-public-uprising-started-in-logar-province-164/>) (consulté le 24 septembre 2012); Tolonews, *Kapisa Residents take fight to the Taliban*, 4 septembre 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7448-kapisa-residents-take-fight-to-the-taliban->) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽³²⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 7.

⁽³²⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 9.

⁽³²⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 8.

⁽³²⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6.

⁽³³⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 6; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 8.

⁽³³¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 8.

de combattants de MPG ont été attaquées à Chimtal (province de Balkh). Des unités de la PIC — essentiellement composées de combattants afghans et de milices tribales — ont été attaquées par les insurgés à plusieurs occasions à Balkh. En juin 2012, les insurgés ont assassiné deux membres de la PIC à leur résidence privée ⁽³³²⁾.

2.1.3.2. Aînés tribaux, chefs locaux et dignitaires religieux

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, fait état d'intimidations et d'actions ciblées menées par les talibans à l'encontre des aînés perçus comme des collaborateurs du gouvernement et des mollahs ayant siégé aux conseils des oulémas chargés de rendre des avis au gouvernement ⁽³³³⁾. Marifat affirme que, surtout à partir de 2008, de nombreuses personnes influentes (aînés tribaux, dignitaires religieux, etc.) qui soutenaient le gouvernement ont été prises pour cible par les talibans. Ceux-ci ont du moins cherché à les chasser de leur zone d'influence, mais ont aussi tué nombre d'entre eux. D'après Marifat, au moins 600 aînés, dignitaires religieux et personnes influentes ont été tués ⁽³³⁴⁾. La MANUA et l'AIHRC rapportent l'assassinat d'au moins 42 aînés tribaux sur l'ensemble du territoire afghan en 2010, tout en précisant que ce chiffre est probablement sous-estimé ⁽³³⁵⁾.

En 2004 et en 2005, plusieurs mollahs ont été tués à Ghazni par les talibans, qui les accusaient d'espionnage ou de coopération avec le gouvernement. Ils ont été tués alors qu'ils étaient en déplacement ou après avoir été enlevés chez eux ou à la mosquée. En 2006, Qari Baba, un commandant moudjahid influent, également aîné tribal à Andar (Ghazni), a été tué par les talibans dans une embuscade. Le mollah Farouq, commandant taliban, a expliqué que Baba avait été éliminé au motif qu'il voulait protéger la construction de la route et qu'il s'opposait aux talibans ⁽³³⁶⁾. En 2007 et en 2008, les talibans ont tué plusieurs chefs communautaires ou tribaux progouvernementaux de haut rang: le mollah Naqibullah, Bacha Khan, Malim Akbar Khakrezwal, Abdul Hakim Jan et Habibullah Jan ⁽³³⁷⁾. Plusieurs autres exemples ont été signalés dans la province d'Orozgân et le sud-est ⁽³³⁸⁾.

D'après Ruttig, une ONG ayant de bons contacts dans le sud-est de l'Afghanistan a enregistré une intensification des contacts entre les talibans et les aînés tribaux en octobre 2007. Il signale que les aînés étaient de plus en plus souvent intimidés et que cela amenait beaucoup d'entre eux à déménager dans les centres urbains ⁽³³⁹⁾. Coghlan explique, dans son analyse de l'insurrection dans la province de Helmand, que les talibans ont toujours été très durs envers les aînés tribaux qui manifestent leurs sympathies progouvernementales, en les harcelant, en les battant ou en les enlevant. D'après Coghlan, les talibans réfléchissent désormais à deux fois avant de tuer des aînés, probablement parce qu'ils ont besoin du soutien de la population et qu'ils risquent de la mécontenter en tuant ses dirigeants ⁽³⁴⁰⁾. Van Bijlert explique, dans son analyse des talibans de l'Orozgân, que ceux-ci limitent la liberté de circulation des chefs locaux dont la loyauté est sujette à caution: soit ils les assignent à domicile, soit toutes les routes qui sortent de la zone d'un chef local passent à travers le territoire des talibans. Ces chefs isolés doivent être très prudents et limiter leurs déplacements vers les centres administratifs et d'autres endroits suspects. Des chefs locaux ont été battus ou tués par les talibans. Ces chefs ont été obligés de quitter leur région d'origine, et même les chefs qui vivaient dans des zones relativement sûres ont été régulièrement contactés par les talibans qui cherchaient à les convaincre de changer de camp en leur distribuant leurs largesses ou en invoquant l'islam ⁽³⁴¹⁾.

⁽³³²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 10.

⁽³³³⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

⁽³³⁴⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽³³⁵⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

⁽³³⁶⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 104, 107, 110 et 114-117.

⁽³³⁷⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192.

⁽³³⁸⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 162, 164, 171 et 172; Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 72.

⁽³³⁹⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 70.

⁽³⁴⁰⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 140 et 141.

⁽³⁴¹⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 162, 164 et 171.

L'ONU rapporte également des assassinats ciblés d'aînés tribaux et de chefs communautaires et religieux en 2011 et en 2012 ⁽³⁴²⁾.

En décembre 2011, l'ANSO a expliqué que les chefs communautaires étaient souvent pris pour cible par des assassins à moto (attaques à l'arme légère), car les insurgés s'évertuaient à intimider la population locale et à compromettre les efforts du gouvernement visant à améliorer la gouvernance dans la région ⁽³⁴³⁾. D'après Giustozzi, les talibans ciblent, menacent, enlèvent ou tuent également les membres de la famille des chefs tribaux ou locaux afin de faire pression sur eux ⁽³⁴⁴⁾. Le département d'État américain signale, dans son rapport 2011 sur la liberté religieuse, que les dignitaires religieux sont pris pour cible par les insurgés en raison de leurs liens avec le gouvernement ou de leurs interprétations de l'islam ⁽³⁴⁵⁾.

En mai 2012, l'ANSO a rapporté que les insurgés se disputaient la propriété de la terre et l'influence sur la population avec la PLA, prenant pour cible les membres influents des communautés afin d'intimider les gens ⁽³⁴⁶⁾. D'après un article du *Los Angeles Times*, les talibans et d'autres groupes d'insurgés ciblent depuis longtemps les chefs communautaires en Afghanistan, mais en juillet 2012, il y a eu une vague d'assassinats ciblés et de tentatives d'assassinat contre ces personnalités publiques ⁽³⁴⁷⁾.

Aînés tribaux, chefs locaux et dignitaires religieux — Incidents en 2012

SUD	Au premier semestre de 2012, plusieurs aînés tribaux ont été tués par les insurgés dans la province d'Orozgân ⁽³⁴⁸⁾ . Un chef tribal a été tué par les insurgés dans la ville de Kandahâr (province de Kandahâr) ⁽³⁴⁹⁾ . Des insurgés à moto ont tué par balles un aîné tribal dans le district de Tarin Kôt (Orozgân) ⁽³⁵⁰⁾ . Dans l'Orozgân, un insurgé a essayé d'attaquer une enceinte dans laquelle les aînés tribaux du district s'étaient réunis: l'assaillant a été tué par la PNA ⁽³⁵¹⁾ . Les insurgés ont tué un aîné tribal et son fils dans le district de Garmsir (province de Helmand) ⁽³⁵²⁾ . Dans le district de Qalât (province de Zâbol), deux insurgés à moto ont tué par balles un aîné tribal ⁽³⁵³⁾ . Un insurgé a assassiné, dans la ville de Kandahâr, un mollah accusé de travailler pour le gouvernement ⁽³⁵⁴⁾ . Les insurgés ont tenté d'assassiner à l'aide d'un RCIED un chef tribal local influent qui avait ouvertement soutenu l'initiative de la PLA: il a été légèrement blessé et l'un de ses gardes du corps tué ⁽³⁵⁵⁾ .
SUD-EST	Une grenade a été lancée dans la maison d'un aîné tribal dans la ville de Khôst (province de Khôst) ⁽³⁵⁶⁾ .

⁽³⁴²⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012); Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽³⁴³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 13.

⁽³⁴⁴⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 12.

⁽³⁴⁵⁾ Département d'État américain, *International Religious Freedom Report for 2011, Afghanistan*, 30 juillet 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/193129.pdf>) (consulté le 14 août 2012), p. 12.

⁽³⁴⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/store/files/The%20ANSO%20Report%20%2816-31%20May%202012%29.pdf>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 12.

⁽³⁴⁷⁾ King, L., «In Afghanistan, targeted attacks on leaders an ominous trend», *Los Angeles Times*, 31 juillet 2012 (<http://www.afghanistannewscenter.com/news/2012/july/jul312012.html#a3>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽³⁴⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 19; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁴⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁵⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 19.

⁽³⁵¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 21.

⁽³⁵²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁵³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 19.

⁽³⁵⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 21.

⁽³⁵⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 21.

⁽³⁵⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 15; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

EST	<p>Les talibans ont abattu un aîné tribal dans la province de Laghmân ⁽³⁵⁷⁾. Les insurgés ont tué un aîné de village influent dans le district d'Alma ⁽³⁵⁸⁾. Les insurgés ont assassiné le fils d'un aîné de communauté dans la province de Nangarhâr, accusé de coopérer avec le gouvernement ⁽³⁵⁹⁾. Un EEI magnétique a explosé sur la voiture de Haji Majdoor, un aîné local, dans le district de Surkh Rod (Nangarhâr): l'ANSO parle d'un assassinat ciblé.</p> <p>Dans le district de Lal Pur (Nangarhâr), les insurgés ont tué un aîné tribal, Abdul Wakil, connu pour ses sympathies progouvernementales. Les insurgés ont enlevé Malak Ismail, un chef tribal, dans le district d'Achin (Nangarhâr), mais l'ont relâché peu de temps après. Les insurgés ont fait exploser un RCIED devant la maison d'un aîné local dans le district de Sherzad (Nangarhâr), à son arrivée: l'explosion a tué l'aîné et blessé des membres de sa famille. Dans le district de Khogyani (Nangarhâr), les insurgés ont attaqué le véhicule d'un aîné tribal, tuant l'aîné et sa femme et blessant quatre autres personnes. Une autre attaque contre le véhicule d'un aîné tribal a été perpétrée dans le district de Chaparhar (Nangarhâr). Lors de cette attaque, les insurgés ont tué l'aîné et sa fille et blessé sa femme ⁽³⁶⁰⁾. En septembre 2012, les talibans ont interdit aux mollahs locaux de Nangarhâr de célébrer les funérailles religieuses des agents de sécurité du gouvernement: les responsables locaux ont confirmé que les mollahs locaux ne récitaient plus les prières mortuaires et qu'ils n'assistaient même plus aux funérailles des agents de sécurité du gouvernement ⁽³⁶¹⁾. Dans le district de Nari (province de Kounar), les insurgés ont tué deux aînés locaux, accusés d'aider le gouvernement ⁽³⁶²⁾.</p>
CENTRE	<p>Les insurgés ont blessé par balles un aîné de village dans le district de Mir Bacha Kot (province de Kaboul) ⁽³⁶³⁾.</p>
NORD-EST	<p>Un aîné de communauté a été tué dans la ville de Kondôz par les insurgés ⁽³⁶⁴⁾. Un aîné de communauté local a été enlevé et tué par les insurgés dans le district de Wurduj (province de Badakhchan) ⁽³⁶⁵⁾.</p>
NORD-OUEST	<p>Les insurgés ont lancé une grenade dans la maison d'un mawlawi dans le district de Maimana (province de Fâryâb), mais elle n'a pas explosé ⁽³⁶⁶⁾. Les insurgés ont tué un dignitaire religieux dans le district de Qaysar (Fâryâb) ⁽³⁶⁷⁾. Les insurgés ont tué le mollah d'un village dans le district de Murgajik (province de Djôzjdjân) ⁽³⁶⁸⁾. Les insurgés ont tué un étudiant en religion et en ont blessé un autre dans un attentat à Almar (Fâryâb) ⁽³⁶⁹⁾. Les insurgés ont fait exploser un EEI près d'une mosquée à l'endroit où une <i>choura</i> d'aînés et de travailleurs d'une ONG venait de se réunir à Chintal (province de Balkh). L'EEI a tué un aîné de village et un membre</p>

⁽³⁵⁷⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 27 février 2012 (source: *Hewad Daily*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&itemID=33913>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽³⁵⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁵⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13.

⁽³⁶⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶¹⁾ Ariana News, *Taliban warns Nangarhar Mullahs not to perform funeral prayers on government security forces*, 9 septembre 2012 (<http://ariananews.af/regional/taliban-warns-nangarhar-mullahs-not-to-perform-funeral-prayers-on-government-security-forces/>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽³⁶²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁶⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

de milice et blessé au moins quatre autres personnes. L'ANSO indique que les insurgés ont peut-être essayé d'intimider la population locale ⁽³⁷⁰⁾. Un mollah a été tué dans une mosquée dans la province de Djôzdzjân ⁽³⁷¹⁾.

OUEST

Les insurgés ont tué un aîné local dans le district de Pusht Kot (province de Farâh): deux assaillants à moto l'ont abattu. On pense qu'il a été assassiné pour avoir coopéré avec le gouvernement ⁽³⁷²⁾. La voiture d'un aîné local a été frappée par un EEI à Shindand (province de Hérât). L'aîné et un agent de la PNA ont été blessés ⁽³⁷³⁾. Un insurgé de l'extérieur a tué un dirigeant de communauté à Obe (Hérât) pour cause de collusion avec le gouvernement ⁽³⁷⁴⁾. Les insurgés ont ouvert le feu sur un groupe d'aînés tribaux qui se rendaient à une réunion de communauté à Shindand: trois d'entre eux ont été tués et un autre blessé dans l'attentat ⁽³⁷⁵⁾. Les insurgés ont assassiné le fils d'un aîné de communauté accusé de coopérer avec le gouvernement dans la province de Bâdghîs ⁽³⁷⁶⁾.

2.1.3.3. Défection parmi les insurgés

L'ANSO rapporte que les insurgés veulent dissuader la population locale de participer au programme pour la paix et la réintégration en Afghanistan et au projet de la PLA ⁽³⁷⁷⁾.

En janvier 2012, les insurgés ont attaqué le domicile de l'un des leurs, qui s'était rendu au gouvernement ⁽³⁷⁸⁾. Les membres des talibans qui ont adhéré au processus de paix à Baghlân se sont plaints d'avoir reçu des menaces de leurs chefs au Pakistan pour les faire revenir dans les rangs des talibans ⁽³⁷⁹⁾. Les talibans ont tué un commandant taliban réintégré, en même temps que deux de ses collègues à Djôzdzjân ⁽³⁸⁰⁾. En mai 2012, deux incidents de sécurité ont eu lieu au Badakhchan: les insurgés ont pris pour cible ceux des leurs qui avaient rejoint le PPRA ⁽³⁸¹⁾.

Résumé — Soutiens, collaborateurs et fournisseurs du gouvernement

Les Afghans qui collaborent avec le gouvernement ou le soutiennent ont fait l'objet d'intimidations, d'attaques, d'assassinats, d'enlèvements ou de condamnations à mort par des tribunaux talibans. Les talibans ciblent, menacent, enlèvent ou tuent également les membres de la famille de collaborateurs du gouvernement afin de faire pression sur eux.

Dans ce profil, on trouve des civils qui passent pour entretenir des liens avec le gouvernement ou le soutenir, ainsi que des contractants (fournisseurs de la PNA et ouvriers de la construction, par exemple). Un exemple extrême concerne cinq agriculteurs locaux tués par les talibans dans la province de Helmand pour avoir accepté des engrais et d'autres formes de soutien à l'agriculture d'un programme gouvernemental.

Par ailleurs, des commandants de milices antitalibans ou progouvernementales ont été pris pour cible. Les aînés tribaux, les chefs de communauté et les dignitaires religieux perçus comme des soutiens du gouvernement ont

⁽³⁷⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 9; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁷¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 10.

⁽³⁷²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 14.

⁽³⁷³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁷⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽³⁷⁵⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 7.

⁽³⁷⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 12.

⁽³⁷⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12.

⁽³⁷⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 9.

⁽³⁷⁹⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 15 janvier 2012 (source: Ariana TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33949>) (consulté le 18 septembre 2012).

⁽³⁸⁰⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 17 avril 2012 (source: *Daily Afghanistan*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33871>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽³⁸¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5.

fréquemment été intimidés et ciblés. Ils ont souvent été la cible d'attaques à l'arme légère menées par des insurgés à moto. Les menaces ont incité les aînés à déménager, et des centaines d'entre eux ont été tués pendant les années d'insurrection. Une dernière catégorie relevant de ce profil regroupe les insurgés qui ont fait défection.

Les données relevées sur le terrain de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle de la situation. Les caractéristiques suivantes se dégagent des quelque 70 incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, 12 actions au moins ciblant des soutiens ou des collaborateurs du gouvernement ont été menées par les talibans. Deux de ces incidents ont eu lieu dans la ville de Kandahâr et un autre dans celle de Tarin Kôt (Orozgân). Dans le sud-est, au moins 4 incidents ont été enregistrés, dont deux dans la ville de Khôst. Dans l'est, au moins 17 incidents ont été enregistrés. Dans le centre, au moins un incident a été enregistré. Dans le nord-est, au moins 6 incidents ont été enregistrés, et l'un d'entre eux a eu lieu dans la ville de Kondôz. Dans le nord-ouest, au moins 21 incidents ont été enregistrés. Dans l'ouest, au moins 9 incidents ont été enregistrés, dont un dans la ville de Farâh.
- Toutes régions confondues: au moins 16 incidents concernaient des civils pris pour cible par les insurgés en raison de leurs liens présumés avec le gouvernement; 15, des commandants ou des membres d'une milice progouvernementale; 28, des aînés tribaux ou des chefs locaux; 7, des dignitaires religieux progouvernementaux; 5, des insurgés ayant fait défection.
- Dans au moins 8 incidents, les victimes ont été prises pour cible en dehors de leur service ou à leur résidence privée. Dans au moins 6 incidents, il a été rapporté que les membres de la famille de la personne soutenant le gouvernement ont été pris pour cible.

Analyse — Intimidation et ciblage de soutiens, de collaborateurs et de fournisseurs du gouvernement

Plusieurs sources font état d'une campagne intense d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de soutiens et de collaborateurs du gouvernement. Au moins 70 actions en 2012 ont été enregistrées dans le présent rapport. Ce chiffre ne rend pas forcément compte de l'ensemble des incidents et ne permet pas de tirer une quelconque conclusion quant à leur fréquence. Il s'agit d'une liste indicative des tendances de 2012. Elle révèle que le ciblage de ces profils continue.

Il existe des preuves du ciblage direct des membres de leur famille. Les victimes sont aussi régulièrement prises pour cible dans leur sphère privée ou chez elles. Il a été rapporté que plusieurs victimes ont été jugées et condamnées par des tribunaux talibans. Ces éléments du ciblage prouvent que les insurgés suivent à la trace les individus ciblés.

Parmi les personnes ciblées, on trouve des profils de second plan (simples civils liés au gouvernement ou contractants locaux tels que fournisseurs de vivres, par exemple) et de premier plan (aînés tribaux, chefs religieux et commandants, par exemple). Ce qui importe, c'est la manière dont les profils sont perçus par les acteurs du ciblage, c'est-à-dire les insurgés. Quraishi signale, par exemple, que les talibans craignent davantage l'influence des chefs tribaux que celle des agents subalternes du gouvernement (voir la section 1.4.2, «Caractéristiques respectives des villes et des zones rurales»).

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux soutiens, aux collaborateurs et aux fournisseurs y sont également présentées. Philip Alston explique que, dans le sud, les talibans ont tendance à tuer les aînés qui ont précédemment collaboré avec le gouvernement et les forces étrangères dans les zones qui viennent de passer sous leur contrôle. Dans les zones qu'ils contrôlent durablement, les victimes sont le plus souvent soupçonnées d'espionnage. Giustozzi et Reuter donnent un exemple de la manière dont les talibans ont menacé les aînés ou éliminé ceux qui leur avaient résisté à Chahar Dara (Kondôz) avant de prendre totalement le contrôle du district. Van Bijlert affirme que même les chefs qui vivaient dans des zones relativement sûres étaient menacés par les talibans (voir la section 2.1.3.2, «Aînés tribaux, chefs locaux et dignitaires religieux»).

En outre, la section 2.1.3, «Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement», fait état d'intimidations et d'actions ciblées à l'encontre des représentants et des agents du gouvernement dans les villes de Kandahâr (Kandahâr), de Tarin Kôt (Orozgân), de Khôst (Khôst), de Kondôz (Kondôz) et de Farâh (Farâh). Des preuves d'intimidations

et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de soutiens, de collaborateurs et de contractants du gouvernement ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réaction des victimes», dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux soutiens, aux collaborateurs et aux contractants du gouvernement y sont également présentées. Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan indique clairement que les talibans ne se satisfont pas d'une démission lorsque la victime prise pour cible travaillait pour les FSNA. La même conclusion que pour les membres des FSNA s'applique aux personnes impliquées dans l'opposition militaire aux insurgés, par exemple les membres de MPG ou les personnes sous contrat avec les FSNA (voir l'analyse à la section 2.1.2, «Forces de sécurité nationales afghanes»). Cela est confirmé par la crainte de l'ANSO de voir les combattants des unités de la PIC rejoindre à nouveau les rangs de l'insurrection à cause des actions ciblées menées par les insurgés (voir la section 1.5, «Réactions des victimes»); l'ANSO redoute en effet qu'ils ne se contentent pas de démissionner. Un analyste politique affirme que le risque encouru par un démissionnaire dépend des circonstances. Il pourrait ressentir le besoin de rejoindre les talibans ou à tout le moins de les contacter, mais il ne serait pas pour autant à l'abri d'actions ciblées. Ce risque est limité aux zones facilement accessibles par les talibans.

CONCLUSIONS

Les profils de premier plan courent un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan. En général, ceux de second plan courent également un risque réel d'être intimidés ou pris pour cible dans les zones sous contrôle durable ou sous forte influence des insurgés, mais un risque moindre dans les régions plus sûres d'Afghanistan qui ne sont pas sous le contrôle des insurgés — par exemple les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr. Toutefois, des circonstances personnelles et spécifiques peuvent accroître le risque.

Les profils de second plan peuvent échapper aux menaces des insurgés en cessant une activité ou en démissionnant de leur poste, sauf s'il existe des circonstances personnelles spécifiques faisant en sorte qu'ils continuent d'être pris pour cible, par exemple parce qu'ils ont été impliqués dans l'opposition militaire aux insurgés, en tant que membres d'une MPG ou contractants des FSNA.

Si un profil de second plan cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper aux intimidations ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.2. Afghans travaillant pour les forces militaires, organisations et ONG internationales ou pour des ONG afghanes

Le 2 mai 2012, les talibans ont fait savoir, dans leur déclaration annuelle sur le lancement de leur opération de printemps «Al Farouq», que la cible principale de leur opération serait «les envahisseurs étrangers, leurs conseillers, leurs contractants et les membres de tous les départements militaires, auxiliaires et de renseignements qui leur sont associés»⁽³⁸²⁾.

D'après Giustozzi, les contrats passés avec les FMI ou les organismes d'aide occidentaux sont l'une des principales sources d'emploi. L'interdiction de ces emplois par les insurgés a de graves conséquences sur les possibilités de travail des Afghans. La plupart des Afghans ignorent cette interdiction à leurs risques et périls: les contractants sont en général exécutés après avoir été sommés de mettre fin à leurs activités⁽³⁸³⁾.

2.2.1. Forces militaires internationales

En 2005, les insurgés se sont mis à attaquer des civils perçus comme des collaborateurs de l'armée américaine. Des agriculteurs de Khôst rapportent qu'une somme de 15 000 PKR (250 USD) a été offerte pour tuer des civils qui collaboraient avec l'armée américaine⁽³⁸⁴⁾. En 2007, le réseau Haqqani a pris pour cible une société indienne qui aménageait la route Gardez-Khôst. Cette entreprise était un contractant de l'équipe provinciale de reconstruction, chapeauté par les États-Unis, et le réseau Haqqani cherchait à déstabiliser les travaux routiers en lançant des attaques. Ils ont en outre attaqué les chantiers de construction des routes secondaires menant aux chefs-lieux de district ainsi que les ouvriers qui y travaillaient⁽³⁸⁵⁾. D'après Ruttig, des Afghans ont signalé des lettres de nuit à Paktiyâ et à Khôst en 2008, qualifiant d'«islamique» le fait d'assassiner les interprètes des forces américaines⁽³⁸⁶⁾. En 2009, Smith a indiqué que les talibans ciblaient les interprètes anglophones dans la province de Kandahâr et peut-être aussi les membres de leur famille⁽³⁸⁷⁾. Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, signale que les talibans intimident et ciblent les chauffeurs qui fournissent des vivres aux forces étrangères⁽³⁸⁸⁾. L'ANSO explique qu'à Kandahâr et dans la province de Helmand, les habitants liés aux FMI constituent les principales cibles des attaques à l'arme légère menées par des insurgés à moto⁽³⁸⁹⁾.

Le HCR a expliqué à l'Office danois des étrangers que quiconque passe pour soutenir les FMI risque d'être pris pour cible par les talibans. Les interprètes, les chauffeurs locaux de contractants et tous les travailleurs manuels qui pénètrent dans les bases ou les EPR ou en sortent risquent d'être intimidés par les talibans. L'OIM confirme que les personnes qui travaillent pour les FMI sont menacées et fait remarquer que le risque s'étend aussi aux membres de leur famille. D'autres organisations ont confirmé cette information à l'Office danois des étrangers⁽³⁹⁰⁾. Certaines sources rapportent que les insurgés utilisent des postes de contrôle illégaux pour rechercher des Afghans liés aux FMI⁽³⁹¹⁾. En 2011 et en 2012, l'ONU a fait état d'assassinats ciblés de personnes perçues par les insurgés comme des

⁽³⁸²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 1 et 20.

⁽³⁸³⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 7.

⁽³⁸⁴⁾ Franco, C., *Islamic militant insurgency in Afghanistan experiencing «Iraqization»*, Eurasianet, 8 novembre 2005 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/46f2580dc.html>) (consulté le 28 juin 2012).

⁽³⁸⁵⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 70 et 71.

⁽³⁸⁶⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 71.

⁽³⁸⁷⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192.

⁽³⁸⁸⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

⁽³⁸⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 décembre 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 13.

⁽³⁹⁰⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 17.

⁽³⁹¹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 25 et 26; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 6 et 8; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 16, 18 et 21.

collaborateurs ou des soutiens des FMI⁽³⁹²⁾. Le ministère néerlandais des affaires étrangères explique que, durant la période couverte par son rapport (septembre 2011-juin 2012), les personnes qui aidaient les FMI ou travaillaient pour elles s'exposaient aux représailles des insurgés, notamment les interprètes, les chauffeurs et les contractants⁽³⁹³⁾.

Forces militaires internationales — Attentats en 2012

SUD	Les talibans ont fait tomber dans une embuscade un convoi de ravitaillement en carburant d'un contractant des FMI et mis le feu à 6 camions ⁽³⁹⁴⁾ . Les insurgés ont tué des contractants locaux qui travaillaient pour les FMI dans la ville de Kandahâr et le district d'Arghandab (province de Kandahâr) ⁽³⁹⁵⁾ . Un interprète afghan qui travaillait pour les FMI à Kandahâr a perdu la vie dans un attentat à l'EEL alors qu'il accompagnait une patrouille. Les insurgés ont attaqué des camions de ravitaillement d'un contractant des FMI à Helmand, à Kandahâr et à Zâbol en lançant des attaques directes ou à l'aide d'EEL ou d'EEL magnétiques, tuant ainsi plusieurs chauffeurs civils et d'autres personnes ⁽³⁹⁶⁾ .
SUD-EST	<p>Au premier semestre de 2012, les insurgés ont attaqué plusieurs camions de ravitaillement de contractants des FMI dans les provinces de Khôst, de Lôgar et de Paktîkâ à l'aide d'EEL ou d'EEL adhésifs ou magnétiques et en lançant des attaques directes. Les attaques ont également eu lieu dans les capitales provinciales⁽³⁹⁷⁾.</p> <p>En outre, trois contractants locaux qui travaillaient pour les forces étrangères à la base militaire de Baraki Barak (Lôgar) ont été attaqués par les insurgés: l'un a été tué, les deux autres étant blessés⁽³⁹⁸⁾. Un contractant local des FMI a été enlevé par les insurgés à Baraki Barak (Lôgar)⁽³⁹⁹⁾. Les insurgés ont attaqué la résidence privée d'un interprète qui travaillait au centre de formation de la police dans le district de Gardez (province de Paktiyâ): l'interprète n'a pas été blessé⁽⁴⁰⁰⁾. Les insurgés ont tué un civil à Sar Hawza (Paktîkâ) parce qu'il aurait soutenu les FMI⁽⁴⁰¹⁾. Dans le district de Tani (Khôst), les insurgés ont placé un EEL près de la maison d'un interprète local des FMI: l'explosion n'a fait aucune victime⁽⁴⁰²⁾.</p>
EST	Les insurgés ont laissé des lettres de nuit à la population locale dans le district de Surkh Rod (province de Nangarhâr) l'enjoignant de cesser de travailler pour les forces étrangères ⁽⁴⁰³⁾ . Les insurgés ont distribué des lettres de nuit aux habitants du district d'Alishing (province

⁽³⁹²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdffid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽³⁹³⁾ Ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan*, juillet 2012 (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>) (consulté le 23 juillet 2012), p. 35.

⁽³⁹⁴⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 4 avril 2012 (source: *Daily Afghanistan*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33882>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽³⁹⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁹⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁹⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 2; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁹⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽³⁹⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 2.

⁽⁴⁰⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 15.

⁽⁴⁰¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁰²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁰³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

de Laghmân) les enjoignant de cesser de soutenir les forces étrangères ⁽⁴⁰⁴⁾. Les insurgés ont distribué des lettres de nuit à Bihsud (Nangarhâr) exhortant les habitants à cesser de travailler pour les FMI ou de les soutenir ⁽⁴⁰⁵⁾. Un EEI a explosé près d'une mosquée et près de la maison d'un mollah (connu sous le nom de «mollah des EPR») qui avait été pris pour cible à plusieurs reprises au motif qu'il coopérait avec les FMI ⁽⁴⁰⁶⁾. Un EEI a explosé contre un camion de ravitaillement d'un contractant des FMI dans le district de Mehtarlâm (Laghmân): le camion s'est renversé et a été incendié par les insurgés ⁽⁴⁰⁷⁾.

CENTRE	Les insurgés ont attaqué plusieurs camions de ravitaillement de contractants des FMI à Wardak et à Parwân, tuant, blessant et enlevant ainsi plusieurs chauffeurs ⁽⁴⁰⁸⁾ .
NORD-EST	Les insurgés ont attaqué, sur la route Puli Khumri-Kaboul à Baghlân, plusieurs camions de contractants privés qui approvisionnaient les FMI: au moins un des chauffeurs a été tué. L'ANSO a précisé que les convois de camions de ravitaillement des FMI étaient régulièrement attaqués, mais que les attaques avaient presque toujours lieu entre 17 et 9 heures ⁽⁴⁰⁹⁾ .
NORD-OUEST	L'ANSO note que le ciblage direct de civils travaillant pour les FMI est fréquent à Sar-é Pol et qu'il concerne le plus souvent les chauffeurs de camions-citernes de carburant ⁽⁴¹⁰⁾ . En juillet 2012, plus de 20 camions ont explosé sur une aire de stationnement à Samangân. Certains véhicules acheminaient des fournitures à l'OTAN et d'autres des produits pour les commerçants locaux: deux chauffeurs ont été blessés. Les talibans ont revendiqué l'attentat, qui a eu lieu avant l'aube ⁽⁴¹¹⁾ .
OUEST	Un aîné de village a été tué par les insurgés parce qu'il avait accepté de l'argent des forces étrangères pour réparer une mosquée locale dans le district de Murghab (province de Bâdghîs) ⁽⁴¹²⁾ . Un agent de la DNS à Chaghcharan, capitale de la province de Ghôr, a reçu une lettre menaçant ses deux frères, soupçonnés de collaborer avec l'EPR: la lettre critiquait l'EPR et menaçait de tuer les deux frères s'ils ne démissionnaient pas de leurs postes présumés. En réalité, les deux frères de l'agent de la DNS travaillaient pour une organisation internationale et une organisation gouvernementale internationale, et non pour l'EPR. L'authenticité de la lettre est toutefois sujette à caution, et il se peut qu'elle n'émane pas d'un groupe d'insurgés ⁽⁴¹³⁾ . En outre, les insurgés ont attaqué plusieurs convois de ravitaillement des FMI à Hérât et à Farâh au moyen d'EEI ou en lançant des attaques directes ⁽⁴¹⁴⁾ . Les insurgés ont lancé une grenade dans la résidence privée d'un agent d'une ONG après l'avoir enjoint d'arrêter de travailler pour les FMI ⁽⁴¹⁵⁾ .

⁽⁴⁰⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁰⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 14.

⁽⁴⁰⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13.

⁽⁴⁰⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁰⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 3; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 3; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 4; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 3.

⁽⁴⁰⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 7; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 12; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴¹⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 10.

⁽⁴¹¹⁾ Barat, M., «20 NATO supply tankers torched in Samangan», *Pajhwok Afghan News*, 18 juillet 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/18/20-nato-supply-tankers-torched-samangan>) (consulté le 1^{er} août 2012).

⁽⁴¹²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴¹³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 11.

⁽⁴¹⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 12; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 9 et 10.

⁽⁴¹⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 12.

Résumé — Civils afghans travaillant pour les FMI

Les talibans et d'autres groupes d'insurgés ont désigné comme cible les Afghans qui collaborent avec les FMI. Ce groupe cible est vaste, étant donné que les FMI et l'assistance étrangère sont les principaux pourvoyeurs d'emplois en Afghanistan. La situation économique régnant dans le pays amène bon nombre d'Afghans à braver le risque d'être pris pour cible par les insurgés.

Les entreprises de construction de routes sous contrat avec les FMI, les interprètes, les contractants, les chauffeurs de camions d'approvisionnement des FMI et les personnes fréquentant les EPR ou les bases des FMI ont été victimes d'intimidations par lettres de nuit, d'assassinats, d'attaques à l'EEI ou d'attaques à l'arme légère par des motocyclistes. Les membres de la famille de ces personnes ont également été pris pour cible par les insurgés. Ces derniers dressent des postes de contrôle illégaux pour rechercher les personnes liées aux FMI.

Les données empiriques de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle de cette situation. Les caractéristiques suivantes se dégagent des incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, plus de sept actions d'insurgés ciblant des soutiens ou des collaborateurs des FMI ont été enregistrées. Un incident a eu lieu dans la ville de Kandahâr. Dans le sud-est, plus de huit incidents ont été enregistrés, et plusieurs attaques contre des fournisseurs des FMI ont été rapportées, qui ont eu lieu également dans les capitales des provinces du sud-est. Dans l'est, plus de quatre incidents ont été enregistrés. Dans le centre, plusieurs attaques contre des convois ou des camions de ravitaillement des FMI ont été enregistrées. Dans le nord-est, des attaques régulières contre des convois ou des camions de ravitaillement des FMI ont été enregistrées. Dans le nord-ouest, des attaques fréquentes contre des convois ou des camions de ravitaillement des FMI ont été enregistrées. Dans l'ouest, au moins deux actions ciblant des collaborateurs des FMI et plusieurs attaques contre des convois ou des camions de ravitaillement des FMI ont été enregistrées.
 - Dans toutes les régions, de nombreuses actions ciblant des contractants des FMI et, le plus souvent, des convois ou des camions de ravitaillement ont été enregistrées. Trois incidents concernent des interprètes afghans.
 - Dans au moins quatre incidents, les victimes ont été prises pour cible en dehors de leur service ou à leur domicile.
-

Analyse — Intimidation et ciblage de civils afghans travaillant pour les FMI

Les informations font état d'un ciblage généralisé et intensif mené par les insurgés à l'encontre des personnes qui travaillent pour les FMI ou collaborent avec elles, et notamment de plusieurs incidents en 2012. Cette liste n'est pas exhaustive et ne permet pas de tirer une quelconque conclusion quant à la fréquence des incidents. Il s'agit d'une liste indicative des tendances de 2012. Elle révèle que le ciblage de ces profils continue. L'utilisation de postes de contrôle par les insurgés afin d'identifier les personnes liées aux FMI en vue de les prendre pour cible à leur domicile privé ou en dehors de leur service et le ciblage des membres de leur famille indiquent que les victimes sont suivies à la trace individuellement par les insurgés.

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux personnes qui travaillent pour les FMI y sont également présentées. Un organisme indépendant de recherche politique affirme que les Afghans liés aux FMI ne courent pas un risque élevé d'être pris pour cible s'ils travaillent à Kaboul. En revanche, si leur lieu de travail est situé en dehors de la capitale, le risque est élevé pour eux, quels que soient le type de travail ou la fonction exercée. Le HCR estime que tous les Afghans liés aux étrangers pourraient être en danger à Kaboul ou dans d'autres régions du pays. Toutefois, d'après le HCR, le risque est plus élevé en dehors de Kaboul. Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan explique qu'il est plus important, aux yeux des talibans, de cibler un collaborateur des FMI qu'un cuisinier ou un nettoyeur travaillant pour une ONG, ce qui arrive plus fréquemment dans les zones périphériques et peu sûres.

En outre, la section 2.2.1, «Forces militaires internationales», fait état d'intimidations et de violences ciblées à l'encontre des représentants et des agents du gouvernement dans les villes de Kandahâr et les capitales des provinces du sud-est. Des preuves d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de soutiens, de collaborateurs et de contractants du gouvernement ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes», dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux personnes qui travaillent pour les FMI y sont également présentées. Un contact local dans le sud-est affirme que les talibans ne se satisfont pas d'une démission lorsque la victime prise pour cible travaillait pour les FIAS. La même conclusion que pour les membres ou les contractants des FSNA ou les membres de MPG s'applique aux personnes impliquées dans l'opposition militaire aux insurgés, par exemple les contractants des FMI (voir l'analyse à la section 2.1.2, «Forces de sécurité nationales afghanes», et à la section 2.1.3, «Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement»). Un analyste politique estime que le risque encouru par le démissionnaire dépend des circonstances. Par exemple, un interprète devrait rejoindre les talibans ou à tout le moins les contacter, mais il pourrait encore être pris pour cible. Ce risque est limité aux zones facilement accessibles par les talibans.

CONCLUSIONS

Les personnes qui travaillent pour les FMI courent un risque réel d'être intimidées ou prises pour cible par les insurgés dans toutes les régions d'Afghanistan, mais le risque est plus faible dans la ville de Kaboul. Toutefois, des circonstances personnelles et spécifiques peuvent accroître le risque.

Parfois, il ne suffit pas que la personne qui travaille pour les FMI démissionne ou cesse son activité afin d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées des insurgés.

Si une personne qui travaille pour les FMI cesse son activité et peut fuir la région et se réinstaller dans une région plus sûre, elle peut normalement échapper aux intimidations ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.2.2. Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes

Dans les provinces de Khôst, de Paktiyâ et de Paktîkâ, des lettres de nuit ont été distribuées afin d'intimider les civils qui travaillent pour des acteurs internationaux. La situation de la sécurité s'est encore détériorée à l'été 2008. Des habitants ont déconseillé aux membres de leur famille qui travaillaient pour des ONG de venir dans la région, et les agents de l'ONU ont envoyé leurs proches dans des zones plus sûres. Ruttig cite un représentant de l'ONU qui a déclaré que le réseau Haqqani «recherche des organisations internationales dans le sud-est»⁽⁴¹⁶⁾.

L'AIHRC a signalé à l'Office danois des étrangers que les personnes qui voyageaient avec des cartes d'identité émises par des organisations internationales ou des ONG couraient un risque si elles se faisaient arrêter aux postes de contrôle des insurgés, et pouvaient même être assassinées. L'OIM recommande à son personnel sur place de ne pas porter de signes ou de documents liés à son organisation lorsqu'il sort de Kaboul. La CPAU conseille aux ONG de voyager discrètement, d'envoyer en mission leur personnel afghan (qui parle les langues locales) et de ne pas porter de téléphones satellitaires ou portables contenant les coordonnées de leurs contacts⁽⁴¹⁷⁾.

D'après Marifat, le Conseil suprême des talibans a adopté une politique autorisant certaines organisations à exercer leurs activités en Afghanistan, mais il a aussi pris pour cible d'autres organisations, perçues comme hostiles⁽⁴¹⁸⁾.

2.2.2.1. ONG internationales et afghanes

Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, indique que les talibans intimident et ciblent le personnel des ONG. Il donne comme exemple les lettres de nuit menaçant les travailleurs des ONG à Kandahâr⁽⁴¹⁹⁾.

En août 2003, les talibans ont attaqué une voiture dans laquelle se trouvaient quatre travailleurs de la Société afghane du Croissant-Rouge à Andar, dans la province de Ghazni. Les talibans de Ghazni interdisent à la population

⁽⁴¹⁶⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 71 et 72.

⁽⁴¹⁷⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19.

⁽⁴¹⁸⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁴¹⁹⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

de travailler pour les ONG. Les enlèvements de collaborateurs d'ONG se sont intensifiés en 2007, et, d'après Reuter et Younus, la province est devenue l'endroit le plus dangereux d'Afghanistan pour ce qui est des enlèvements. Par exemple, les talibans ont arrêté un bus de démineurs près de la ville de Ghazni et enlevé 18 travailleurs d'OMAR, l'Organisation pour le déminage et la réhabilitation de l'Afghanistan. Ceux-ci ont été relâchés ultérieurement ⁽⁴²⁰⁾. En 2008, la commission talibane de la province de Zâbol, à Quetta, a ordonné la libération des trois employés afghans du Croissant-Rouge d'Afghanistan, qui avaient été enlevés aux confins des provinces de Zâbol et de Ghazni ⁽⁴²¹⁾. En 2009, Smith a affirmé que les talibans prenaient pour cible des travailleurs humanitaires afghans locaux dans la province de Kandahâr et parfois aussi les membres de leur famille ⁽⁴²²⁾. Une collaboratrice d'une ONG internationale dans une province du sud a reçu une lettre de menaces des insurgés (avril 2010) ⁽⁴²³⁾. En 2010, des insurgés étrangers ont exécuté un groupe de travailleurs d'ONG internationales et nationales à Kuran Wa Munjan (province de Badakhchan) ⁽⁴²⁴⁾.

En 2011, Giustozzi et Reuter ont indiqué que les talibans ne s'opposaient plus aux activités des ONG. D'après certaines informations recueillies dans les provinces de Djôzdjân et de Sar-é Pol, ceux-ci prélevaient une taxe de 20 % sur les projets humanitaires. Les deux auteurs citent Nick Lee, directeur du Bureau de sécurité des ONG en Afghanistan, qui a déclaré en septembre 2010: «Les talibans ne s'opposent pas clairement aux ONG.» Des communautés locales se sont parfois manifestées pour protéger les activités des ONG, et par conséquent, les talibans se sont abstenus de continuer à prendre pour cible leurs travailleurs. D'après Giustozzi et Reuter, les attaques contre les ONG semblent être liées à leur financement. Les talibans sont farouchement opposés aux projets financés par l'USAID (Agence des États-Unis pour le développement international) ⁽⁴²⁵⁾.

Le rapport de l'ANSO du deuxième trimestre (janvier-juin 2012) fait état d'une baisse des incidents visant les ONG et affirme que les incidents concernant la sécurité des ONG sont dus principalement à une exposition liée aux circonstances plutôt qu'à un ciblage politique émanant des insurgés ⁽⁴²⁶⁾. En juin 2012, l'ANSO a constaté une acceptation générale des ONG sur le terrain dans la plupart des régions d'Afghanistan ⁽⁴²⁷⁾, comme en témoignent les lettres de nuit des insurgés dans la province de Nangarhâr encourageant les activités des ONG dans la région et garantissant que leur sécurité serait protégée ⁽⁴²⁸⁾. L'ANSO confirme cette baisse dans son rapport du troisième trimestre de 2012 et conclut que «les décisions de nuire délibérément au personnel des ONG sont liées au contexte et ne reflètent pas un ciblage systématique ou de routine» ⁽⁴²⁹⁾.

La CPAU a expliqué à l'Office danois des étrangers que les travailleurs des ONG peuvent courir un risque, surtout ceux qui travaillent pour des projets financés par les États-Unis ou des organisations américaines, qui mènent des activités politiques ou qui collaborent avec les FMI pour des projets de développement. Certaines des sources consultées lors de la mission d'information de l'Office danois des étrangers ont déclaré que les employés des ONG ne courent normalement aucun risque. Elles ont indiqué, par exemple, que les insurgés ont tendance à prendre davantage pour cible les agents du gouvernement et de sécurité que les ONG internationales. Elles ont également signalé que certaines ONG pouvaient travailler sur le terrain afghan à la suite d'accords conclus avec la population locale ⁽⁴³⁰⁾.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (BCAH) fait état de risques élevés pour les travailleurs humanitaires en raison du conflit en Afghanistan: «Cinquante-quatre faits de violence directe ou indirecte contre les travailleurs humanitaires, leurs biens et leurs infrastructures ont été signalés dans 17 provinces du pays, de janvier à mai 2012» ⁽⁴³¹⁾.

⁽⁴²⁰⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 104, 110 et 114-117.

⁽⁴²¹⁾ Zabolwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 184.

⁽⁴²²⁾ Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 192.

⁽⁴²³⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 25; HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 8-13.

⁽⁴²⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5.

⁽⁴²⁵⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 8 et 9.

⁽⁴²⁶⁾ ANSO, *Quarterly Data Report* (Q2 2012), juillet 2012 (<http://www.ngosafety.org/2012crs.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 15.

⁽⁴²⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 1.

⁽⁴²⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 14.

⁽⁴²⁹⁾ ANSO, *Quarterly Data Report* (Q3 2012), octobre 2012 (<http://www.ngosafety.org/2012crs.html>) (consulté le 10 novembre 2012), p. 4.

⁽⁴³⁰⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19 et 20-24.

⁽⁴³¹⁾ BCAH, *Mid-Year Review of the Consolidated Appeal for Afghanistan 2012*, 20 juillet 2012 (<http://unocha.org/cap/appeals/mid-year-review-consolidated-appeal-afghanistan-2012>) (consulté le 24 septembre 2012), p. 2 et 15.

D'après Ruttig, «[l]es talibans se considèrent comme le gouvernement légitime. Ils ont installé des structures gouvernementales parallèles dans la plupart des provinces. Dans certaines zones sous leur contrôle, les ONG doivent demander l'agrément des talibans, qui coopèrent avec celles qui ne les contestent pas, ne sont pas perçues comme étant liées (ou financées) par les forces militaires étrangères et travaillent selon leurs conditions (ces conditions peuvent varier d'une région à l'autre et consister notamment à employer du personnel lié aux talibans). Les ONG peuvent ainsi exercer leurs activités dans ces régions, mais les ONG afghanes sont plus souvent acceptées que les ONG internationales. Les ONG qui ne se plient pas aux exigences des talibans sont susceptibles d'être prises pour cible; en général, elles reçoivent des menaces leur intimant de se conformer à la "politique" des talibans avant tout recours à la violence. Les ONG qui coopèrent avec l'armée ou sont financées par elle ne reçoivent pas l'agrément et risquent certainement d'être prises pour cible»⁽⁴³²⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul déclare: «Le ciblage des ONG ou de leurs travailleurs diminue. Les talibans changent de tactique: ils veulent désormais mettre la population de leur côté. Auparavant, ils attaquaient tout ce qui favorisait le développement. Maintenant, les ONG sont souvent autorisées à agir, mais elles peuvent encore être en danger. Les talibans ne peuvent pas toujours déterminer si une ONG est partisane ou non, et, dans ces cas-là, elles peuvent être prises pour cible. Les ONG qui se mettent en rapport avec les talibans peuvent être agréées par eux»⁽⁴³³⁾.

2.2.2.2. Organisations internationales

Un agent de l'ONU actif sur le terrain en Afghanistan a expliqué en 2010 que l'ONU n'est pas toujours perçue par les insurgés comme un organisme international neutre, mais comme une institution politique qui s'est rangée du côté de leurs ennemis⁽⁴³⁴⁾. Un analyste politique à Kaboul a déclaré ce qui suit au sujet de l'ONU: «Les talibans ne la considèrent pas explicitement comme une cible ou un ennemi. Il y a quelques problèmes, et des attaques ont eu lieu contre des bâtiments de l'ONU, mais ce sont des incidents isolés qui ne reflètent pas un ciblage systématique du personnel de l'ONU. Le personnel national, en particulier, est en sécurité. Les talibans considèrent l'ONU comme un partenaire potentiel pour l'avenir, lorsqu'il s'agira de négocier avec la communauté internationale»⁽⁴³⁵⁾.

Le 31 octobre 2011, les insurgés ont lancé une attaque contre le bâtiment du HCR et le bâtiment d'une ONG afghane dans la ville de Kandahâr; cette attaque comprenait un attentat à l'EEI et des tirs à l'arme légère. Plusieurs membres du personnel local ont été tués ou blessés⁽⁴³⁶⁾. Le ministère néerlandais des affaires étrangères a fait état d'attaques ciblées des insurgés contre l'ONU pendant la période couverte par son rapport (septembre 2011-juin 2012)⁽⁴³⁷⁾. L'ONU a signalé, en septembre 2012, des attaques et des menaces contre son personnel ou ses partenaires chargés de la mise en œuvre de ses projets⁽⁴³⁸⁾.

Plusieurs organisations ont confirmé à l'Office danois des étrangers que les personnes associées aux organisations internationales ou employées par elles risquaient d'être prises pour cible par les talibans. Elles sont susceptibles de recevoir des lettres de nuit ou des menaces par téléphone, sont abordées dans les mosquées ou dans la rue par les insurgés qui leur enjoignent de démissionner et sont parfois tuées⁽⁴³⁹⁾.

⁽⁴³²⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽⁴³³⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽⁴³⁴⁾ Conversations avec un agent de l'ONU actif sur le terrain en Afghanistan, février-juin 2010.

⁽⁴³⁵⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽⁴³⁶⁾ Ministère britannique des affaires étrangères et du Commonwealth, *Travel advice by country — Afghanistan*, mis à jour: 18 septembre 2012 (toujours d'actualité le 7 octobre 2012) (<http://www.fco.gov.uk/en/travel-and-living-abroad/travel-advice-by-country/asia-oceania/afghanistan>) (consulté le 7 octobre 2012); Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 7.

⁽⁴³⁷⁾ Ministère des affaires étrangères (Pays-Bas), direction des affaires consulaires et de la politique migratoire, département de la migration et de l'asile, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan*, juillet 2012 (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>) (consulté le 23 juillet 2012), p. 35.

⁽⁴³⁸⁾ Conseil de sécurité de l'Assemblée générale des Nations unies, *La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix internationale et la sécurité — Rapport du secrétaire général*, 13 septembre 2012 (http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=S/2011/120&referer=/english/&Lang=F) (consulté le 10 novembre 2012), p. 4 et 5.

⁽⁴³⁹⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19 et 20-24.

2.2.2.3. Sociétés étrangères

En 2005, les talibans ont attaqué un contractant de l'USAID, Chemonics International, actif dans la réhabilitation agricole de la province de Helmand: cinq salariés ont été tués ⁽⁴⁴⁰⁾.

L'OIM a expliqué à l'Office danois des étrangers que les contractants afghans qui travaillent pour des sociétés américaines, britanniques ou indiennes pouvaient être pris pour cible par les talibans. Plusieurs organisations ont confirmé à l'Office danois des étrangers que les personnes associées aux sociétés étrangères ou employées par elles risquaient d'être prises pour cible par les talibans. Elles sont susceptibles de recevoir des lettres de nuit ou des menaces par téléphone, sont abordées dans les mosquées ou dans la rue par les insurgés qui leur enjoignent de démissionner et plusieurs d'entre elles ont été tuées ⁽⁴⁴¹⁾.

Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes — Incidents en 2012

SUD	Les insurgés ont enlevé un membre du personnel local d'une organisation de déminage dans la ville de Lashkargah (province de Helmand) ⁽⁴⁴²⁾ . Les insurgés ont enlevé un membre du personnel local d'une ONG internationale dans le district de Nawa-i-Barakzayi (Helmand) ⁽⁴⁴³⁾ . La police a prévenu un agent de l'ONU dans la ville de Kandahâr que les insurgés le menaçaient en raison de son soutien pendant les opérations de sécurité ⁽⁴⁴⁴⁾ . Une grenade a été lancée dans le bureau d'une ONG internationale à Tarin Kôt (province d'Orozgân), mais elle n'a pas explosé ⁽⁴⁴⁵⁾ . Un contractant civil qui travaillait pour une organisation internationale effectuant une étude sur les champs de pavot a été tué par un EEI dans le district de Zhari (province de Kandahâr) ⁽⁴⁴⁶⁾ . Les insurgés ont tué le frère d'un agent de l'ONU dans la ville de Kandahâr ⁽⁴⁴⁷⁾ .
SUD-EST	En janvier 2012, un EEI a explosé contre le mur d'un bâtiment de Médecins sans frontières (MSF) dans le district de Khôst (province de Khôst). Environ trois mois plus tard, un autre EEI a explosé dans le même bureau de MSF, blessant trois personnes. Un troisième EEI a explosé sur un vélo garé contre le même bureau, blessant deux personnes. Pendant la même période, un véhicule de la CRI (Croix-Rouge internationale) a été attaqué sur la route Sabari-Bâk: une personne a été blessée. Un chauffeur d'une ONG a été enlevé avec son véhicule à Baraki Barak (province de Lôgar): il a été relâché le jour même, et la voiture lui a été restituée après l'intervention d'ainés ⁽⁴⁴⁸⁾ .
EST	Un membre du personnel du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) a été menacé par téléphone dans la ville de Jalalabad (province de Nangarhâr). Les insurgés lui ont intimé l'ordre de quitter son emploi. Une lettre de nuit a été postée par les insurgés au domicile d'un agent de l'ONU dans la ville de Jalalabad. Un agent local de l'ONG Health Net International a été blessé par balles par les insurgés dans le district de Khugiani (Nangarhâr) ⁽⁴⁴⁹⁾ . Les insurgés ont enlevé six membres du personnel d'une ONG locale de déminage [Mine Clearance Planning Agency (MCPA) à Kuz Kunar (Nangarhâr)]. Tous ont été

⁽⁴⁴⁰⁾ Rashid, A., *Descent into Chaos: The United States and the Failure of Nation Building in Pakistan, Afghanistan, and Central Asia*, 2008, p. 323.

⁽⁴⁴¹⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19 et 20-24.

⁽⁴⁴²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 17; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 18.

⁽⁴⁴⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁴⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 15.

relâchés⁽⁴⁵⁰⁾. Les insurgés ont approché une entreprise de construction routière qui travaillait sur un projet d’une organisation internationale le long de la route Mehtarlâm-Qarghayi (province de Laghmân) et l’ont enjointe de cesser les travaux: ils ont agressé quelques ouvriers et détruit des machines lourdes. Les travaux continuant, les insurgés sont revenus et ont ouvert le feu contre les ouvriers. Ils n’ont pas fait de blessés, mais la nature des avertissements a manifestement monté d’un cran⁽⁴⁵¹⁾. Le bureau d’une ONG a été attaqué par les insurgés dans le district d’Alishing (Laghmân)⁽⁴⁵²⁾. Un agent national d’une ONG internationale a été enlevé par les insurgés dans la vallée de Pech (province de Kounar): il a été relâché après l’intervention d’âinés locaux⁽⁴⁵³⁾.

CENTRE

Un kamikaze est entré dans une épicerie de Kaboul fréquentée par la communauté internationale. Bien que la plupart des victimes soient afghanes, les talibans ont revendiqué l’attentat. D’après l’ANSO, la cible devait être perçue comme légitime parce que le magasin était fréquenté par des clients internationaux⁽⁴⁵⁴⁾.

Un contractant de l’ONU de la province de Parwân a reçu une lettre de nuit menaçante lui enjoignant de cesser de travailler et de quitter la région⁽⁴⁵⁵⁾. Les insurgés ont attaqué, sur une route de Parwân, un convoi humanitaire du Programme alimentaire mondial des Nations unies acheminant de la nourriture à Bâmiyân: deux ou trois camions ont été incendiés, mais aucun chauffeur n’a été blessé⁽⁴⁵⁶⁾. Le chauffeur d’une ONG a été approché par deux hommes (non armés) à moto sur la route de Daraluman dans la ville de Kaboul: ils l’ont mis en garde de ne pas travailler pour une organisation étrangère⁽⁴⁵⁷⁾. Les talibans ont tué cinq hommes à Jalrez (province de Wardak) au motif qu’ils travaillaient pour des étrangers. En août 2012, les talibans ont tué quatre Afghans qui travaillaient pour une compagnie occidentale de sécurité dans le même district à Wardak⁽⁴⁵⁸⁾.

NORD-EST

La MANUA a signalé, au début de 2012, à l’Office danois des étrangers qu’une radio contrôlée par les talibans à Kondôz avait divulgué les noms de personnes travaillant pour des organisations internationales⁽⁴⁵⁹⁾. Les insurgés ont enlevé un travailleur d’une société de construction internationale à Imam Sahib (province de Kondôz)⁽⁴⁶⁰⁾. Cinq membres du personnel d’une ONG — deux étrangères et trois Afghans — ont été enlevés sur la route entre les districts de Fayzabad et de Ragh (province de Badakhchan): l’enlèvement est attribué à des habitants liés aux insurgés et à des criminels⁽⁴⁶¹⁾. Le complexe de la MANUA dans la ville de Taluqan (province de Takhâr) a été attaqué par les insurgés, mais il n’y a pas eu de victimes⁽⁴⁶²⁾.

NORD-OUEST

Un journalier, contractant d’une agence de l’ONU, a été enlevé dans le district de Sar-é Pol (province de Sar-é Pol) par les insurgés: il a été relâché après la médiation d’âinés

⁽⁴⁵⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 3.

⁽⁴⁵¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 14; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁵²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁵³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁵⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (consulté le 7 août 2012), p. 2.

⁽⁴⁵⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁵⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁵⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 1.

⁽⁴⁵⁸⁾ The Asian Age, *Taliban execute four Afghans «for Western links»* (source: AFP), 1^{er} août 2012 (<http://www.asianage.com/international/taliban-execute-four-afghans-western-links-898>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽⁴⁵⁹⁾ Office danois des étrangers, *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service’s fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, mai 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012Final.pdf>) (consulté le 31 mai 2012), p. 19.

⁽⁴⁶⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁶¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 5.

⁽⁴⁶²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

tribaux⁽⁴⁶³⁾. Un groupe armé a tenté d'enlever cinq ouvriers d'une entreprise privée afghane de construction à Mardyan (province de Djôzdjân). La société travaillait sur un projet pour une organisation internationale. Les ouvriers ont réussi à s'échapper, mais l'un d'eux a été blessé pendant la fusillade. D'après l'ANSO, le groupe armé passe pour une bande criminelle liée aux insurgés⁽⁴⁶⁴⁾. Les insurgés ont attaqué le complexe d'une ONG internationale dans le district de Shortepa (province de Balkh), sans toutefois faire de victimes⁽⁴⁶⁵⁾. Les insurgés ont attaqué une entreprise privée de construction qui érigeait un pont à Balkh pour une organisation internationale⁽⁴⁶⁶⁾. Les insurgés ont arrêté et détenu des chauffeurs de camion avec leurs véhicules sous contrat avec l'ONU à Djôzdjân: ils ont été relâchés parce qu'ils étaient de la région et connus de la population⁽⁴⁶⁷⁾. Les insurgés ont téléphoné à une ONG internationale à Balkh pour exiger qu'elle cesse d'employer des femmes et qu'elle leur paie un impôt⁽⁴⁶⁸⁾.

QUEST

Trois membres du personnel national d'une ONG de déminage ont été enlevés par les insurgés dans le district de Ghoryan (province de Hérât): ils ont été relâchés après l'intervention d'aînés⁽⁴⁶⁹⁾. Les insurgés ont intercepté des camions d'approvisionnement alimentaire sous contrat avec l'ONU à Adraskan (Hérât): ils ont été emmenés à Shindand (Hérât), où les chauffeurs ont été relâchés⁽⁴⁷⁰⁾. Des camions locaux qui acheminaient des marchandises de l'ONU ont été arrêtés par les insurgés à un poste de contrôle illégal dans le district de Farsi (Hérât), et l'un d'eux a été confisqué⁽⁴⁷¹⁾. Par ailleurs, les insurgés ont attaqué un complexe de l'ONU dans le district de Guzara (Hérât): il n'y a pas eu de victimes⁽⁴⁷²⁾. Toujours à Hérât, huit membres du personnel national d'une ONG internationale ont été arrêtés par les insurgés, qui les ont interrogés et leur ont dit d'arrêter de travailler pour des étrangers: les insurgés sont partis à l'arrivée de villageois des environs venus soutenir leur travail⁽⁴⁷³⁾. Les insurgés ont enlevé une collaboratrice d'une ONG afghane et son fils dans la province de Ghôr: elle a également été relâchée⁽⁴⁷⁴⁾. Un agent de l'ONU, dans le district de Chaghcharan (Ghôr), a reçu une lettre de menaces des insurgés lui ordonnant de démissionner; quelques jours plus tard, il a été menacé par téléphone. Deux employés afghans d'une ONG internationale ont été enlevés à Ghôr, mais relâchés le jour même après l'intervention d'aînés⁽⁴⁷⁵⁾. Les insurgés ont enlevé un membre de la PLA et un démineur qui travaillait pour un projet de l'ONU dans le district de Muqur (province de Bâdghîs): ils ont été tous deux relâchés après l'intervention des aînés locaux. Dans la ville de Qala-i-Naw (Bâdghîs), un agent de l'ONU a reçu une lettre de nuit lui enjoignant de quitter son poste ou d'en subir les conséquences⁽⁴⁷⁶⁾. Une personne a été arrêtée et enlevée à un poste de contrôle illégal des insurgés à Bâdghîs parce qu'elle entretenait des relations avec une organisation internationale⁽⁴⁷⁷⁾.

⁽⁴⁶³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁶⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 9.

⁽⁴⁶⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁶⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 9.

⁽⁴⁶⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 10; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁶⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 7.

⁽⁴⁶⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽⁴⁷⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 13; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 11.

⁽⁴⁷⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁷⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 13.

Résumé — Afghans travaillant pour des organisations, sociétés et ONG internationales ou des ONG afghanes

Plusieurs sources font état d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre des travailleurs d'organisations, de sociétés et d'ONG internationales. Une source explique que les talibans ont défini une politique vis-à-vis de ce genre d'organisations, en autorisant certaines d'entre elles à exercer leurs activités.

Dans le passé, plusieurs sources ont signalé des cas d'intimidations et d'actions ciblées à l'encontre du personnel d'ONG par voie de lettres de nuit, d'attaques, d'enlèvements et d'exécutions. Les membres de la famille des travailleurs d'ONG ont également été pris pour cible. En 2011 et en 2012, certaines sources ont affirmé que les talibans ne s'opposaient plus aux activités des ONG. Il existe des preuves que les talibans perçoivent un impôt sur les projets des ONG, ce qui indique qu'ils les ont autorisées à exercer leurs activités. L'ANSO signale une régression des attentats concernant les ONG en 2012 et affirme que les ONG sont généralement acceptées sur le terrain dans la plupart des régions d'Afghanistan.

En 2012, certaines sources faisaient encore état d'intimidations et d'actions ciblées à l'encontre des ONG; par exemple, le BCAH indique que les travailleurs humanitaires courent un risque élevé en raison du conflit en Afghanistan. En revanche, plusieurs sources relèvent que ces incidents sont essentiellement dus aux circonstances et non à une opposition de principe des insurgés aux ONG. On peut citer comme exemples de ce genre de circonstances: le financement par l'USAID ou d'autres organismes américains, auxquels les talibans sont farouchement opposés; les activités d'ONG perçues comme politiques par les insurgés; la coopération avec les FMI. Ruttig explique que les talibans imposent aux ONG de se faire agréer et de travailler selon leurs conditions. Des ONG peuvent ainsi être actives dans ces régions, et les ONG afghanes sont plus souvent acceptées que les ONG internationales. Les ONG qui ne se plient pas aux exigences des talibans peuvent être prises pour cible; en général, elles sont mises en demeure de se conformer à la «politique» talibane avant tout recours à la violence.

Plusieurs sources rapportent des intimidations et des actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre du personnel de l'ONU et des travailleurs de sociétés étrangères.

Les données empiriques de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle de cette situation. Les caractéristiques suivantes se dégagent des quelque 47 événements enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, au moins six incidents ont été enregistrés concernant des actions ciblées menées par les insurgés contre des Afghans travaillant pour des organisations internationales ou des sociétés ou ONG étrangères. Deux incidents ont eu lieu dans la ville de Kandahâr, un dans la ville de Tarin Kôt et un dans la ville de Lashkargah (Helmand). Dans le sud-est, au moins cinq incidents ont été enregistrés. Dans l'est, au moins sept incidents ont été enregistrés, dont deux dans la ville de Jalalabad (Nangarhâr). Dans le centre, au moins six incidents ont été enregistrés, dont deux dans la ville de Kaboul. Dans le nord-est, au moins quatre incidents ont été enregistrés, dont un dans la ville de Taluqan (Takhâr). Dans le nord-ouest, au moins six incidents ont été enregistrés. Dans l'est, au moins 13 incidents ont été enregistrés, dont un à Qala-i-Naw (Bâdghîs).
- Dans toutes les régions: au moins 17 des incidents concernent des actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de travailleurs ou de contractants civils d'ONG; au moins 20 incidents, le ciblage de l'ONU, d'autres organisations internationales ou leurs contractants; au moins trois, le ciblage d'organisations de déminage; quatre, des entreprises de construction sous contrat avec des organisations internationales. Trois incidents concernaient le ciblage de civils afghans qui collaboraient avec des étrangers.
- Dans au moins deux cas, il a été rapporté que les membres de la famille du contractant ou du membre du personnel ont été pris pour cible.
- Dans les incidents enregistrés concernant le ciblage du personnel d'ONG, quatre personnes ont été blessées, mais aucune tuée. Trois des incidents n'étaient constitués que de menaces; six consistaient en attaques, tandis que huit concernaient des enlèvements. Dans six de ces affaires d'enlèvement, les victimes ont été relâchées.

Analyse — Intimidation et ciblage du personnel des ONG et de l'ONU et des travailleurs de sociétés étrangères

L'ANSO, Giustozzi, Reuter, Ruttig ainsi qu'un analyste politique rapportent tous que les talibans ne s'opposent plus aux ONG en tant que telles. Le nombre d'incidents ciblant les ONG est en baisse. Les talibans passent des accords avec elles et les autorisent à exercer leurs activités si elles se plient à leurs exigences, par exemple en se faisant agréer, en

payant un impôt, en ne coopérant pas avec les FMI ou même en employant un agent de liaison taliban. Il se produit encore des incidents d'intimidation et de ciblage du personnel des ONG, mais ceux-ci sont dus aux circonstances et non à l'opposition de principe des insurgés aux ONG. Parmi les exemples de ce genre de circonstances, citons le financement par des organismes américains, la coopération avec les FMI, les activités perçues comme «politiques» ou «partisanes» et le fait de ne pas se plier aux exigences des talibans. Ruttig explique que les ONG afghanes sont plus facilement acceptées par les talibans.

L'ANSO est une importante source d'information à cet égard, parce qu'elle s'est spécialisée dans l'observation de l'évolution de la sécurité afin de conseiller les ONG actives sur le terrain. Les incidents évoqués par le BCAH ne sont pas nécessairement des actions ciblées ou menées par les insurgés. Des incidents d'intimidation et de ciblage des travailleurs d'ONG se produisent néanmoins, comme en témoignent ceux enregistrés en 2012. Il est toutefois remarquable que, dans les quelque 17 incidents enregistrés concernant le ciblage du personnel des ONG, seulement quatre personnes aient été blessées et aucune tuée. Trois des incidents ne sont constitués que de menaces; six d'entre eux consistent en des attaques et huit concernent des enlèvements. Dans six de ces affaires d'enlèvement, les victimes ont été relâchées. Par rapport à d'autres profils, comme les membres des FSNA ou les agents du gouvernement, l'attitude des insurgés est remarquablement «modérée», ce qui peut s'expliquer par les observations de Giustozzi, de Reuter et de l'ANSO.

Plusieurs sources rapportent que le personnel de l'ONU ou les travailleurs d'autres organisations internationales sont pris pour cible par les insurgés. Les travailleurs de sociétés étrangères sont également susceptibles de l'être. Une source indique que c'est en particulier le cas des sociétés américaines, britanniques ou indiennes.

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux organisations, sociétés et ONG internationales et aux ONG afghanes y sont également présentées. Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan confirme que le ciblage d'un cuisinier ou d'un nettoyeur travaillant pour une ONG n'est pas vraiment un enjeu pour les talibans et qu'il se produira plus fréquemment dans les zones périphériques et peu sûres. Quelques sources affirment que le personnel des ONG ne court aucun risque à Kaboul.

En outre, la section 2.2.2, «Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes», fait état d'intimidations et d'actes de violence ciblée à l'encontre de représentants et d'agents du gouvernement dans les villes de Kandahâr (Kandahâr), Tarin Kôt (Orozgân), Lashkargah (Helmand), Jalalabad (Nangarhâr), Kaboul (Kaboul), Taluqan (Takhâr) et Qala-i-Naw (Bâdghîs). Des preuves d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre du personnel d'ONG et de l'ONU et de travailleurs de sociétés étrangères ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes», dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux organisations, sociétés et ONG internationales et aux ONG afghanes y sont également présentées. D'après un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, les agents des ONG auraient la possibilité d'échapper à une menace en démissionnant et en quittant la province.

CONCLUSIONS

Il est attesté que le ciblage des ONG diminue et que les travailleurs d'ONG afghanes ne sont plus systématiquement pris pour cible par les insurgés. Des actions ciblées sont toutefois possibles dans certaines circonstances, par exemple le fait de travailler pour des organisations américaines ou financées par les États-Unis, de mener des activités perçues comme politiques par les insurgés et de coopérer avec les FMI. Les membres afghans du personnel de l'ONU ou les travailleurs afghans d'autres organisations internationales risquent d'être pris pour cible par les insurgés. C'est également le cas des employés de sociétés étrangères, en particulier si elles sont américaines, britanniques ou indiennes. Le risque d'être intimidés ou pris pour cible est faible pour ces profils dans les villes de Kaboul, de Mazâr et de Hérât, sauf si des circonstances spécifiques accroissent ce risque.

Les circonstances particulières de la personne concernée déterminent si les talibans sont encore susceptibles de la prendre pour cible ou de la menacer après qu'elle a démissionné de son poste ou mis fin à ses activités.

Si un civil afghan qui travaille pour une ONG, une organisation internationale ou une société étrangère cesse son activité et peut fuir et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper aux intimidations et au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.3. Espions

Coghlan explique que l'espionnage pour le compte du gouvernement est une pratique courante parmi la population. Celle-ci utilise le téléphone mobile pour informer les FMI et le gouvernement afghan des mouvements des talibans: ceux-ci en sont devenus paranoïaques. Un commandant interviewé à Lashkargah en 2008 a raconté qu'il avait fait exécuter deux espions en leur tirant chacun 16 balles dans la tête. Il a aussi rapporté une autre anecdote: la femme d'un espion l'avait prévenu que son mari pouvait contacter les étrangers au moyen d'une machine. Ce dernier a également été tué par les talibans. Le commandant a expliqué que les Britanniques distribuaient à leurs espions des manteaux cousus de petits miroirs. Les espions laissent aussi tomber une petite pièce de métal sur le toit de certaines maisons: les pilotes savent alors qu'ils peuvent les bombarder. Les talibans entretiennent des réseaux secrets dans les villages pour repérer les espions potentiels. Un sénateur de Garmsir a expliqué, dans une interview de 2008, que les talibans se sont dotés d'une institution de sécurité interne dénommée «la commission», qui fait décapiter les personnes accusées d'espionnage⁽⁴⁷⁸⁾. C'est également le cas à Zâbol⁽⁴⁷⁹⁾. Van Bijlert indique que, dans certains cas, des juges talibans ont condamné à mort des espions présumés à Deh Rahwod (Orozgân)⁽⁴⁸⁰⁾. Reuter et Younus expliquent qu'à Ghazni, la crainte d'être accusé d'espionnage a contribué au soutien populaire des talibans. On pouvait facilement être traité d'espion, par exemple si l'on se comportait de manière inamicale ou étrange envers les talibans⁽⁴⁸¹⁾. En 2010, un garçon de 7 ans a été pendu dans le district de Sangin (Helmand) par les talibans, parce que sa famille résistait aux insurgés dans leur région. Le père et le grand-père de l'enfant étaient las des intimidations et de la violence des insurgés. Ils avaient exigé que les insurgés cessent de dresser leurs embuscades dans les villages et refusé de vendre des mitraillettes aux combattants talibans: les talibans avaient déclaré que ces deux hommes étaient des espions des États-Unis ou des FMI⁽⁴⁸²⁾.

En 2010, la MANUA et l'AIHRC ont enregistré au moins 84 exécutions de civils accusés d'espionnage, tout en indiquant que ce chiffre était probablement sous-estimé⁽⁴⁸³⁾. En 2012, l'ONU a également rapporté des assassinats ciblés de personnes que les insurgés avaient accusées d'espionnage au profit du gouvernement ou des FMI⁽⁴⁸⁴⁾. L'ONU et Giustozzi font état de la condamnation d'espions présumés par le système judiciaire des talibans dans les régions sous leur contrôle⁽⁴⁸⁵⁾.

D'après Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, les espions sont généralement trahis par des preuves indirectes, comme la possession de dollars américains. Les habitants témoignent que le simple fait de parler à des étrangers peut susciter des suspicions d'espionnage⁽⁴⁸⁶⁾. D'après Giustozzi, même si les civils de la région se gardent de prendre parti dans le conflit, ils peuvent quand même être accusés d'espionnage⁽⁴⁸⁷⁾.

⁽⁴⁷⁸⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 133 et 142.

⁽⁴⁷⁹⁾ Zabolwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 184.

⁽⁴⁸⁰⁾ Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 168.

⁽⁴⁸¹⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 107, 109 et 110.

⁽⁴⁸²⁾ Farmer, B., «Life under the Taliban: how a boy of seven was hanged to punish his family», *The Telegraph*, 12 juin 2010 (<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/afghanistan/7823404/Life-under-the-Taliban-how-a-boy-of-seven-was-hanged-to-punish-his-family.html#>) (consulté le 31 juillet 2012).

⁽⁴⁸³⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

⁽⁴⁸⁴⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 16.

⁽⁴⁸⁵⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10-13; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 20-23.

⁽⁴⁸⁶⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan, A/HRC/11/2/Add.4*, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16 et 17.

⁽⁴⁸⁷⁾ Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 10.

Espions — Incidents en 2012

SUD	En août 2012, les talibans ont décapité un adolescent de 14 ans dans le district de Zhari (province de Kandahâr), l'accusant d'espionnage au profit du gouvernement ⁽⁴⁸⁸⁾ .
SUD-EST	En mai 2012, un habitant du district de Bâk (province de Khôst), accusé d'espionnage au profit de la FIAS/FSNA, a été enlevé par les insurgés ⁽⁴⁸⁹⁾ .
EST	Les insurgés ont enlevé sept villageois dans le district de Marawara (province de Kounar) pour avoir fourni aux forces étrangères des informations ayant donné lieu à des frappes aériennes ⁽⁴⁹⁰⁾ . Une femme accusée d'espionnage pour les FMI/FSNA a été tuée par les insurgés à Mehtarlâm (province de Laghmân) ⁽⁴⁹¹⁾ . Une autre femme accusée d'espionnage pour les FMI/FSNA a été tuée par les insurgés à Bati Kot (province de Nangarhâr) ⁽⁴⁹²⁾ .
NORD-OUEST	Un tribunal taliban a condamné un adolescent de la province de Bâdghîs pour espionnage au profit des FSNA et l'a châtié en lui coupant une oreille ⁽⁴⁹³⁾ . Les talibans ont exécuté une femme et un garçon accusés d'espionnage pour le gouvernement et les forces étrangères dans le district de Pashtun Kot (province de Fâryâb) ⁽⁴⁹⁴⁾ . Dans ce même district, les insurgés ont enlevé trois habitants accusés d'espionnage pour le compte des FMI. Toujours dans ce district, les insurgés ont exécuté en public un habitant pour le même chef d'accusation ⁽⁴⁹⁵⁾ . Dans le district d'Almar (Fâryâb), les insurgés ont fait tomber dans une embuscade et tué un aîné local accusé d'espionnage pour les FMI: d'après les insurgés, il était lié à une opération des FMI dans la région. À Shirin Tagab (Fâryâb), un autre habitant, accusé d'espionnage pour les FMI, a été tué ⁽⁴⁹⁶⁾ .
OUEST	En juin 2012, dans le district de Bala Buluk (province de Farâh), les insurgés ont tué un civil accusé d'espionnage pour le compte du gouvernement ⁽⁴⁹⁷⁾ .

Résumé — Espions

Plusieurs sources décrivent la chasse aux espions à laquelle les talibans se livrent. L'accusation d'espionnage peut donner lieu à un enlèvement ou à un assassinat. Les talibans ont mis en place des tribunaux dans les zones qu'ils contrôlent. Leurs juges infligent des peines aux espions présumés, notamment la mutilation et l'exécution. Certaines exécutions ont lieu en public, et des mutilations ont également été pratiquées sur les cadavres.

Les caractéristiques suivantes se dégagent des 12 incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, un incident de ciblage d'espions présumés a été enregistré. Dans le sud-est, un incident a été enregistré. Dans l'est, trois incidents ont été enregistrés. Dans le nord-ouest, six incidents ont été enregistrés. Dans l'ouest, au moins un incident a été enregistré. Un incident s'est produit dans la ville de Mehtarlâm (Laghmân), mais aucun autre n'a eu lieu dans une capitale.

⁽⁴⁸⁸⁾ Sajad, «Taliban behead 12 years old Afghan boy in Kandahar», *Khaama Press*, 31 août 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-behead-12-years-old-afghan-boy-in-kandahar-743/>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁴⁸⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹⁰⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹³⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 24.

⁽⁴⁹⁴⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 1^{er} avril 2012 (source: Ariana TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33886>) (consulté le 24 septembre 2012); HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 7; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁴⁹⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

- Trois des 12 incidents concernent un enlèvement. Dans 8 des 12 incidents, les victimes ont été tuées, et, dans un incident, elle a été mutilée.

Analyse — Ciblage d'espions

Les talibans utilisent l'accusation d'espionnage à l'encontre de civils, et celle-ci peut entraîner de lourds châtements. Les incidents enregistrés révèlent que, dans un très grand nombre de cas, la victime a été tuée. Associée au recours aux exécutions publiques et aux mutilations, cette pratique donne une indication de l'intensité du ciblage, qui est très élevée. Plusieurs sources rapportent que l'accusation d'espionnage est souvent formulée à la légère.

Différences régionales

Pour l'analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet et dont les conclusions générales peuvent être appliquées. Certaines informations plus spécifiques ayant trait aux représentants et aux agents du gouvernement y sont également présentées. Le rapporteur spécial des Nations unies explique que, dans le sud, les talibans ont tendance à tuer les aînés qui ont précédemment collaboré avec le gouvernement et les forces étrangères dans les régions qu'ils contrôlent depuis peu. Dans les régions contrôlées durablement par les talibans, les victimes sont le plus souvent des personnes soupçonnées d'espionnage. Dans les zones contrôlées par les talibans, les espions sont condamnés par des tribunaux talibans (voir la section 1.1.6, «Tribunaux talibans et peine capitale»).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

L'accusation ou la condamnation pour espionnage entraîne une qualification dont il est plus difficile de s'affranchir que celle due, par exemple, à une position ou à un emploi, qu'on peut toujours quitter. Dès qu'un Afghan se voit attribuer cette étiquette, il ne lui est plus possible de s'en débarrasser.

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes».

CONCLUSIONS

Les civils accusés d'espionnage par les talibans courent un risque élevé d'être pris pour cible dans les zones contrôlées durablement par les talibans et, très souvent, d'être tués. Le risque est faible dans les villes de Kaboul, de Hérât et de Mazâr. Des circonstances personnelles et spécifiques peuvent toutefois accroître le risque.

Si un civil de second plan accusé d'espionnage peut fuir et se réinstaller dans une région plus sûre, il peut normalement échapper au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.4. Journalistes, médias et militants des droits de l'homme

2.4.1. Journalistes et employés des médias

D'après Joanna Nathan ⁽⁴⁹⁸⁾, des reporters ont été enlevés et tués par les talibans alors qu'ils cherchaient à interviewer des personnalités talibanes. En 2007, par exemple, un journaliste local et son chauffeur ont été tués dans la province de Helmand par les talibans, tandis que leur collègue italien a été relâché ⁽⁴⁹⁹⁾.

⁽⁴⁹⁸⁾ Joanna Nathan vit et travaille dans le sud de l'Asie depuis 2001. Elle est spécialisée dans le domaine des communications et du journalisme. Depuis mai 2005, elle travaille pour l'International Crisis Group en Afghanistan.

⁽⁴⁹⁹⁾ Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 27.

Dans une série d'attaques contre des journalistes, des reporters et des employés des médias, les sources n'ont pas été en mesure d'identifier l'auteur des actes de violence, et, dans plusieurs cas, il est fort probable que ceux-ci n'aient pas été l'œuvre des insurgés⁽⁵⁰⁰⁾. Dans un cas, la source ne précise pas si l'attaque était ciblée⁽⁵⁰¹⁾.

Ruttig déclare ce qui suit: «Un journaliste qui mène une enquête ou couvre des questions politiques ou sensibles est susceptible d'être pris pour cible par tous les acteurs des jeux de pouvoir, y compris les talibans. Mais ceux-ci ne perçoivent pas tous les journalistes comme des opposants politiques. S'ils ne les considèrent pas comme des adversaires ou des partisans du gouvernement, ils peuvent les autoriser à travailler. Les talibans sont désireux de cultiver une image positive dans les médias»⁽⁵⁰²⁾.

Journalistes et employés des médias — Incidents en 2012

SUD-EST	En janvier 2012, la résidence d'un reporter national de Khost TV a été attaquée par les insurgés dans le district de Khôst (province de Khôst) ⁽⁵⁰³⁾ .
EST	En février 2012, les insurgés ont enlevé un journaliste local dans le district de Surkh Rod (province de Nangarhâr). Il a été relâché ultérieurement après l'intervention d'âinés ⁽⁵⁰⁴⁾ .
CENTRE	En juin 2012, les insurgés ont enlevé deux membres de la famille d'un journaliste local dans le district de Nirkh (province de Wardak) ⁽⁵⁰⁵⁾ .

2.4.2. Militants des droits de l'homme

2.4.2.1. Militants des droits de la femme

En 2010, Human Rights Watch a expliqué que la liberté des femmes était limitée et que leurs droits étaient restreints dans les régions contrôlées par les insurgés. D'après HRW, les talibans ciblent les femmes dans toute une série de professions et à tous les niveaux. Ils menacent et agressent des conseillères provinciales, des agentes de police, des enseignantes, des professionnelles de la santé, des assistantes sociales et des avocates. Les femmes actives dans la vie politique s'exposent à des intimidations et à des attentats. Cette situation les empêche de poursuivre leurs activités politiques et de défendre les droits de toutes les femmes et de toutes les filles, et elle pourrait dissuader la génération future de femmes politiques⁽⁵⁰⁶⁾.

En 2006, la directrice du département des affaires féminines de Kandahâr, Safia Aman Jan, a été tuée par les talibans⁽⁵⁰⁷⁾. En 2010, une femme membre de la *choura* d'une province centrale a été menacée par des lettres de nuit et poussée à la démission⁽⁵⁰⁸⁾. En janvier 2012, Hamida Barmaki, conférencière à l'université de Kaboul et militante

⁽⁵⁰⁰⁾ AFJC, *Jafar Wafa, the reporter of radio «Kala Goosh» of Noorestan*, 12 novembre 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/259-jafar-wafa-the-reporter-of-radio-kala-goosh-of-noorestan.html>) (consulté le 19 septembre 2012); MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 24 janvier 2012 (source: *Hasht-e-Subh Daily*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33940>) (consulté le 19 septembre 2012); AFJC, *Sadem Khan Bahadorzoi, the editor in chief of Melma private radio*, 22 février 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/murdered/287-sadem-khan-bahadorzoi-the-editor-in-chief-of-melma-private-radio.html>) (consulté le 19 septembre 2012); HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; AFJC, *Press TV cameraman comes under acid attack in Kabul*, 12 février 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/af-media-news/central-provinces/kabul/283-press-tv-cameraman-comes-under-acid-attack-in-kabul.html>) (consulté le 19 septembre 2012); AFJC, *Mohammad Rafiq Azizi, Editor in Chief of Andisha-e Motalam monthly*, 30 mai 2011 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/257-mohammad-rafiq-azizi-editor-in-chief-of-andisha-e-motalam-monthly.html>) (consulté le 19 septembre 2012); AFJC, *Abdul Hadi Hamdard — Helmand radio presenter and producer*, 12 juillet 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/322-abdul-hadi-hamdard-helmand-radio-presenter-and-producer.html>) (consulté le 19 septembre 2012); Maftoon, S., «Radio Journalist's House attacked in Ghazni», *Pajhwok Afghan News*, 13 septembre 2012 (<https://www.cimicweb.org/cmo/afg/Documents/News/PAJHWOK%20-%20RadioJournalistHouseAttacked.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽⁵⁰¹⁾ AFJC, *Syed Farhad Taqaddusi, Press TV cameraman*, 20 septembre 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/258-syed-farhad-taqaddusi-press-tv-cameraman.html>) (consulté le 19 septembre 2012).

⁽⁵⁰²⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽⁵⁰³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁰⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁰⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁰⁶⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Talib» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 24 et 33.

⁽⁵⁰⁷⁾ BBC News, *Female Afghan politician Hanifa Safi killed*, 13 juillet 2012 (<http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-18832391>) (consulté le 17 juillet 2012).

⁽⁵⁰⁸⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Talib» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 32.

des droits de l'homme, a été tuée, avec son mari et ses trois enfants, dans un attentat suicide à Kaboul⁽⁵⁰⁹⁾. En juillet 2012, la directrice des affaires féminines de Laghmân a été tuée avec son époux dans une attaque à l'EEI⁽⁵¹⁰⁾. En mars 2012, les insurgés ont attaqué le bâtiment d'un parti politique lié à une femme politique locale à Push e Rod (Farâh)⁽⁵¹¹⁾.

Marifat évoque le cas d'une militante des droits de la femme à Kandahâr, qui était la fille d'un maire assassiné. Elle menait des activités très discrètes en faveur des femmes: une petite entreprise d'artisanat. Elle a dû quitter le pays en 2012 à cause des menaces des talibans. D'après Marifat, les talibans sont intraitables envers les femmes en raison de leurs conceptions morales. Même en restant discrets, les militants des droits de la femme sont en danger⁽⁵¹²⁾.

Ruttig déclare ce qui suit: «Nous avons récemment eu affaire à quelques cas particulièrement remarquables. Des agentes de police, des personnes travaillant aux affaires féminines, etc., ont été prises pour cible. Ce groupe risque sérieusement d'être pris pour cible à différents niveaux, et pas seulement par les talibans. Les franges conservatrices de la population afghane estiment qu'il est immoral pour une femme de quitter son domicile pour travailler à l'extérieur»⁽⁵¹³⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul déclare: «Les talibans répugnent à attaquer les femmes, parce que, d'après le pachtounwali, elles sont intouchables. Il faut considérer les cas individuels. Les talibans peuvent prendre pour cible quelqu'un qui s'oppose ouvertement à eux ou à leurs valeurs, mais ils revendiqueraient l'attentat. Les talibans n'ont pas mené beaucoup d'actions ciblées de ce genre. Dans les cas récents à Kaboul ou à Parwân, par exemple, les talibans n'étaient pas en cause»⁽⁵¹⁴⁾.

Résumé — Ciblage de journalistes, d'employés des médias et de militants des droits de l'homme

Souvent, l'identité de l'auteur du ciblage ne ressort pas clairement des incidents enregistrés ciblant les journalistes et les employés des médias, d'une part, et les militants des droits de la femme, d'autre part. Dans certains cas, les sources indiquent explicitement que les insurgés ont pris pour cible la victime.

Human Rights Watch et Marifat affirment que les talibans ont menacé et pris pour cible des militants des droits de la femme.

2.5. Personnel enseignant et étudiants

Giustozzi et Franco ont conclu que l'hostilité et la défiance des talibans envers l'enseignement public se sont généralisées après 2001. En 2006, les dirigeants talibans ont lancé une campagne de violences à l'encontre des écoles, des enseignants et des étudiants. Le code de conduite (*Lahya*) autorisait alors les attaques contre les écoles de garçons qui ne suivaient pas le programme des talibans et contre toutes les écoles de filles. Le *Lahya* prévoyait une certaine procédure: un avertissement était d'abord adressé à l'école ou à l'enseignant; l'enseignant était ensuite battu; enfin, il était tué et l'école brûlée. Le ciblage de l'enseignement par les insurgés était motivé par des raisons idéologiques et politiques. L'éducation des filles était en particulier inacceptable sur le plan idéologique pour nombre de talibans conservateurs, et l'enseignement était considéré comme un symbole du gouvernement ou de prosélytisme progouvernemental ou encore comme l'œuvre des étrangers. D'après Giustozzi et Franco, les talibans ont toutefois changé de politique entre 2006 et 2011, notamment parce que la campagne n'était pas vraiment soutenue par la population. À partir de 2007, les écoles ont commencé à rouvrir sur la base d'accords avec les talibans: elles devaient adopter les manuels scolaires et les programmes des talibans et engager des enseignants religieux liés à ces derniers. En 2009, les talibans ont retiré du *Lahya* l'autorisation d'attaquer le système d'enseignement. En 2011, le mollah Omar a adopté un décret ordonnant aux insurgés de ne pas attaquer les écoles ou intimider les écoliers.

⁽⁵⁰⁹⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 30 janvier 2011 (source: Tolo TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34210>) (consulté le 19 septembre 2012).

⁽⁵¹⁰⁾ Hashemi, A. M., «Women's affairs director killed in bomb attack», *Pajhwok Afghan News*, 13 juillet 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/13/women%E2%80%99s-affairs-director-killed-bomb-attack>) (consulté le 23 août 2012).

⁽⁵¹¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽⁵¹²⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁵¹³⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽⁵¹⁴⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

Les talibans ont cessé dans une large mesure de s'en prendre aux écoles. Des incidents ont cependant encore eu lieu, mais ils sont peut-être dus à des erreurs dans la chaîne de commandement et de contrôle des talibans, à des moudjahidin pakistanais ou à des accusations spécifiques lancées contre le personnel enseignant (comme celle de coopérer avec le gouvernement, par exemple). La politique des talibans a donc changé, passant d'une campagne de violence absolue contre les écoles publiques au contrôle de l'enseignement public et, par moments, des actions ciblées pour des motifs spécifiques. Depuis 2001, les vicissitudes de l'insurrection ont coûté la vie à des centaines d'enseignants, de membres du personnel éducatif et d'étudiants en Afghanistan ⁽⁵¹⁵⁾.

D'après Reuter et Younus, deux groupes talibans distincts du district d'Andar (Ghazni) avaient des approches différentes vis-à-vis de l'enseignement en 2007. Le premier, actif dans le centre du district, permettait aux écoles de rester ouvertes. Le second, actif dans l'est et le sud du district, fermait les écoles et interdisait aux enseignants de reprendre le travail. En 2008, les écoles ont été à nouveau autorisées à fonctionner. Mais lorsque le chef de district a provoqué les talibans à la radio, le mollah Farouq, commandant des talibans, s'est mis à menacer les écoles et les directeurs. Il a exigé l'arrêt des émissions radiophoniques ⁽⁵¹⁶⁾. D'après Ruttig, des Afghans ont signalé des lettres de nuit à Paktiyâ et à Khôst en 2008, qui prévenaient les enseignants que, s'ils continuaient à travailler, ils en subiraient les conséquences. À la mi-2008, toutes les écoles ont été fermées dans le district de Katawaz (aussi connu sous le nom de Zarghun Shahr, Paktîkâ), parce que les talibans avaient ordonné aux enseignants de ne pas accepter l'argent du gouvernement et de donner les cours à domicile ⁽⁵¹⁷⁾.

En 2009, Philip Alston, rapporteur spécial des Nations unies, a fait état d'intimidations et d'actions ciblées menées par les talibans à l'encontre des enseignants et des étudiants fréquentant les cours (en particulier les filles) ⁽⁵¹⁸⁾. Nathan a mentionné en 2009 une campagne de grande envergure des talibans qui avait visé les enseignants et les écoles les années précédentes. Des lettres de nuit ont servi à proférer des menaces, qui ont aussi été mises à exécution ⁽⁵¹⁹⁾. Dans la province de Helmand, des attaques au vitriol ont été perpétrées contre des écolières ⁽⁵²⁰⁾. D'après Philip Alston, un témoin à Kounar fait état d'une lettre de nuit des talibans justifiant les attaques contre les écoles locales ⁽⁵²¹⁾.

En 2010, HRW a expliqué que, proportionnellement, l'enseignement des filles était davantage pris pour cible par les talibans et d'autres insurgés que celui des garçons. HRW a fait état d'incidents dans plusieurs régions d'Afghanistan de 2008 à 2010: menaces par téléphone ou lettre de nuit adressées à des enseignantes, à des écoles de filles ou à des étudiantes; attaques et assassinats d'enseignants de filles; attaques d'écoles de filles; attaques au vitriol d'écolières, etc. ⁽⁵²²⁾. En 2010, des incidents ont eu lieu dans des écoles de filles de Kondôz et de Sar-é Pol: la plupart du temps, un gaz toxique était répandu dans les classes ⁽⁵²³⁾. La MANUA et l'AIHRC ont enregistré au moins 21 assassinats d'étudiants, d'enseignants ou de responsables de l'enseignement dans tout l'Afghanistan en 2010, tout en signalant que ce chiffre est sans doute sous-estimé ⁽⁵²⁴⁾.

⁽⁵¹⁵⁾ Giustozzi, A., et Franco, C., *The Battle for the schools — The Taliban and State Education*, Afghanistan Analysts Network, août 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/2011TalebanEducation.pdf>) (consulté le 31 juillet 2012); Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 septembre 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (consulté le 5 mars 2012), p. 6.

⁽⁵¹⁶⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 104, 110 et 114-117.

⁽⁵¹⁷⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009. Thomas Ruttig est codirecteur et cofondateur de l'Afghanistan Analysts Network (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=49>), p. 71 et 84.

⁽⁵¹⁸⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16.

⁽⁵¹⁹⁾ Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 34.

⁽⁵²⁰⁾ Farmer, B., «Life under the Taliban: how a boy of seven was hanged to punish his family», *The Telegraph*, 12 juin 2010 (<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/afghanistan/7823404/Life-under-the-Taliban-how-a-boy-of-seven-was-hanged-to-punish-his-family.html#>) (consulté le 31 juillet 2012).

⁽⁵²¹⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 16 et 17.

⁽⁵²²⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 26-33.

⁽⁵²³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 11.

⁽⁵²⁴⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 12.

L'ONU a également rapporté des assassinats ciblés d'enseignants par les insurgés en 2011⁽⁵²⁵⁾. Dans leur analyse de l'insurrection du nord de l'Afghanistan, publiée en avril 2011, Giustozzi et Reuter signalent que les talibans ont mis en place des commissions de l'enseignement dans certaines régions afin de prendre le contrôle de l'enseignement public et de celui dispensé par les ONG. Des représentants des commissions de l'enseignement des talibans vérifient, par exemple, que les enseignants et les étudiants se présentent à l'heure. Les talibans ont même déclaré que l'enseignement était une exception à leur interdiction de travailler pour le gouvernement. Il y a toutefois une différence entre l'enseignement des garçons et celui des filles: ce dernier est interdit par les talibans, qui y restent opposés⁽⁵²⁶⁾.

L'ANSO a déclaré, en mai 2012, que le ciblage systématique des infrastructures éducatives n'avait pas été constaté dans le nord de l'Afghanistan⁽⁵²⁷⁾.

La MANUA fait état de déclarations publiques des talibans favorables à l'enseignement et rejetant la responsabilité de certains attentats. La MANUA estime que les attaques contre l'enseignement sont souvent causées par des circonstances et des enjeux politiques locaux et non par la position des talibans vis-à-vis de l'enseignement. La MANUA explique que des communautés afghanes lui ont signalé que les insurgés autorisaient l'enseignement et qu'ils contrôlaient effectivement de nombreuses écoles et le contenu de l'enseignement dans les régions où ils étaient actifs. Dans certaines régions, un représentant des talibans est même spécifiquement désigné pour surveiller le comportement des enseignants et influencer le programme de cours des écoles. Les insurgés ont aussi ouvert de nouvelles écoles et en ont fermé d'autres; ils ont également restreint l'accès des filles à l'enseignement. La MANUA fait état d'accords entre le ministère de l'enseignement ou des responsables locaux et les talibans concernant le contrôle de l'enseignement. La MANUA a constaté 34 incidents concernant des écoles au premier semestre de 2012, ce qui représente une augmentation par rapport à la même période en 2011. Les incidents comprennent des attaques armées, des occupations et des incendies d'écoles, des assassinats ciblés, des intimidations du personnel et des fermetures d'écoles, en particulier d'écoles de filles. En plus de ces 34 incidents, le nombre de signalements d'empoisonnement par contamination de l'eau potable ou diffusion de substances dans l'air a augmenté, surtout dans les écoles de filles. Toutefois, la présence réelle de poison n'est attestée dans aucun de ces cas. D'après l'enquête de la MANUA, les preuves toxicologiques démentent même l'empoisonnement par les insurgés, qui est souvent invoquée par la communauté ou le gouvernement⁽⁵²⁸⁾.

En 2012, la MANUA a signalé la fermeture de toutes les écoles de filles dans deux districts de la province de Kâpîssâ, dans des régions contrôlées par le gouvernement ou sous l'influence partielle des insurgés. D'après la MANUA, cela illustre le fait que les restrictions imposées à l'enseignement des filles pourraient ne pas émaner uniquement des groupes d'insurgés, mais aussi de communautés conservatrices⁽⁵²⁹⁾.

La MANUA déclare avoir reçu une directive des talibans sur l'enseignement diffusée dans deux provinces, mais pense qu'elle l'a également été dans plusieurs autres provinces. Dans cette directive, les talibans exigent des modifications précises du programme d'études. Ils réclament également la suppression des cours de musique et la limitation de l'enseignement des filles. Ils exigent que le programme d'études fasse une distinction entre la guerre normale et le djihad ainsi qu'entre le suicide et le martyr, et qu'il prône l'inégalité des religions. Les talibans ont publié des déclarations publiques explicites sur la nécessité de changer le programme d'études en fonction de cette directive. Au moment où la MANUA a rédigé son rapport, aucun acte de violence contre le personnel enseignant qui refusait d'obtempérer à cette dernière exigence n'avait été enregistré⁽⁵³⁰⁾.

À la mi-2012, le BCAH a estimé très préoccupantes les attaques contre le personnel enseignant: «L'éventualité d'un empoisonnement des écoliers dans plusieurs provinces a entraîné des réactions de peur et d'hystérie et fait craindre

⁽⁵²⁵⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/16/67, 19 janvier 2011 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/16session/A-HRC-16-67_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 5; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽⁵²⁶⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 19 et 20.

⁽⁵²⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 4.

⁽⁵²⁸⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 30-34.

⁽⁵²⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 2.

⁽⁵³⁰⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 33 et 34.

que les familles ne retirent leurs enfants des écoles, de peur que des groupes d'opposition armés ne prennent pour cible ces établissements. De même, le fléau du conflit armé, qui touche aussi bien les écoles que leur voisinage immédiat et qui passe notamment par des occupations des établissements, demeure une banalité dans les régions rurales.» Le conflit en Afghanistan lance un défi de taille à l'enseignement: «Au premier trimestre, les incidents ont notamment pris la forme d'attaques contre le personnel enseignant; ainsi, 5 membres du personnel du département de l'enseignement de la province de Paktikâ ont été tués, et 10 autres blessés, le 8 mai. Des écoles ont été brûlées dans le district de Baharak, dans la province de Badakhchan, le 6 juin, et plus de 700 étudiants auraient été empoisonnés lors de 7 incidents dans la province de Takhâr. En mai, près de 400 garçons auraient été empoisonnés dans le district d'Ismail Khan Mandokhil, dans le sud-est de la province de Khôst, et 31 filles du lycée Shirin Hazara, dans la vallée de Fuladi (province de Bâmiyân), auraient été empoisonnées. Sur les 36 000 étudiants en âge de fréquenter l'école dans la province de Ghazni, au sud, près de la moitié ont cédé aux menaces des insurgés»⁽⁵³¹⁾.

D'après Marifat, les talibans ciblent encore l'enseignement de manière intensive, en particulier dans le sud. Il explique que le mouvement actuel de révolte des communautés locales contre les talibans peut avoir pour effet d'intensifier les attaques de ces derniers contre l'enseignement. Toujours d'après lui, plusieurs analystes ont affirmé, ces dernières années, que l'enseignement n'était plus une cible pour les talibans, mais d'autres analystes les ont contredits sur ce point. Il explique que des accords ont été conclus entre les talibans et le gouvernement sur la question de l'enseignement, par exemple à Paktiyâ, à Paktikâ et à Wardak, mais ces accords ne sont pas toujours durables⁽⁵³²⁾.

D'après Ruttig, «[il] y a toujours des attaques contre les enseignants et les écoles, mais elles ne peuvent pas toutes être attribuées aux talibans. Il faut apprécier la situation cas par cas. La tendance générale est à la baisse des actions ciblées contre l'enseignement, mais les enseignants, par exemple, sont encore pris pour cible s'ils ne se conforment pas aux exigences des talibans. Pour autant, ils ne sont pas toujours tués. On commence par les intimider et, souvent, ils finissent par déménager»⁽⁵³³⁾.

Un analyste politique explique: «Il y a eu une nette diminution des attaques des talibans contre l'enseignement. Avant, ils fermaient des écoles pour perturber les services publics, mais ils ont changé de stratégie en 2009. Ils veulent désormais s'assurer que l'enseignement ne leur est pas hostile et qu'il est conforme à leur idéologie. Ils continuent à prendre pour cible les écoles utilisées comme plate-forme politique contre eux ou comme lieu de recrutement du gouvernement. Dans certaines régions de Zâbol et de Kandahâr, par exemple, les commandants locaux peuvent fermer les écoles qu'ils auront déclarées nuisibles pour les talibans. Des écoles subissent encore une fermeture, mais souvent les talibans nient leur responsabilité. La population locale sait généralement qui se cachait derrière les attaques, qui, en fait, n'ont plus lieu ou alors très rarement. La seule menace encore perceptible dans certaines régions est la fermeture d'écoles, mais elles ne sont plus attaquées militairement»⁽⁵³⁴⁾.

Personnel enseignant et étudiants — Incidents en 2012

SUD Des insurgés à moto ont attaqué une école locale dans le district de Nahri Seraj (province de Helmand). Deux étudiants ont été blessés lors de l'attaque⁽⁵³⁵⁾. Un enseignant a été tué dans la ville de Tarin Kôt (province d'Orozgân)⁽⁵³⁶⁾.

En mars 2012, des responsables de l'enseignement local ont déclaré que 65 écoles de la province de Ghazni étaient encore fermées pour cause d'insécurité⁽⁵³⁷⁾. Le directeur du département de l'enseignement du district de Waghaz (Ghazni) a été enlevé⁽⁵³⁸⁾. En avril 2012, 120 écoles ont été fermées à Ghazni à la suite des menaces des insurgés. Les insurgés réagissaient à l'interdiction de l'utilisation de motos décrétée par le gouvernement. Beaucoup

⁽⁵³¹⁾ BCAH, *Mid-Year Review of the Consolidated Appeal for Afghanistan 2012*, 20 juillet 2012 (<http://unocha.org/cap/appeals/mid-year-review-consolidated-appeal-afghanistan-2012>) (consulté le 24 septembre 2012), p. 2, 30 et 52.

⁽⁵³²⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁵³³⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽⁵³⁴⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽⁵³⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵³⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵³⁷⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles* (source: *Arman-e-Milli Daily*), 24 mars 2012 (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33891>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁵³⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

d'écoles ont été fermées dans la capitale provinciale, à Andar et à Dih Yak. Aucune école n'a été fermée à Jaghuri, à Ajristan et à Malistan, parce que — d'après l'ANSO — la présence des insurgés était très faible dans ces districts⁽⁵³⁹⁾. D'après le rapport de l'ANSO, en mai 2012, environ 15 % des écoles de la province étaient encore fermées. Toujours d'après l'ANSO, aucune attaque contre les écoles ayant rouvert leurs portes n'a été rapportée, ce qui pourrait témoigner d'un changement d'approche de la part des insurgés. L'ANSO interprète cela comme une reculade de la direction de l'insurrection, étant donné que le gouvernement n'avait pas levé l'interdiction des motos⁽⁵⁴⁰⁾. Le HCR et la MANUA ont cependant signalé des attaques; en mai 2012, les insurgés ont attaqué un lycée dans la ville de Ghazni: trois étudiants ont été blessés. Dans le district de Giro, les insurgés ont tiré sur un civil dans le cadre d'un conflit sur la fermeture d'une école⁽⁵⁴¹⁾. La MANUA explique que ces attaques doivent être interprétées dans le contexte du conflit lié à l'interdiction des motos et non comme des attaques visant l'enseignement en tant que tel⁽⁵⁴²⁾.

SUD-EST

Les insurgés ont assassiné un haut responsable du département de l'enseignement en déplacement dans la ville de Khôst⁽⁵⁴³⁾. Une école primaire de garçons a été incendiée par les insurgés à Barmal (province de Paktikâ) et le lycée local du district de Sabari (province de Khôst) réduit en cendres⁽⁵⁴⁴⁾. Des combattants du réseau Haqqani ont attaqué une délégation de représentants du département provincial de l'enseignement en visite dans des écoles d'Urgun (Paktikâ). Les assaillants ont tué cinq représentants et en ont blessé trois autres⁽⁵⁴⁵⁾. Les insurgés ont attaqué la résidence privée d'un enseignant à Khôst: la PNA est intervenue pendant l'attaque⁽⁵⁴⁶⁾. Les insurgés ont empoisonné les réserves d'eau d'une école locale à Tere Zayi (Khôst), provoquant l'hospitalisation de 391 étudiants⁽⁵⁴⁷⁾. Les insurgés ont fermé une école à Lôgar et tué un enseignant dans le district de Mohammad Agha (province de Lôgar)⁽⁵⁴⁸⁾.

EST

La MANUA explique que les insurgés ont fermé plusieurs écoles dans la province de Nangarhâr après une incursion nocturne au cours de laquelle ils ont arrêté plusieurs personnes et ont interdit aux autorités de les rouvrir. Certaines attaques contre les écoles sont liées au conflit: les insurgés utilisent les écoles pour faire pression sur les autorités, mais ne visent pas l'enseignement en tant que tel⁽⁵⁴⁹⁾. Un groupe armé a mis le feu à une école de filles à Chaparhar (Nangarhâr)⁽⁵⁵⁰⁾. Quelques mois plus tard, cela s'est reproduit dans le même district⁽⁵⁵¹⁾. Les insurgés ont également mis le feu à une école de filles à Khugiani (Nangarhâr)⁽⁵⁵²⁾. Un EEI a explosé près du lycée Mia Omar dans la ville de

⁽⁵³⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 20; Mirwais Himmat, «Taliban shut schools after govt ban bikes», *Pajhwok Afghan News*, 19 avril 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/04/19/taliban-shut-schools-after-govt-ban-bikes>) (consulté le 11 novembre 2012).

⁽⁵⁴⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 17.

⁽⁵⁴¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴²⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 31.

⁽⁵⁴³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 16; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 20; ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 18; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 14.

⁽⁵⁴⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 4; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁴⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 31.

⁽⁵⁵⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

⁽⁵⁵¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 12; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 31.

⁽⁵⁵²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 16.

Jalalabad (Nangarhâr) ⁽⁵⁵³⁾. Une école du district de Chaparhar (Nangarhâr) a été détruite par des explosifs ⁽⁵⁵⁴⁾. Un gardien de sécurité local d'une école de filles à Rodat (Nangarhâr) a été blessé dans un attentat ⁽⁵⁵⁵⁾.

Des membres du conseil provincial du Nourestân ont rapporté que des enseignants avaient été menacés de mort par les talibans dans la province ⁽⁵⁵⁶⁾. Le proviseur d'un lycée local de garçons a été enlevé dans le district de Kamdesh (Nourestân). En outre, un enseignant d'une école de garçons a été enlevé à Alingar (province de Laghmân) par les insurgés ⁽⁵⁵⁷⁾. À Khas Kunar (province de Kounar), les insurgés ont enlevé un employé d'un lycée ⁽⁵⁵⁸⁾.

CENTRE Des lettres de nuit distribuées dans une école locale du chef-lieu de Maydan Shahr (province de Wardak) ont interdit aux enfants de fréquenter l'école ⁽⁵⁵⁹⁾. Deux enseignants locaux ont été enlevés par les insurgés à Shinwari (province de Parwân): ils ont été relâchés après des négociations avec les aînés locaux ⁽⁵⁶⁰⁾. Les insurgés ont jeté une grenade dans une école primaire de la ville de Kaboul. Trois élèves et un enseignant ont été blessés. Plusieurs écolières de l'école Ekhaqia, dans la ville de Kaboul, ont été retrouvées inconscientes après avoir inhalé du «gaz empoisonné» et ont été hospitalisées ⁽⁵⁶¹⁾. Trente étudiantes sont tombées malades pour raisons inconnues et ont été hospitalisées dans le chef-lieu de Bâmiyân ⁽⁵⁶²⁾. Pendant l'été 2012, les talibans ont menacé des écoles dans le district de Nijrab (province de Kâpîssâ) ⁽⁵⁶³⁾.

NORD-EST Environ 150 étudiantes sont tombées malades après avoir bu de l'eau contaminée dans le district de Rustaq (province de Takhâr): le polluant n'a pas été identifié, mais il est sûr que le problème provenait des citernes de l'école. Les médecins et les responsables conviennent qu'il s'agit là d'un empoisonnement ⁽⁵⁶⁴⁾. Environ 53 étudiantes ont été hospitalisées à la suite d'un empoisonnement dû à l'inhalation d'air «pollué» dans une école de la ville de Taluqan (Takhâr). La même chose s'est produite quelques jours plus tard dans les districts de Farkhar (35 étudiantes), Khwaja Ghar (34 étudiantes), Bangi (14 étudiantes), Baharak (9 étudiantes et le directeur) et Rustaq (44 étudiantes) ⁽⁵⁶⁵⁾. Une école de filles a été incendiée dans le district de Baharak (province de Badakhchan) ⁽⁵⁶⁶⁾.

NORD-OUEST Les insurgés ont appelé les directeurs de deux écoles à Shortepa (province de Balkh) et leur ont ordonné de collecter l'*ushr* ⁽⁵⁶⁷⁾. Dans l'école de filles Imam Yahiya, dans le district de Sar-é Pol, 100 étudiants ont été hospitalisés après avoir inhalé de l'air pollué. La même chose s'est produite dans les écoles de filles Sarkahe (105 étudiantes) et

⁽⁵⁵³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 janvier 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 9 août 2012), p. 15.

⁽⁵⁵⁴⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁵⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁵⁶⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 7 avril 2012 (source: *Daily Afghanistan*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33880>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁵⁵⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 16.

⁽⁵⁵⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 17; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁵⁹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 2.

⁽⁵⁶¹⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶³⁾ Tolonews, *Kapisa Residents take fight to the Taliban*, 4 septembre 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7448-kapisa-residents-take-fight-to-the-taliban->) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁵⁶⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 11; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶⁶⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 4.

Rahmatabad (90 étudiantes), dans la même région ⁽⁵⁶⁸⁾. Les insurgés ont tenté d'attaquer un responsable de l'enseignement en visite dans une école de Sar-é Pol, en compagnie d'un autre représentant du gouvernement. Un garde a été battu, la voiture des responsables incendiée, mais les responsables ont quant à eux réussi à s'enfuir ⁽⁵⁶⁹⁾. Les insurgés ont tué un enseignant dans le district d'Almar (province de Fâryâb) ⁽⁵⁷⁰⁾.

OUEST Les insurgés ont mis le feu à une école de garçons à Murghab (province de Bâdghîs) ⁽⁵⁷¹⁾. Un bus scolaire d'une école internationale privée a été attaqué dans la ville de Hérât (province de Hérât): le chauffeur a été blessé ⁽⁵⁷²⁾.

Résumé — Personnel enseignant et étudiants

Depuis plusieurs années, de nombreuses sources ont fait état à maintes reprises d'une campagne d'intimidations et d'actions ciblées, proclamée par les talibans, à l'encontre des écoles, des directeurs, des enseignants et du personnel éducatif. D'après plusieurs sources, l'enseignement des filles est particulièrement visé. De nombreux cas d'empoisonnement présumé ont également été constatés dans des écoles de filles (empoisonnement de l'eau potable ou gaz toxiques). Aucune preuve ne confirme la réalité de ces attaques et rien n'indique que les insurgés sont impliqués. La MANUA signale que l'hostilité envers l'enseignement des filles découle d'un sentiment largement partagé par la population et non uniquement par des groupes d'insurgés.

Par ailleurs, la MANUA fait état d'un changement dans l'attitude des talibans vis-à-vis de l'enseignement. Petit à petit, ceux-ci se sont efforcés d'exercer leur contrôle sur l'enseignement, en concluant des accords avec les responsables, plutôt que de s'y opposer frontalement. Giustozzi et Franco, qui rendent également compte de ces accords, signalent qu'en général, les talibans ont cessé leurs attaques contre l'enseignement. Toutes les sources reconnaissent, cependant, que des incidents ont encore lieu. La campagne de violences semble s'être transformée en un ciblage plus sélectif des infrastructures scolaires et du personnel enseignant.

Certains exemples montrent que les insurgés ciblent l'enseignement afin de faire pression sur le gouvernement dans le cadre de conflits qui ne sont pas liés à l'enseignement. Ainsi, à Ghazni, l'enseignement a été pris pour cible par les insurgés, qui s'opposaient aux autorités concernant l'interdiction des motos; à Nangarhâr (voir les incidents en 2012), le conflit généralisé entre les insurgés et le gouvernement a également entraîné des problèmes pour l'enseignement.

Les données empiriques de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle de la situation. Les caractéristiques suivantes se dégagent de quelque 38 incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, des membres du personnel enseignant ou des étudiants ont été pris pour cible dans au moins sept incidents. L'un d'eux a eu lieu dans la ville de Tarin Kôt (Orozgân), deux autres dans la ville de Ghazni. Dans le sud-est, au moins huit incidents ont été enregistrés. Dans l'est, au moins onze incidents ont été enregistrés, mais dans deux provinces, plusieurs écoles ont été prises pour cible lors d'un seul incident. Un incident a eu lieu dans la ville de Jalalabad. Dans le centre, au moins cinq incidents ont été enregistrés: l'un dans la ville de Maydan Shahr, deux dans la ville de Kaboul. Dans le nord-est, au moins un incident a été enregistré. Dans le nord-ouest, au moins quatre incidents ont été enregistrés. Dans l'ouest, deux incidents ont été enregistrés, dont un dans la ville de Hérât.
- En outre, plusieurs cas d'empoisonnement présumé d'étudiants (la plupart du temps des filles) ont été enregistrés dans des écoles de plusieurs régions, essentiellement dans le nord-ouest et le nord-est. L'élément commun est la présence de polluants dans l'eau potable ou l'air, mais les causes sont souvent floues, de même que l'identité des éventuels auteurs impliqués.
- Au moins cinq incidents concernent le ciblage d'écoles de filles (sans compter les allégations d'empoisonnement).

⁽⁵⁶⁸⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁶⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 6.

⁽⁵⁷⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 9.

⁽⁵⁷¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 10.

⁽⁵⁷²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

Analyse — Intimidation et ciblage du personnel enseignant et des étudiants

Diverses sources rapportent que les talibans ont mené par le passé une campagne virulente contre l'enseignement. Plus récemment (2011-2012), plusieurs sources (Giustozzi et Franco, Giustozzi et Reuter, la MANUA, Ruttig et un analyste politique basé à Kaboul) ont signalé que la stratégie des talibans avait évolué, passant d'une campagne de violence totale contre l'ensemble du système d'enseignement à la conclusion d'accords avec les autorités, à des tentatives de contrôler l'enseignement et à un ciblage plus sélectif d'écoles et d'enseignants. D'après ces sources, le nombre d'attaques a diminué. En 2012, l'ANSO a estimé que les insurgés ne prenaient pas systématiquement pour cible l'enseignement dans le nord de l'Afghanistan. Toutes les sources reconnaissent cependant que les incidents d'intimidation et de ciblage de l'enseignement par les insurgés se poursuivent. Par exemple, la MANUA rapporte une augmentation des attaques au premier semestre de 2012, mais explique aussi qu'elles sont souvent motivées par des éléments sous-jacents et non par l'opposition des talibans à l'enseignement en tant que tel: l'enseignement est pris pour cible pour faire pression sur les autorités dans la lutte politique à Ghazni (interdiction des motos) et à Nangarhâr. Il importe de noter que, dans plusieurs exemples ou incidents, les sources ne précisent pas l'auteur impliqué dans le ciblage. Des sources telles que la MANUA, Ruttig et un analyste politique confirment que plusieurs incidents n'ont pas été attribués aux insurgés.

En 2012, le BCAH s'est alarmé des attaques contre l'enseignement en Afghanistan, sans apporter de précisions quant à leurs auteurs ou leurs motivations.

Marifat n'est pas d'accord avec ce point de vue: il estime que les talibans continuent à cibler l'enseignement de façon intensive et que les accords passés avec eux ne sont pas toujours durables. Le sud et le sud-est lui apparaissent problématiques.

Plusieurs sources expliquent que l'enseignement des filles est davantage pris pour cible par les talibans que celui des garçons. Giustozzi et Franco expliquent que les talibans sont idéologiquement opposés à l'enseignement des filles, tandis que leur opposition à celui des garçons est davantage de nature politique ou stratégique. En 2012, la MANUA a signalé des restrictions à l'enseignement des filles, exigées par les talibans, mais a indiqué que cette position découlait d'un sentiment largement partagé par les communautés conservatrices d'Afghanistan.

Différences régionales

Pour une analyse des différences régionales, le lecteur est renvoyé à la section 1.4, qui traite du sujet.

En outre, la section 2.5, «Personnel enseignant et étudiants», fait état d'intimidations et d'actes de violence ciblée à l'encontre de représentants et d'agents du gouvernement dans les villes de Tarin Kôt (Orozgân), Ghazni (Ghazni), Jalalabad (Nangarhâr), Maydan Shahr (Wardak), Kaboul (Kaboul) et Hérât (Hérât). Des preuves d'intimidations et d'actions ciblées menées par les insurgés à l'encontre de soutiens, de collaborateurs et de contractants du gouvernement ont été recueillies dans toutes les régions d'Afghanistan (sud, sud-est, est, centre, nord-est, nord-ouest et ouest).

Possibilités d'échapper aux intimidations et aux actions ciblées

Pour l'analyse des possibilités d'échapper aux menaces, le lecteur est renvoyé à la section 1.5, «Réactions des victimes».

Marifat estime que les personnes qui cessent leurs activités peuvent échapper à la menace et vivre en sécurité. Il cite l'exemple des enseignants.

Ruttig explique que les enseignants sont encore pris pour cible lorsqu'ils ne se conforment pas aux exigences des talibans, mais qu'ils ne sont pas pour autant toujours tués. Ils sont d'abord intimidés et, souvent, ils déménagent (voir la section 2.5, «Personnel enseignant et étudiants»).

CONCLUSIONS

Les insurgés ne s'opposent plus à l'enseignement en tant que tel et ne prennent pas pour cible le personnel enseignant ou les étudiants au seul motif de leur participation à l'enseignement. Toutefois, dans certaines circonstances, le personnel enseignant ou les étudiants sont encore susceptibles d'être pris pour cible par les insurgés — par exemple dans les situations de lutte politique entre le gouvernement et les insurgés, dans lesquelles ces derniers prennent l'enseignement en otage pour faire pression sur le gouvernement; lorsque le

personnel enseignant ou les écoles ne se conforment pas aux exigences des talibans; lorsque les écoles sont perçues par les insurgés comme des plates-formes de recrutement ou de prosélytisme gouvernemental; dans le cas de l'enseignement des filles.

Les profils de second plan (par exemple les enseignants) ont la possibilité d'échapper aux menaces des insurgés en démissionnant ou en se pliant aux exigences des talibans, sauf si des circonstances personnelles spécifiques font en sorte qu'ils continuent à être pris pour cible, par exemple parce que les talibans les accuseraient d'espionner ou de collaborer avec le gouvernement.

Si une personne de second plan cesse son activité et peut fuir et se réinstaller dans une région plus sûre, elle peut normalement échapper à l'intimidation ou au ciblage des insurgés, sauf en cas de circonstances personnelles spécifiques.

2.6. Personnel médical

Giustozzi et Reuter rapportent, dans leur étude sur l'insurrection dans le nord de l'Afghanistan, publiée en avril 2011, que les talibans ont mis en place des commissions de la santé dans certaines régions, dans le but de faire passer sous leur contrôle les infrastructures sanitaires du gouvernement ou des ONG. Les talibans ont déclaré que la santé constituait une exception à leur interdiction de travailler pour le gouvernement ⁽⁵⁷³⁾.

Au début de 2012, les insurgés ont distribué des lettres de nuit dans la province de Paktikâ, menaçant les professionnels de la santé. Dans une autre lettre de nuit, diffusée quelques mois plus tard, les insurgés ont exempté les professionnels de la santé de l'interdiction de travailler pour les institutions gouvernementales. La MANUA signale que les insurgés se sont opposés à la construction d'un hôpital dans la province de Khôst parce qu'il devait s'ériger dans une zone contrôlée par le gouvernement et que, par conséquent, il aurait été hors de leur portée ⁽⁵⁷⁴⁾.

La MANUA rapporte que, dans l'est, les insurgés autorisent les médecins employés par le ministère afghan de la santé à se rendre dans les zones qu'ils contrôlent pour y soigner la population ⁽⁵⁷⁵⁾.

Dans un cas, le rôle joué par un agent du gouvernement dans un projet médical lui a valu d'être relâché après son enlèvement, parce que la population soutenait fortement ce programme ⁽⁵⁷⁶⁾. Dans un autre cas, les insurgés ont arrêté une équipe médicale dans le district de Manogai (Koumar): ils ont demandé à ses membres de décliner leur identité et les ont interrogés. Pendant l'incident, la communauté locale s'est mise à appeler les insurgés pour confirmer l'identité et les activités de l'équipe médicale. Les insurgés ont présenté leurs excuses et relâché l'équipe ⁽⁵⁷⁷⁾.

La MANUA rapporte que, d'après les habitants de la plupart des régions, les infrastructures ou les activités sanitaires n'ont pas été directement prises pour cible par les insurgés. Les professionnels de la santé interrogés par la MANUA expliquent que, s'ils sont harcelés ou gênés dans leurs activités, lors de leurs visites dans les communautés, cela s'explique essentiellement par un manque de communication ou une mauvaise communication avec les insurgés au sein des communautés. La MANUA estime que les insurgés s'abstiennent en général d'attaquer les professionnels de la santé, mais elle a enregistré des incidents au cours desquels les insurgés ont enlevé, harcelé ou blessé des professionnels de la santé. D'après des résidents afghans, ces incidents s'inscrivent, pour la plupart, dans la volonté générale des insurgés de dissuader les communautés locales de travailler pour des infrastructures gérées par le gouvernement. Parfois, des professionnels de la santé sont harcelés aux postes de

⁽⁵⁷³⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 19 et 20.

⁽⁵⁷⁴⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 29.

⁽⁵⁷⁵⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 29.

⁽⁵⁷⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

⁽⁵⁷⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 14.

contrôle des insurgés. D'après la MANUA, les insurgés ont également restreint la fourniture de soins de santé en n'autorisant que quelques organisations à exercer leurs activités dans leur zone ou en limitant le recours au personnel féminin ⁽⁵⁷⁸⁾.

Une source locale dans le sud-est de l'Afghanistan explique que les différentes factions d'insurgés n'ont pas la même attitude vis-à-vis des professionnels de la santé. Dans certains cas, c'est le comportement ou le passé du professionnel de la santé qui suscite la réaction des habitants ou des insurgés. Cette source déclare que toutes les attaques dirigées contre les infrastructures ou le personnel de la santé ne peuvent être imputées aux insurgés et que, dans de nombreux cas, des facteurs tels que la criminalité ou les litiges personnels sont concernés et qu'il n'y a pas eu d'enquête ⁽⁵⁷⁹⁾.

Marifat explique que les membres du personnel médical risquent d'être pris pour cible par les insurgés dans une certaine mesure, mais pas autant que le personnel enseignant. D'après lui, les femmes sont beaucoup plus exposées que les hommes ⁽⁵⁸⁰⁾. Ruttig explique que la tendance générale est à la baisse des attaques contre le personnel médical, mais qu'il y a encore des incidents, qui ne peuvent tous être imputés aux talibans. Lorsque le personnel médical n'obéit pas aux talibans, il peut être intimidé, ce qui entraîne souvent des déplacements. Cela dépend de chaque cas. Dans un fait rapporté, les talibans étaient contents d'avoir une infirmière dans leur zone, parce qu'elle était la seule à pouvoir porter assistance lors des accouchements ⁽⁵⁸¹⁾. Un analyste politique basé à Kaboul déclare: «En 2007, ils n'autorisaient pas la construction de cliniques, mais aujourd'hui, ils le permettent souvent. Cette stratégie n'est toutefois pas pleinement mise en œuvre. Dans certaines zones, les talibans peuvent percevoir un médecin comme un militant politique et donc le prendre pour cible» ⁽⁵⁸²⁾.

Personnel médical — Incidents en 2012

SUD	Les insurgés ont tiré au mortier sur la clinique publique dans la province de Ghazni. Une femme et un enfant ont été blessés ⁽⁵⁸³⁾ .
SUD-EST	Au cours des premiers mois de 2012, une clinique tenue par une ONG a été attaquée à trois reprises par un EEI dans la ville de Khôst. La troisième attaque, qui a eu lieu en avril, a blessé 7 personnes ⁽⁵⁸⁴⁾ . Un médecin a été tué par les insurgés dans le district de Nadir Shah Kot (province de Khôst) ⁽⁵⁸⁵⁾ . Une attaque suicide des insurgés a pris pour cible un hôpital de la province de Lôgar, tuant 20 civils et en blessant 25 autres ⁽⁵⁸⁶⁾ .
EST	Les insurgés ont enlevé deux médecins à Manogai (province de Kounar). Ils ont été relâchés après la médiation d'ânés tribaux ⁽⁵⁸⁷⁾ . Les insurgés ont attaqué une ambulance d'une ONG (Health Net International), qui avait été appelée lors de combats entre la PAFN et des insurgés pakistanais afin d'évacuer des membres de la PAFN blessés à Lal Pur (province de Nangarhâr). Les insurgés ont attaqué au mortier une clinique de cette même ONG dans le district de Hisarak (Nangarhâr) ⁽⁵⁸⁸⁾ .

⁽⁵⁷⁸⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28 et 29.

⁽⁵⁷⁹⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽⁵⁸⁰⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁵⁸¹⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

⁽⁵⁸²⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽⁵⁸³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁸⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 15.

⁽⁵⁸⁵⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁸⁶⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 7.

⁽⁵⁸⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 17.

⁽⁵⁸⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13; HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

CENTRE	Les talibans ont perpétré un attentat suicide contre un hôpital de l'armée nationale à Kaboul, tuant 6 civils et blessant 23 étudiants en médecine ⁽⁵⁸⁹⁾ . Les insurgés ont lancé une attaque à la GPR contre un centre de formation d'infirmières à Hesa Awal Kohistan (province de Kâpîssâ): quatre étudiantes ont été blessées ⁽⁵⁹⁰⁾ . Durant l'été 2012, les talibans ont menacé des cliniques de Kâpîssâ ⁽⁵⁹¹⁾ .
NORD-EST	Les insurgés ont attaqué une clinique d'une ONG internationale dans le district de Yawan (province de Badakhchan), sans faire de victimes ⁽⁵⁹²⁾ . Un EEI a fait exploser une ambulance d'une ONG dans le district de Sar-é Pol (province de Sar-é Pol), tuant quatre personnes et en blessant deux autres ⁽⁵⁹³⁾ .
OUEST	Un inconnu armé a enlevé et tué le chef de la clinique de Shindand (province de Hérât) ⁽⁵⁹⁴⁾ .

Résumé — Personnel médical

Plusieurs sources indiquent que les insurgés autorisent le personnel médical à travailler et qu'ils ne prennent pas pour cible les soins de santé en tant que tels. Dans certains cas, d'autres raisons motivent les intimidations et les actions ciblées contre les soins de santé, par exemple le fait qu'une clinique échappe au contrôle des insurgés ou des malentendus. Deux sources indiquent que certains groupes d'insurgés pourraient avoir une attitude plus stricte à l'égard des professionnelles de la santé.

La haute-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme mentionne encore les infirmiers et les médecins parmi les profils victimes d'assassinats ciblés en 2010, mais n'en fait plus mention en 2011 ⁽⁵⁹⁵⁾.

Les données empiriques de 2012 fournissent une indication de l'évolution actuelle du ciblage du personnel médical. Les caractéristiques suivantes se dégagent des quelque 15 incidents enregistrés en 2012, qui sont loin d'être les seuls:

- Dans le sud, au moins un incident a été enregistré; dans le sud-est, au moins cinq incidents, dont trois dans la ville de Khôst; dans l'est, trois incidents; dans le centre, au moins trois incidents, dont un dans la ville de Kaboul; deux dans le nord-est; un dans l'ouest.
- Au total, neuf incidents ont concerné le ciblage de cliniques ou d'hôpitaux; dans quatre d'entre eux, le personnel médical a été pris pour cible.
- Au moins trois des quinze incidents ne permettent pas d'établir clairement s'il s'agissait d'une attaque ciblée des insurgés. Au moins deux attaques prenaient pour cible les FSNA. Dans un incident, des infirmières ont été prises pour cible.

2.7. Ouvriers de la construction

D'après Sébastien Trives ⁽⁵⁹⁶⁾, à partir de 2005-2006, les insurgés du sud-est sont parvenus à restreindre l'espace opérationnel des efforts de reconstruction ⁽⁵⁹⁷⁾. En 2005, le mollah Farouq, commandant des talibans, a lancé

⁽⁵⁸⁹⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 7.

⁽⁵⁹⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 3.

⁽⁵⁹¹⁾ Tolonews, *Kapisa Residents take fight to the Taliban*, 4 septembre 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7448-kapisa-residents-take-fight-to-the-taliban->) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁵⁹²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁹³⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁵⁹⁴⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 13 février 2012 (source: *Daily Afghanistan*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33925>) (consulté le 24 septembre 2012).

⁽⁵⁹⁵⁾ Section 1.1.5, «Assassinats ciblés».

⁽⁵⁹⁶⁾ Sébastien Trives est titulaire d'une maîtrise en relations internationales et d'un diplôme en études européennes. Il a dirigé le bureau régional pour le sud-est de la MANUA jusqu'à la fin de 2005. Auparavant, il avait travaillé comme coordinateur de pays pour l'ACTED (Agence de coopération technique et de développement) et pour la mission de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) au Tadjikistan.

⁽⁵⁹⁷⁾ Trives, S., «Loya Paktia's Insurgency (II) Roots of the insurgency in the Southeast», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 93.

des attaques fréquentes contre des ouvriers de la construction et les forces gouvernementales qui les protégeaient sur la route allant de Ghazni à Paktikâ. Les attaques ont eu lieu dans des zones sous le contrôle de Farouq, en dehors de la ville de Ghazni ⁽⁵⁹⁸⁾. En 2006, des groupes talibans ont attaqué le barrage hydroélectrique de Kajaki, dans la province de Helmand ⁽⁵⁹⁹⁾. En 2007, les talibans ont installé une bombe à Andar (Ghazni) afin de prendre pour cible les gardiens d'un projet de construction routière ⁽⁶⁰⁰⁾. En mai 2008, le réseau Haqqani a décrété une interdiction générale de la construction de routes dans le district de Zurmat, dans la province de Paktiyâ ⁽⁶⁰¹⁾. D'après Zabolwal, l'insurrection avait réussi en 2009 à limiter l'espace opérationnel des acteurs de la reconstruction dans la province de Zâbol ⁽⁶⁰²⁾. Dans la province de Kounar, l'ANSO rapporte que les projets d'irrigation sont une cible toute désignée des insurgés depuis plusieurs années ⁽⁶⁰³⁾.

L'ONU fait état d'assassinats ciblés d'ouvriers de la construction en 2011 ⁽⁶⁰⁴⁾. La section 2.1.3, «Soutiens, collaborateurs et contractants du gouvernement», qui traite des actions ciblées à l'encontre des soutiens du gouvernement et des Afghans qui collaborent avec les FMI et les organisations internationales, telles que l'ONU, donne plusieurs exemples de ciblage d'entreprises de construction et d'ouvriers travaillant sur des projets financés par le gouvernement, les FMI ou l'ONU.

Marifat relève des différences régionales: à certains endroits, les talibans autorisent les travaux de construction parce qu'ils savent qu'ils sont utiles à la population, qu'ils perçoivent comme «leur peuple», par exemple dans les régions pachtounes comme Kandahâr. D'après Marifat, ils se rendent compte qu'ils pourraient perdre leur popularité s'ils prenaient pour cible tous les travaux de construction. En revanche, à Ghazni, par exemple, les EPR américaines avaient financé la construction de routes, mais elles ne sont pas parvenues à achever le projet en raison des menaces des talibans ⁽⁶⁰⁵⁾.

Quraishi affirme que les constructeurs de routes sont parfois en danger lorsqu'ils travaillent, mais qu'en général, ils ne sont pas pris pour cible individuellement par les talibans lorsqu'ils ne travaillent pas ⁽⁶⁰⁶⁾.

Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan convient, dans une certaine mesure, que les ouvriers de la construction peuvent courir un risque sur les chantiers et que les talibans ne les suivent pas à la trace lorsqu'ils ne travaillent pas, mais il ajoute que cela dépend de la nature du travail. Si un ouvrier travaille pour les FMI, il courrait un risque plus grand en dehors de ses heures de travail ⁽⁶⁰⁷⁾.

D'après un membre d'une agence internationale de développement en Afghanistan, les ouvriers de la construction risquent d'être pris pour cible par les insurgés lorsqu'ils sont sur la route, mais la source ajoute que beaucoup de routes afghanes sont sûres ⁽⁶⁰⁸⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul déclare: «Je suis d'accord qu'ils courent surtout un risque sur chantier. Je ne connais aucun exemple d'ouvriers de la construction que les insurgés auraient attaqué à cause de son travail en dehors de son service, à moins qu'il n'ait été accusé d'espionnage ou pris pour cible pour d'autres raisons» ⁽⁶⁰⁹⁾.

⁽⁵⁹⁸⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 106.

⁽⁵⁹⁹⁾ Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 129.

⁽⁶⁰⁰⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 116.

⁽⁶⁰¹⁾ Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 70 et 71.

⁽⁶⁰²⁾ Zabolwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 188.

⁽⁶⁰³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 15.

⁽⁶⁰⁴⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, février 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pd/fid/4f2fa7572.pdf>) (consulté le 16 juillet 2012), p. 4; Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport de la haute-commissaire aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Afghanistan et sur les résultats obtenus grâce à l'assistance technique dans le domaine des droits de l'homme*, A/HRC/19/47, 18 janvier 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (consulté le 24 juillet 2012), p. 6.

⁽⁶⁰⁵⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁶⁰⁶⁾ Quraishi, A., directeur du Centre des journalistes d'Afghanistan (<http://afjc.af/english/>) et correspondant au *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com/>), correspondance électronique, 10 septembre 2012.

⁽⁶⁰⁷⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽⁶⁰⁸⁾ Membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

⁽⁶⁰⁹⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

Ouvriers de la construction — Incidents en 2012

SUD	Les talibans ont obligé des habitants du district de Panjwaye (province de Kandahâr) à détruire des routes qui venaient d'être construites dans la région. Les nouvelles routes les empêchaient d'installer facilement des bombes sur les accotements ⁽⁶¹⁰⁾ .
CENTRE	D'après des représentants locaux, les talibans ont tué quatre constructeurs de routes dans la province de Wardak ⁽⁶¹¹⁾ .
NORD-OUEST	Les insurgés ont fait exploser un EEL contre un véhicule de construction d'une entreprise afghane à Dawlatabad (province de Balkh) ⁽⁶¹²⁾ .
OUEST	En 2012, l'ANSO a rapporté que des insurgés essayaient de perturber la construction de la route dite périphérique dans la province de Bâdghîs ⁽⁶¹³⁾ . Des ouvriers d'une carrière de pierres ont reçu des menaces directes des insurgés par téléphone à Chishti Sharif (province de Hérât) pour qu'ils cessent les travaux ⁽⁶¹⁴⁾ . Trois membres du personnel d'une ONG ont été arrêtés et interrogés à un poste de contrôle illégal des insurgés à Bâdghîs: ils ont déclaré aux insurgés qu'ils travaillaient pour une entreprise privée de construction et ont été autorisés à poursuivre leur voyage ⁽⁶¹⁵⁾ .

Résumé — Ouvriers de la construction

Certaines sources rapportent plusieurs cas de limitation intentionnelle de l'espace des acteurs de la construction par les insurgés. Ces derniers s'en sont pris aux chantiers, aux ouvriers et aux matériaux sur des sites et ont enlevé des ouvriers ou des membres du personnel dans différentes régions d'Afghanistan. Il existe des exemples d'attaques contre le personnel travaillant sur des projets pour le gouvernement, des organisations internationales, des contractants des EPR américaines ou des entreprises de construction étrangères, et contre des projets prestigieux ou des travaux routiers faisant subir un désavantage tactique aux insurgés. Dans d'autres cas, la construction a été autorisée par les insurgés dans l'intérêt de la population.

Analyse — Intimidation et ciblage des ouvriers de la construction

Quraishi affirme que les ouvriers de la construction sont susceptibles d'être pris pour cible lorsqu'ils travaillent, mais pas dans le cas contraire. Un analyste politique se range à cette observation. Au moins un incident vient la confirmer: des travailleurs d'une ONG ont déclaré à des insurgés, à un poste de contrôle illégal, qu'ils travaillaient pour une entreprise de construction privée, et ils ont été autorisés à poursuivre leur voyage. Un contact local dans le sud-est confirme, dans une certaine mesure, cette situation, mais ajoute qu'elle dépend de la nature du travail et cite l'exemple des contractants des FMI. Rien n'indique que des ouvriers de la construction sont suivis à la trace individuellement par les insurgés en dehors de leur service.

CONCLUSIONS

Les ouvriers de la construction pourraient courir le risque d'être pris pour cible par les insurgés lorsqu'ils travaillent ou sont sur chantier dans différentes régions d'Afghanistan.

⁽⁶¹⁰⁾ Sajad, «Taliban force villagers in Kandahar to destroy roads», *Khaama Press*, 24 août 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-force-villagers-in-kandahar-to-destroy-roads-737/>) (consulté le 25 septembre 2012).

⁽⁶¹¹⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 14 janvier 2012 (source: *Daily Afghanistan*) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33947>) (consulté le 18 septembre 2012).

⁽⁶¹²⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 6.

⁽⁶¹³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 11; ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

⁽⁶¹⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 9.

⁽⁶¹⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 13.

Lorsque les ouvriers de la construction ne travaillent pas, ils ne risquent pas, en général, d'être pris pour cible par les insurgés en raison de leur travail, sauf si une circonstance accroît le risque (comme le fait de travailler pour un contractant des FMI, par exemple).

2.8. Chauffeurs de camion

La section 2.1.2, «Forces de sécurité nationales afghanes», la section 2.2.1, «Forces militaires internationales», et la section 2.2.2, «Organisations, sociétés et ONG internationales et ONG afghanes», présentent plusieurs exemples de ciblage de convois ou de camions de ravitaillement sous contrat avec les FSNA, les FMI ou l'ONU. Tariq Elias affirme que des chauffeurs de camion qui transportaient des fournitures pour le gouvernement ou les FMI ont été enlevés ⁽⁶¹⁶⁾.

En 2007, les talibans ont renforcé leur présence dans la province de Ghazni et redoublé leurs attaques contre les convois de nourriture et les camions-citernes ⁽⁶¹⁷⁾. En janvier 2011, ils ont attaqué deux camions transportant des fournitures scolaires à Farâh: un chauffeur de camion a été tué ⁽⁶¹⁸⁾.

Quraishi affirme que les chauffeurs de camion sont parfois en danger lorsqu'ils travaillent, mais qu'en règle générale, ils ne sont pas pris pour cible individuellement par les talibans lorsqu'ils ne travaillent pas ⁽⁶¹⁹⁾.

Un contact local dans le sud-est de l'Afghanistan reconnaît dans une certaine mesure que les chauffeurs de camion peuvent courir un risque dans l'exercice de leur métier et que les talibans ne les suivent pas à la trace lorsqu'ils ne sont pas en service, mais il ajoute que cela dépend de la nature du travail. Si un chauffeur travaille pour les FMI, il court un risque plus important en dehors de son service ⁽⁶²⁰⁾. Marifat partage cette opinion, à savoir que les chauffeurs de camion qui fournissent du carburant et du matériel aux FMI s'exposent à un risque beaucoup plus élevé que, par exemple, ceux qui transportent de la nourriture pour les ONG ⁽⁶²¹⁾.

D'après un membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, les chauffeurs de camion risquent d'être pris pour cible par les insurgés lorsqu'ils sont sur la route, mais cette source ajoute que beaucoup de routes afghanes sont sûres ⁽⁶²²⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul déclare ce qui suit au sujet des chauffeurs de camion: «Le risque est très élevé si les talibans savent que tel chauffeur fournit les Américains. Il est tout à fait possible qu'ils le suivent à la trace jusque chez lui s'il se trouve dans des zones facilement accessibles aux insurgés. Les chauffeurs de camion peuvent vivre dans les grandes villes, mais pas dans les régions plus reculées. Ce risque ne concerne pas les chauffeurs employés par le gouvernement ou les ONG ou, par exemple, les chauffeurs de personnalités de marque ou les fournisseurs ou contractants du gouvernement» ⁽⁶²³⁾.

Chauffeurs de camion — Incidents en 2012

SUD	Un EEI a explosé contre un camion-citerne d'eau dans le district de Khash Rod (province de Nimrôz), tuant le chauffeur ⁽⁶²⁴⁾ .
CENTRE	Un EEI magnétique a explosé contre un camion-citerne de carburant sur l'autoroute de Jalalabad, près de Kaboul ⁽⁶²⁵⁾ . Un EEI magnétique a explosé contre un camion-citerne

⁽⁶¹⁶⁾ Tariq Elias, M. O., «The Resurgence of the Taliban in Kabul: Logar and Wardak», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 52 et 53.

⁽⁶¹⁷⁾ Reuter, C., et Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, 2009, p. 114.

⁽⁶¹⁸⁾ MANUA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 17 janvier 2011 [source: Herat (RTA) Headlines] (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=34231>) (consulté le 18 septembre 2012).

⁽⁶¹⁹⁾ Quraishi, A., directeur du Centre des journalistes d'Afghanistan (<http://afjc.af/english/>) et correspondant au *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com/>), correspondance électronique, 10 septembre 2012.

⁽⁶²⁰⁾ Contact local basé à Khôst, correspondance électronique, 28 août 2012.

⁽⁶²¹⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁶²²⁾ Membre du personnel d'une organisation internationale de développement en Afghanistan, interview et correspondance électronique (réalisée par un chercheur autrichien en COI), 3-5 octobre 2012.

⁽⁶²³⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

⁽⁶²⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 20.

⁽⁶²⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 1.

de carburant à Maydan Shar (province de Wardak): un civil a été blessé et deux autres camions-citernes de carburant ont également pris feu ⁽⁶²⁶⁾. Deux camions privés ont été attaqués par les insurgés à Kahmard (province de Bâmiyân): l'attaque n'a fait aucune victime ⁽⁶²⁷⁾. Les insurgés ont attaqué un convoi de ravitaillement à Wardak, tuant un chauffeur et deux gardiens ⁽⁶²⁸⁾.

NORD-EST	Dans la seconde moitié du mois de juin 2012, les insurgés ont lancé neuf attaques contre des camions-citernes de carburant dans la province de Baghlan, dont une dans la ville de Puli Khumri ⁽⁶²⁹⁾ .
NORD-OUEST	Un EEI a explosé contre un camion civil chargé de roches dans le district de Shortepa (province de Balkh): 10 minutes plus tard, un second EEI a explosé, frappant la foule qui s'était rassemblée autour du camion ⁽⁶³⁰⁾ .
OUEST	Les insurgés ont attaqué plusieurs convois de ravitaillement à Bakwa (province de Farâh): sept camions-citernes de carburant ont été détruits ⁽⁶³¹⁾ .

Résumé — Chauffeurs de camion

Le transport de fournitures pour le gouvernement, les FSNA, les FMI et l'ONU fait l'objet d'attaques fréquentes des insurgés. Plusieurs sources indiquent que les chauffeurs de camion qui travaillent pour les entreprises contractantes s'exposent à des actions ciblées lorsqu'ils sont sur la route, mais pas nécessairement en dehors de leur service. Certaines sources admettent que les chauffeurs de camion peuvent être suivis à la trace par les insurgés en dehors de leur service dans certaines circonstances, par exemple s'ils travaillent pour les FMI.

Analyse — Intimidation et ciblage des chauffeurs de camion

Les chauffeurs de camion courent le risque d'être pris pour cible lorsqu'ils sont sur la route. En dehors de leur service, rien n'indique qu'ils pourraient être pris pour cible par les insurgés en raison de leur travail. Certaines circonstances peuvent cependant accroître le risque d'être suivi à la trace en dehors du service (comme le fait de travailler pour les FMI, par exemple).

2.9. Personnes qui violent le code moral des talibans

En 2008, une lettre de nuit diffusée dans la province de Kounar a enjoint les hommes de ne pas se raser ⁽⁶³²⁾. En 2010, HRW a signalé que de nombreuses femmes recevaient des lettres de nuit des talibans qui les menaçaient parce qu'elles travaillaient à l'extérieur et gagnaient leur vie, ce qu'ils considéraient comme contraire à l'islam. HRW fait référence à l'idéologie stricte des talibans sur la séparation des sexes et le contrôle des mouvements des femmes pour expliquer que celles-ci sont prises pour cible ⁽⁶³³⁾. La MANUA et l'AIHRC ont fait état du ciblage de boutiques au moyen d'EEI dans le sud-est de l'Afghanistan et dans la province de Nangarhâr en 2010. Souvent, les boutiques sont prises pour cible parce qu'elles vendent de la musique et des friandises. Les attaques visent aussi les salons de coiffure, les vendeurs de crème glacée, les boucheries et les pharmacies. Elles ont amené d'autres boutiques à cesser de diffuser de la musique ⁽⁶³⁴⁾.

⁽⁶²⁶⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 30 juillet 2012), p. 3.

⁽⁶²⁷⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mai 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 29 septembre 2012), p. 4.

⁽⁶²⁸⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 2.

⁽⁶²⁹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 10.

⁽⁶³⁰⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-30 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 1^{er} août 2012), p. 4.

⁽⁶³¹⁾ ANSO, *The ANSO Report* (1^{er}-15 avril 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 12.

⁽⁶³²⁾ Conseil des droits de l'homme des Nations unies, *Rapport du rapporteur spécial sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Philip Alston — Additif: mission en Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 mai 2009 (http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/11session/A.HRC.11.2.Add.4_fr.pdf) (consulté le 16 juillet 2012), p. 15 et 16.

⁽⁶³³⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 25-29.

⁽⁶³⁴⁾ MANUA et AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, mars 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (consulté le 30 septembre 2012), p. 8.

Giustozzi et Reuter ont indiqué, au début de 2011, que les talibans n'appliquaient plus les décrets sociaux réprimant les comportements non islamiques, en vigueur sous leur régime oppressif jusqu'en 2001, pas même dans les zones sous leur influence, mais se demandent s'il s'agit là d'une décision tactique ou d'un changement idéologique ⁽⁶³⁵⁾.

La MANUA a déclaré, à la mi-2012, que, d'après plusieurs sources, les insurgés avaient harcelé ou tué des personnes qui avaient violé l'interprétation des règles morales faite par les talibans. Il a par exemple été rapporté que les insurgés harcelaient les personnes en raison de leur habillement ou de leur apparence ⁽⁶³⁶⁾.

Marifat affirme que certains talibans radicaux sont stricts sur les «crimes moraux», comme l'enseignement des filles ⁽⁶³⁷⁾.

L'United States Commission on International Religious Freedom (USCIRF) signale qu'«en octobre 2011, les talibans ont publié sur leur site web un avertissement selon lequel tout Afghan soupçonné de s'être converti au christianisme s'exposait à la peine de mort. En janvier 2012, un blog taliban a publié des images de baptêmes chrétiens, de certificats de baptême personnels et des horaires de culte» ⁽⁶³⁸⁾.

Personnes qui violent le code moral des talibans — Incidents en 2012

SUD	En août 2012, les talibans ont décapité 15 hommes et 2 femmes dans une maison, dans une zone de la province de Helmand sous leur contrôle. D'après <i>Pajhwok Afghan News</i> , les hommes et les femmes célébraient la fête de l'Aïd el-Fitr avec de la musique et des danses lorsque les talibans ont ouvert le feu sur eux. Après la fusillade, ils ont décapité 17 personnes ⁽⁶³⁹⁾ .
SUD-EST	En juin 2012, des habitants de la province de Paktikâ ont reçu des lettres de nuit leur interdisant de porter des vêtements de sport suggestifs ⁽⁶⁴⁰⁾ .
EST	D'après la MANUA, les talibans ont menacé les habitants d'une région de Nangarhâr parce qu'ils jouaient au cricket, ce qui est contraire à leur interprétation de l'islam ⁽⁶⁴¹⁾ . Un EEI a explosé et blessé deux personnes dans un magasin de musique à Jalalabad (province de Nangarhâr). D'après l'ANSO, deux personnes ont été tuées dans cet incident ⁽⁶⁴²⁾ . Les insurgés ont recherché des cassettes de musique dans des véhicules à des postes de contrôle illégaux sur la route principale du district de Mandol (province de Nourêstân) ⁽⁶⁴³⁾ . À Bargi Matal et à Kamdesh (province de Nourêstân), un nouveau type de cadres insurgés a fait son apparition: les «Tor Pushan». Ils appartiennent à une force de sécurité spéciale des talibans et se distinguent par leurs vêtements noirs et leurs masques, qui rappellent la police des mœurs armée par les talibans dans les années 90. Ils réprimandaient les habitants sur leur apparence et parce qu'ils fumaient ou chiquaient du tabac. D'après l'ANSO, ces développements indiquent que les talibans s'orientent vers le contrôle social, la gouvernance et le pouvoir politique ⁽⁶⁴⁴⁾ . Les insurgés ont dressé des postes de contrôle de véhicules sur la route principale du district de Mandol (Nourêstân). Ils recherchaient entre autres choses des cassettes de musique ⁽⁶⁴⁵⁾ .

⁽⁶³⁵⁾ Giustozzi, A., et Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, avril 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (consulté le 28 mars 2012), p. 14.

⁽⁶³⁶⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28.

⁽⁶³⁷⁾ Marifat, H., interview par Skype, 16 septembre 2012, 13.15-14.15.

⁽⁶³⁸⁾ Commission américaine sur la liberté religieuse internationale, *Annual Report*, mars 2012 (<http://www.uscirf.gov/images/Annual%20Report%20of%20USCIRF%202012%282%29.pdf>) (consulté le 10 novembre 2012), p. 288.

⁽⁶³⁹⁾ Stanikzai, Z., «17 civilians found beheaded in Helmand», *Pajhwok Afghan News*, 27 août 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/08/27/17-civilians-found-beheaded-helmand>) (consulté le 24 août 2012); Bowley, G., et Richard, A. O. Jr, «Attacks on Soldiers and Civilians Leave Dozens Dead in Afghanistan», *The New York Times*, 27 août 2012 (<http://www.nytimes.com/2012/08/28/world/asia/attacks-on-soldiers-and-civilians-leave-dozens-dead-in-afghanistan.html>) (consulté le 27 août 2012).

⁽⁶⁴⁰⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 27.

⁽⁶⁴¹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28.

⁽⁶⁴²⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012; ANSO, *The ANSO Report* (16-30 juin 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 6 octobre 2012), p. 13.

⁽⁶⁴³⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14, 15 et 21.

⁽⁶⁴⁴⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 13.

⁽⁶⁴⁵⁾ ANSO, *The ANSO Report* (16-31 mars 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (consulté le 2 août 2012), p. 14, 15 et 21.

CENTRE	<p>À la fin de 2009, des lettres de nuit ont été envoyées dans un grand nombre de foyers dans la province de Kâpîssâ. Elles menaçaient les filles qui appellent les chaînes de radio, se présentent à l'antenne et commandent des chansons. Les lettres, signées par le Hezb-e Islami, les menaçaient de décapitation et d'attaque au vitriol ⁽⁶⁴⁶⁾.</p> <p>En mai 2012, les insurgés ont diffusé des lettres de nuit dans le district de Shinwari (province de Parwân) pour ordonner à la population locale de cesser de regarder la télévision et de descendre leurs antennes ⁽⁶⁴⁷⁾.</p> <p>En juin 2012, les talibans ont attaqué le restaurant Spozmai, au lac de Qargha, dans la province de Kaboul, une région échappant à leur contrôle. Les assaillants ont ouvert le feu sur les convives, tuant 21 personnes et en blessant sept autres. Les talibans ont revendiqué l'attaque en déclarant que cet endroit était un lieu de perdition contraire aux valeurs islamiques ⁽⁶⁴⁸⁾.</p>
NORD-OUEST	<p>La MANUA a rapporté une attaque menée par 11 insurgés contre une maison de la province de Balkh, où des personnes célébraient un mariage avec de la musique et des danses: les insurgés ont ouvert le feu sur les convives, tuant deux personnes et en blessant trois autres ⁽⁶⁴⁹⁾.</p>

Ruttig explique l'attaque contre le restaurant Spozmai en ces termes: «Le fait que les talibans aient tenté de justifier leur attaque en prétendant que c'était un lieu de perdition "contraire à l'islam" montre aussi que l'ancienne garde puritaine est encore bien vivace au sein de leur mouvement; elle jette l'anathème contre tout type de divertissement profane, surtout si les hommes et les femmes y assistent sans être strictement séparés. Cette approche est la même que sous le régime des talibans, qui a duré de la moitié à la fin des années 90; à l'époque, elle se souciait davantage de la longueur des barbes et des voiles que de nourrir la population» ⁽⁶⁵⁰⁾. Ruttig poursuit son explication: «La répression de ce que les talibans qualifient de "crime moral" (musique, télévision, vêtements "non conformes" à l'islam) n'est pas aussi généralisée que sous leur régime. Mais on signale qu'elle est encore assez fréquente. Pour ce qui est de l'incident dans la province de Helmand (à la fin d'août, dans la région de Kajaki, une attaque a été perpétrée contre ce qu'on a qualifié de "soirée dansante"), nous ne sommes pas sûrs qu'il soit dû aux talibans, mais il est très probable qu'ils aient été impliqués, avec des résidents locaux, notamment des membres de la famille des personnes agressées. Il y a encore des cas de ce genre, comme les magasins de musique pris pour cible dans l'est de l'Afghanistan. Il semble que ce soit un problème local propre à l'est, parce qu'il ne se pose pas ailleurs. Les talibans sont moins stricts sur les crimes moraux comme le fait d'écouter ou de jouer de la musique ou de regarder la télévision, par exemple, parce que cela les a rendus impopulaires auprès de leur peuple et aux yeux de la communauté internationale quand ils étaient au pouvoir. Il semble qu'ils en soient conscients et qu'ils aient changé leur politique sur ce point. Les pressions visant à imposer les préceptes de la morale islamique viennent de diverses parts. Le gouvernement compte aussi en son sein des personnes proches des valeurs morales et de l'interprétation que les talibans ont de la religion. Ils sont aussi mis sous pression pour être plus "islamiques" (que les talibans), et les uns et les autres s'influencent mutuellement à cet égard» ⁽⁶⁵¹⁾.

Un analyste politique basé à Kaboul affirme ce qui suit: «Les incidents sont rares. Dans la province de Helmand, rien ne s'est passé. C'est ce que les sources gouvernementales prétendent, mais les chercheurs qui sont allés sur place n'ont trouvé aucune preuve. Par exemple, il n'y a pas eu de funérailles dans les environs peu de temps après l'incident. Lors de l'attaque à Qargha, les talibans ont déclaré que des Afghans avaient accueilli des étrangers et

⁽⁶⁴⁶⁾ HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, juillet 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (consulté le 25 septembre 2012), p. 26.

⁽⁶⁴⁷⁾ HCR, *Security Incidents List* (janvier-juin 2012) (informations collectées auprès de diverses sources et vérifiées de manière indépendante par le HCR), juillet 2012.

⁽⁶⁴⁸⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28.

⁽⁶⁴⁹⁾ MANUA et HCDH, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, juillet 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,AFG,,502233982,0.html>) (consulté le 4 septembre 2012), p. 28.

⁽⁶⁵⁰⁾ Ruttig, T., *The attack in Kargha: Return of the Taliban Puritans?*, Afghanistan Analysts Network (blog), 23 juin 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2823>) (consulté le 27 septembre 2012).

⁽⁶⁵¹⁾ Ruttig, T., interview par Skype, 17 octobre 2012, 11.00-12.00, et correspondance électronique, 9 novembre 2012.

des femmes et facilité la consommation d'alcool, et que c'est pour cette raison qu'ils avaient lancé leur attaque. Mais je ne crois pas qu'il faut y voir la preuve qu'ils se raidissent sur les questions morales. Il y a plein de magasins de musique, de mariages, etc., dans les zones contrôlées par les talibans, qui n'ont jamais été pris pour cible» ⁽⁶⁵²⁾.

Résumé — Intimidation et ciblage de personnes qui violent le code moral des talibans

Des sources signalent que les talibans intimident la population pour lui imposer certains préceptes moraux tels que l'interdiction du rasage, du travail des femmes à l'extérieur, de la vente de musique ou de friandises et de l'enseignement des filles.

Giustozzi et Reuter ont indiqué au début de 2011 que les talibans n'appliquaient plus les décrets sociaux stricts sur les comportements contraires à l'islam, mais se sont demandé s'il s'agissait d'une décision tactique ou d'un changement idéologique.

Les intimidations et les actions ciblées ont toutefois continué en 2012. Plusieurs groupes d'insurgés ont clairement fait comprendre qu'ils n'avaient pas l'intention de tolérer les comportements qualifiés de contraires à l'islam, comme la musique et la danse, les sports et la télévision. Dans certains incidents récents, des attaques exceptionnellement cruelles ont eu lieu dans ce que les insurgés qualifient de «lieux immoraux contraires aux valeurs islamiques».

⁽⁶⁵²⁾ Analyste politique basé à Kaboul, interview par Skype, 18 octobre 2012, et correspondance électronique, 15 novembre 2012.

Bibliographie

Sources électroniques

Afghan NGO Safety Office (ANSO), *Quarterly Data Report* (Q2 2012), July 2012 (<http://www.ngosafety.org/2012crs.html>) (accessed 24 July 2012). ANSO is a project of the International NGO Safety Organisation (INSO: <http://www.ngosafety.org/inso.html>) established in 2002 by a group of like-minded NGOs concerned about changes in the underlying security situation. It was initially hosted by the International Rescue Committee (IRC) who handed the project over to Welthungerhilfe (WHH) in 2007. By July 2011, ANSO had become fully independent when its staff formed the International NGO Safety Organisation (INSO) for the explicit purpose of hosting the project and to establish similar platforms elsewhere in the world. Since inception, ANSO has been financially supported by the European Commission's Directorate-General for Humanitarian Aid and Civil Protection (ECHO), the Swiss Agency for Development and Cooperation (SDC) and, since 2007, the Norwegian Ministry of Foreign Affairs.

ANSO, *Quarterly Data Report* (Q3 2012), October 2012 (<http://www.ngosafety.org/2012crs.html>) (accessed 10 November 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-30 June 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 6 October 2012). Permission for citation of the ANSO reports was given to EASO by the ANSO Director on 24 July 2012, with credit to the International NGO Safety Organisation (INSO: <http://www.ngosafety.org/inso.html>).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 June 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 29 September 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-31 May 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 29 September 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 May 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 30 July 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-30 April 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 1 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 April 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 2 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-31 March 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 2 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 March 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 2 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 February 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 2 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-31 January 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 9 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 January 2012) (<http://www.ngosafety.org/2012.html>) (accessed 2 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-31 December 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (accessed 7 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (16-31 January 2011) (<http://www.ngosafety.org/2011.html>) (accessed 7 August 2012).

ANSO, *The ANSO Report* (1-15 October 2008) (<http://www.ngosafety.org/store/files/12.2008%20OCT%201-15.pdf>) (accessed 5 September 2012).

Afghanistan Journalists Centre (AFJC), *Abdul Hadi Hamdard — Helmand radio presenter and producer*, 19 July 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/322-abdul-hadi-hamdard-helmand-radio-presenter-and-producer.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Sadem Khan Bahadorzoi, the editor in chief of Melma private radio*, 22 February 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/murdered/287-sadem-khan-bahadorzoi-the-editor-in-chief-of-melma-private-radio.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Jafar Wafa, the reporter of radio «Kala Goosh» of Noorestan*, 12 November 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/259-jafar-wafa-the-reporter-of-radio-kala-goosh-of-noorestan.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Syed Farhad Taqaddusi, Press TV cameraman*, 20 September 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/258-syed-farhad-taqaddusi-press-tv-cameraman.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Mohammad Rafiq Azizi, Editor in Chief of Andisha-e Motalem monthly*, 30 May 2011 (<http://afjc.af/english/index.php/killed/257-mohammad-rafiq-azizi-editor-in-chief-of-andisha-e-motalem-monthly.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Press TV cameraman comes under acid attack in Kabul*, 12 February 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/af-media-news/central-provinces/kabul/283-press-tv-cameraman-comes-under-acid-attack-in-kabul.html>) (accessed 19 September 2012).

AFJC, *Dunya Local Radio Station Comes under Grenade Attack*, 29 May 2012 (<http://afjc.af/english/index.php/af-media-news/central-provinces/parwan/313-dunya-local-radio-station-comes-under-grenade-attack.html>) (accessed 19 September 2012).

Amnesty International, *Amnesty International Annual Report 2012 — Afghanistan*, 24 May 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4fbc395611.html>) (accessed 4 September 2012).

Ariana News, *Attempt failed to assassinate ex-Ghazni governor*, 25 August 2012 (<http://ariananews.af/regional/attempt-failed-to-assassinate-ex-ghazni-governor/>) (accessed 25 September 2012).

Ariana News, *Public Uprising against the Taliban in Kandahar*, 25 August 2012 (<http://ariananews.af/regional/public-uprising-against-the-taliban-in-kandahar/>) (accessed 25 September 2012).

Ariana News, *Taliban warns Nangarhar Mullahs not to perform funeral prayers on government security forces*, 9 September 2012 (<http://ariananews.af/regional/taliban-warns-nangarhar-mullahs-not-to-perform-funeral-prayers-on-government-security-forces/>) (accessed 25 September 2012).

Ariana News, *Uprising members kill 20 Taliban in Ghazni*, 24 September 2012 (<http://ariananews.af/regional/uprising-members-kill-20-taliban-in-ghazni/>) (accessed 25 September 2012).

Azizi, A. M., *Taliban Justice dominant in Logar Province*, Institute for War and Peace Reporting (IWPR), 2 August 2012 (<http://iwpr.net/report-news/taliban-justice-dominant-logar-province>) (accessed 28 August 2012). Abdul Maqsud Azizi is an IWPR-trained reporter in Afghanistan.

Barat, M., «20 NATO supply tankers torched in Samangan», *Pajhwok Afghan News*, 18 July 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/18/20-nato-supply-tankers-torched-samangan>) (accessed 1 August 2012).

BBC News, *Female Afghan politician Hanifa Safi killed*, 13 July 2012 (<http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-18832391>) (accessed 17 July 2012).

BBC News South Asia, *Afghan row with IMF over failed bank threatens salaries*, 20 June 2011 (<http://www.bbc.co.uk/news/world-south-asia-13847292>) (accessed 11 November 2012).

Boone, J., and Nooruddin Bakhshi, *Boom time for Afghanistan's people smugglers*, 18 January 2012 (<http://www.guardian.co.uk/world/2012/jan/18/afghanistan-people-smugglers-taliban-europe>) (accessed 11 November 2012).

Bowley, G., «Afghanistan: Insurgents kill 10 in Attacks on Villages», *The New York Times*, 29 June 2012 (http://www.nytimes.com/2012/06/30/world/asia/afghanistan-insurgents-kill-10-in-attacks-on-villages.html?_r=1&ref=grahambowley) (accessed 28 August 2012).

Bowley, G., and Richard, A. O. Jr, «Attacks on Soldiers and Civilians Leave Dozens Dead in Afghanistan», *The New York Times*, 27 August 2012 (<http://www.nytimes.com/2012/08/28/world/asia/attacks-on-soldiers-and-civilians-leave-dozens-dead-in-afghanistan.html>) (accessed 27 August 2012). Graham Bowley reports for *The New York Times* from Kabul. Contributions to this article were made by Taimoor Shah, Sangar Rahimi and an employee of *The New York Times* from Kabul, and an employee of *The New York Times* from Helmand Province.

Danish Immigration Service (DIS), *Afghanistan — Country of Origin Information for Use in the Asylum Determination Process — Report from Danish Immigration Service's fact finding mission to Kabul, Afghanistan — 25 February to 4 March 2012*, May 2012 (<http://www.nyidanmark.dk/NR/rdonlyres/3FD55632-770B-48B6-935C-827E83C18AD8/0/FFMrapportenAFGHANISTAN2012.Final.pdf>) (accessed 31 May 2012).

EASO, *EASO Country of Origin — Information report — Afghanistan — Taliban strategies — Recruitment*, July 2012 (http://ec.europa.eu/dgs/home-affairs/what-we-do/policies/asylum/european-asylum-support-office/bz3012564enc_complet_en.pdf) (accessed 5 October 2012).

Ehsas, Z., «5 militants, bank security guard killed in Sar-i-Pul», *Pajhwok Afghan News*, 15 October 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/10/15/5-militants-bank-security-guard-killed-sar-i-pul>) (accessed 23 August 2012).

Farangis, N., *Afghanistan: Insurgents kidnapping Afghans, disrupting society*, Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), 8 August 2007 (<http://www.unhcr.org/cgi-bin/texis/vtx/refworld/rwmain?page=country&docid=46c1d35ac&skip=0&coi=AFG&querysi=kidnapping&searchin=title&display=10&sort=date>) (accessed 16 July 2012).

Farmer, B., «Life under the Taliban: how a boy of seven was hanged to punish his family», *The Telegraph*, 12 June 2010 (<http://www.telegraph.co.uk/news/worldnews/asia/afghanistan/7823404/Life-under-the-Taliban-how-a-boy-of-seven-was-hanged-to-punish-his-family.html#>) (accessed 31 July 2012).

Fishtein, P., *BRIEFING NOTE: Winning Hearts and Minds in Uruzgan Province*, Feinstein International Center, August 2012 (<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Uruzgan-Report.pdf>) (accessed 24 September 2012).

Franco, C., *Islamic militant insurgency in Afghanistan experiencing «Iraqization»*, Eurasianet, 8 November 2005 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/46f2580dc.html>) (accessed 28 June 2012). Claudio Franco is a freelance correspondent who covers Afghanistan for Eurasianet.org, which is based in New York and provides information and analysis about political, economic, environmental and social developments in the countries of Central Asia and the Caucasus, as well as in Russia, Turkey, and Southwest Asia. Franco travelled to Afghanistan to cover issues such as the elections.

Ghanizada, «Afghanistan halts NATO CIP Security Units», *Khaama Press*, 26 December 2011 (<http://www.khaama.com/afghanistan-halts-nato-cip-security-units-243/>) (accessed 31 July 2012).

Ghanizada, «Taliban threats disrupt overnight telecommunication services», *Khaama Press*, 21 July 2011 (<http://www.khaama.com/taliban-threats-disrupt-overnight-telecommunication-services/>) (accessed 31 July 2012).

Giustozzi, A., «Afghanistan: Human Rights and Security Situation», *Landinfo*, 9 September 2011 (http://www.landinfo.no/asset/1745/1/1745_1.pdf) (accessed 5 March 2012). Antonio Giustozzi has spent more than a decade visiting, researching and writing on Afghanistan. He is a research fellow at the Crisis States Research Centre, London School of Economics and the author of several works on Afghanistan (e.g. *Empires of Mud: Wars and Warlords in Afghanistan; Koran, Kalashnikov and Laptop: The Neo-Taliban in Afghanistan*; and several articles and papers).

Giustozzi, A., and Franco, C., *The Battle for the schools — The Taliban and State Education*, Afghanistan Analysts Network, August 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/2011TalebanEducation.pdf>) (accessed 31 July 2012). The paper is primarily based on interviews with a mix of 82 Taliban, elders, teachers and other locals in Helmand, Kandahar, Ghazni, Paktika, Nangarhar, Kunar, Laghman, Kunduz, Takhar and Faryab from December 2010 to March 2011.

Giustozzi, A., and Reuter, C., *The Insurgents of the Afghan North*, Afghanistan Analysts Network, April 2011 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/AAN-2011-Northern-Insurgents.pdf>) (accessed 28 March 2012).

Habib, E., *AAN Reportage (2): The Andar Uprising — Has the Tide Already Turned?*, AAN (blog) (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2969>) (accessed 3 October 2012).

Habib, E., *AAN Reportage: Who fights whom in the Andar Uprising?*, AAN (blog), 10 August 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2916>) (accessed 3 October 2012).

Haleem, A., «Afghan militancy, conflicts claim 35 lives in 2 days», *Xinhua*, 1 August 2012 (http://news.xinhuanet.com/english/world/2012-08/01/c_131754059.htm) (accessed 3 October 2012).

Hashemi, A. M., «Women's affairs director killed in bomb attack», *Pajhwok Afghan News*, 13 July 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/13/women%E2%80%99s-affairs-director-killed-bomb-attack>) (accessed 23 August 2012).

Humayoon Zaheen, M., and Qutbuddin Koti, «Taliban abduct 4 tribal elders in Faryab», *Pajhwok Afghan News*, 24 September 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/09/24/taliban-abduct-4-tribal-elders-faryab>) (accessed 25 September 2012).

Human Rights Watch (HRW), *Just Don't Call It a Militia — Impunity, Militias, and the «Afghan Local Police»*, September 2011 (http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0911webwcover_0.pdf) (accessed 30 September 2012).

HRW, *Lessons in Terror — Attacks on Education in Afghanistan*, July 2006 (<http://www.hrw.org/news/2010/02/10/attacks-education-monitoring-and-reporting-prevention-early-warning-rapid-response-a>) (accessed 5 October 2012).

HRW, *The «Ten-Dollar Taliban» and Women's Rights — Afghan Women and the Risks of Reintegration and Reconciliation*, July 2010 (<http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/afghanistan0710webwcover.pdf>) (accessed 25 September 2012).

Institute for War and Peace Reporting (IWPR), *Afghan Investors Scared by Kidnapping Wave*, 14 February 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f3e50d32.html>) (accessed 5 September 2012).

ISAF, *Afghanistan Peace and Reintegration Program* (<http://www.isaf.nato.int/article/focus/afghanistan-peace-and-reconciliation-program.html>) (accessed 12 November 2012).

Islamic Republic of Afghanistan (MRRD, National Solidarity Programme) (<http://www.nspafghanistan.org/>) (accessed 12 November 2012).

Johnson, H. T., «The Taliban Insurgency and an Analysis of Shabnamah (Night letters)», *Small Wars and Insurgencies*, Vol. 18, No 3, pp. 314-377, September 2007 (http://www.nps.edu/programs/ccs/Docs/Pubs/Small_Wars_%20Pub.pdf) (accessed 5 October 2012).

Khitab, H., «4 held for plotting attack on Kabul Bank», *Pajhwok Afghan News*, 18 July 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/07/18/4-held-plotting-attack-kabul-bank>) (accessed 23 August 2012).

King, L., «In Afghanistan, targeted attacks on leaders an ominous trend», *Los Angeles Times*, 31 July 2012 (<http://www.afghanistannewscenter.com/news/2012/july/jul312012.html#a3>) (accessed 25 September 2012).

K Jha, L., «Afghan Central Bank a prime Taliban target: US», *Pajhwok Afghan News*, 29 January 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/01/29/afghan-central-bank-prime-taliban-target-us>) (accessed 23 August 2012).

Lefèvre, M., *Local Defence in Afghanistan — A review of government-backed initiatives*, Afghanistan Analysts Network, May 2010 (<http://aan-afghanistan.com/uploads/20100525MLefevre-LDpaper.pdf>) (accessed 12 November 2012).

Maftoon, S., «Andar residents kill 2 Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 2 June 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/06/02/andar-residents-kill-2-taliban>) (accessed 4 September 2012).

Maftoon, S., «Andar residents up in arms against Taliban», *Pajhwok Afghan News*, 21 May 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/05/21/andar-residents-arms-against-taliban>) (accessed 4 September 2012).

Maftoon, S., «Radio Journalist's House attacked in Ghazni», *Pajhwok Afghan News*, 13 September 2012 (<https://www.cimicweb.org/cmo/afg/Documents/News/PAJHWOK%20-%20RadioJournalistHouseAttacked.pdf>) (accessed 25 September 2012).

Ministerie van Buitenlandse Zaken (Netherlands), Directie Consulaire Zaken en Migratiebeleid, Afdeling Migratie en Asiel, *Algemeen Ambtsbericht Afghanistan*, July 2012 (<http://www.rijksoverheid.nl/documenten-en-publicaties/ambtsberichten/2012/07/05/afghanistan-2012-07-04.html>) (accessed 23 July 2012).

Mirwais Himmat, «Taliban shut schools after govt ban bikes», *Pajhwok Afghan News*, 19 April 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/04/19/taliban-shut-schools-after-govt-ban-bikes>) (accessed 11 November 2012).

Naadem, B. A., «Only 200 out of 2000 prisoners remain in jail after attack (update)», *Pajhwok Afghan News*, 14 June 2008 (<http://www.pajhwok.com/en/2008/06/14/only-200-out-2000-prisoners-remain-jail-after-attack-update>) (accessed 9 July 2012).

Naadem, B. A., «Three Kabul Bank guards killed in blast», *Pajhwok Afghan News*, 11 June 2009 (<http://www.pajhwok.com/en/2009/06/11/three-kabul-bank-guards-killed-blast>) (accessed 23 August 2012).

Obaid Ali, *Insurgents and Factions: Waves of insecurity rising in Faryab*, Afghanistan Analysts Network (blog), 21 September 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=3006>) (accessed 27 September 2012). Obaid Ali is a political researcher of the Afghanistan Analysts Network in Kabul.

Radio Free Europe/Radio Liberty (RFE/RL), *Two Soldiers, Four Afghan Intelligence Officers Killed*, 14 August 2012 (<http://www.rferl.org/content/two-soldiers-four-afghan-intelligence-officials-killed/24667268.html>) (accessed 27 September 2012).

14 August 2012). RFE/RL is a media organisation producing radio, television and Internet programs in countries where the free press is either banned by the government or not fully established. Originally, Radio Free Europe and Radio Liberty, founded in 1950, were funded by the US Congress via the CIA and partly by private fundings. The organisations intended to provide free media coverage from behind the Iron Curtain. In 1971, the CIA funding ended and, from 1976, the two organisations were merged in RFE/RL. The need for Cold War media coverage vanished and by 2008, all broadcasting on eastern Europe had ended. RFE/RL continued its mission and broadcasts in 20 countries. Since 2002, the organisation has resumed broadcasting in Afghanistan in Dari and Pashtu, as in the 1980s.

RFE/RL, *Afghan District Governor, Son killed in attack*, 29 July 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghanistan-district-governor-killed/24660049.html>) (accessed 28 August 2012).

RFE/RL, *Afghan Senate Chairman Confirms Threatening Messages*, 19 May 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-senate-head-confirms-threats/24586431.html>) (accessed 16 July 2012).

RFE/RL, *Bomb kills local Afghan official, peace council member*, 13 August 2012 (<http://www.rferl.org/content/afghan-officials-killed-in-north-bombing/24675215.html>) (accessed 28 August 2012).

RFE/RL, *Suspected Militants Kill 4 Afghans*, 1 August 2012 (<http://www.rferl.org/content/taliban-kill-four-afghan-civilians/24663196.html>) (accessed 28 August 2012).

Ramin, «Prisoners flee in Farah jailbreak», *Pajhwok Afghan News*, 18 July 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/07/18/prisoners-flee-farah-jailbreak>) (accessed 9 July 2012).

Reuters, *Suicide bomber kills 16 in North Afghanistan*, 10 September 2012 (<http://www.reuters.com/article/2012/09/10/us-afghanistan-bomb-idUSBRE8890OP20120910>) (accessed 3 October 2012).

Roggio, B., «Taliban suicide assault team kills 42 at Jalalabad bank», *The Long War Journal*, 19 February 2011 (http://www.longwarjournal.org/archives/2011/02/taliban_suicide_assa_3.php) (accessed 11 November 2012).

Rubin, A. J., «Afghan Strike Shows Force and Restraint of Taliban», *The New York Times*, 3 August 2012 (<http://www.nytimes.com/2012/08/04/world/asia/taliban-strike-afghan-government-buildings.html>) (accessed 3 October 2012).

Rubin, A. J., «Taliban Using Modern Means to Add to Sway», *The New York Times*, 4 October 2011 (<http://www.nytimes.com/2011/10/05/world/asia/taliban-using-modern-means-to-add-to-sway.html?pagewanted=1>) (accessed 3 October 2012). Taimoor Shah contributed to the report from Kandahar and Sharifullah Sahak, Abdul Waheed Wafa and Sangar Rahimi from Kabul.

Rubin, A. J., and Sangar Rahimi, «Afghan Officials Cite Revenge Killings in Latest Outbreak of Ethnic Hatred», *The New York Times*, 3 August 2012 (http://www.nytimes.com/2012/08/04/world/asia/9-afghans-killed-in-latest-ethnic-violence.html?_r=0) (accessed 3 October 2012).

Ruttig, T., *The attack in Kargha: Return of the Taleban Puritans?*, Afghanistan Analysts Network (blog), 23 June 2012 (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=2823>) (accessed 27 September 2012).

Sadaf Shinwari, «Anti-Taliban public uprising started in Logar province», *Khaama Press*, 30 August 2012 (<http://www.khaama.com/anti-taliban-public-uprising-started-in-logar-province-164/>) (accessed 24 September 2012).

Sajad, «Taliban assassinate district mayor in Herat Province», *Khaama Press*, 14 July 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-assassinate-district-mayor-in-herat-province-887/>) (accessed 25 September 2012).

Sajad, «Taliban behead 12 years old Afghan boy in Kandahar», *Khaama Press*, 31 August 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-behead-12-years-old-afghan-boy-in-kandahar-743/>) (accessed 24 September 2012).

Sajad, «Taliban force villagers in Kandahar to destroy roads», *Khaama Press*, 24 August 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-force-villagers-in-kandahar-to-destroy-roads-737/>) (accessed 25 September 2012).

Sajad, «Taliban kill 5 abducted Afghan civilians in Ghazni province», *Khaama Press*, 31 August 2012 (<http://www.khaama.com/taliban-kill-5-abducted-afghan-civilians-in-ghazni-province-744/>) (accessed 24 September 2012).

Sarhaddi Nelson, S., *For Afghan leaders, facing death is a fact of life*, NPR, 30 August 2012 (<http://www.npr.org/2012/08/30/160306082/for-afghan-leaders-facing-death-is-a-fact-of-life>) (accessed 25 September 2012). Soraya

Sarhaddi Nelson is an NPR (<http://www.npr.org/about/aboutnpr/>) correspondent based in Cairo: she opened the NPR Kabul Bureau in 2006 from where she covered Afghanistan for 3.5 years. Previously, she worked as a *Los Angeles Times* reporter on an extended assignment to Iran and Afghanistan.

Siddiqui, A. K., «Two staffers killed in Kabul Bank attack», *Pajhwok Afghan News*, 21 February 2011 (<http://www.pajhwok.com/en/2011/02/21/two-staffers-killed-kabul-bank-attack>) (accessed 23 August 2012).

Stanikzai, Z., «17 civilians found beheaded in Helmand», *Pajhwok Afghan News*, 27 August 2012 (<http://www.pajhwok.com/en/2012/08/27/17-civilians-found-beheaded-helmand>) (accessed 24 August 2012).

The Asian Age, *Taliban execute four Afghans «for Western links»* (source: AFP), 1 August 2012 (<http://www.asianage.com/international/taliban-execute-four-afghans-western-links-898>) (accessed 25 September 2012).

Tolonews, *Five civilians injured in Nangarhar blast*, 13 August 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7206-five-civilians-injured-in-nangarhar-blast>) (accessed 3 October 2012).

Tolonews, *Kapisa Residents take fight to the Taliban*, 4 September 2012 (<http://tolonews.com/en/afghanistan/7448-kapisa-residents-take-fight-to-the-taliban->) (accessed 24 September 2012).

Tolonews, *2010 Claims Lives of 1292 Afghan Police*, 2 January 2011 (<http://www.tolonews.com/en/afghanistan/1489-2010-claims-lives-of-1292-afghan-police->) (accessed 30 September 2012).

UK Foreign and Commonwealth Office, *Travel advice by country — Afghanistan*, updated: 18 September 2012 (still current at 7 October 2012) (<http://www.fco.gov.uk/en/travel-and-living-abroad/travel-advice-by-country/asia-oceania/afghanistan>) (accessed 7 October 2012).

UN, Map of Afghanistan, June 2011 (<https://www.un.org/depts/Cartographic/map/profile/afghanis.pdf>) (accessed 12 November 2012).

UN Assistance Mission in Afghanistan (UNAMA), *UNAMA reminds insurgents of their duty to protect civilians*, 26 June 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4feac0d02.html>) (accessed 16 July 2012).

UNAMA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, January-September 2012 (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?tabid=12329&language=en-US>) (accessed 18 September 2012).

UNAMA, *Today's Afghan Headlines — Articles*, 11 January 2012 (source: Tolo TV) (<http://unama.unmissions.org/Default.aspx?ctl=Details&tabid=12329&mid=15870&ItemID=33951>) (accessed 18 September 2012).

UNAMA and AIHRC, *Afghanistan — Annual Report 2010 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, March 2011 (<http://unama.unmissions.org/Portals/UNAMA/human%20rights/March%20PoC%20Annual%20Report%20Final.pdf>) (accessed 30 September 2012).

UNAMA and UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR), *Afghanistan — Annual Report 2011 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, February 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/pdfid/4f2fa7572.pdf>) (accessed 16 July 2012).

UNAMA and OHCHR, *Afghanistan — Mid-Year Report 2012 — Protection of Civilians in Armed Conflict*, July 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,502233982,0.html>) (accessed 4 September 2012).

UN General Assembly Security Council, *The situation in Afghanistan and its implications for international peace and security — Report of the Secretary-General*, 13 September 2012 (<http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/N1249929.pdf>) (accessed 10 November 2012).

UNHCR Representation in Afghanistan, *Conflict-Induced Internally Displaced Persons in Afghanistan, Interpretation of Data as of 31 May 2012*, July 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/country,,,,AFG,,5035f0fe2,0.html>) (accessed 23 August 2012).

UN Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions, Philip Alston — Addendum: Mission to Afghanistan*, A/HRC/11/2/Add.4, 6 May 2009 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G09/131/17/PDF/G0913117.pdf?OpenElement>) (accessed 16 July 2012).

UN Human Rights Council, *Report of the Special Rapporteur on extrajudicial, summary or arbitrary executions, Philip Alston — Addendum: Study on targeted killings*, 28 May 2010 (<http://www2.ohchr.org/english/bodies/hrcouncil/docs/14session/A.HRC.14.24.Add6.pdf>) (accessed 2 October 2012).

UN Human Rights Council, *Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the situation of human rights in Afghanistan and on the achievements of technical assistance in the field of human rights*, A/HRC/16/67, 19 January 2011 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G11/103/31/PDF/G1110331.pdf?OpenElement>) (accessed 16 July 2012).

UN Human Rights Council, *Report of the United Nations High Commissioner for Human Rights on the human rights situation in Afghanistan and technical assistance achievements in the field of human rights*, A/HRC/19/47, 18 January 2012 (<http://www.unhcr.org/refworld/docid/4f391a772.html>) (accessed 24 July 2012).

UN Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (UNOCHA), *Mid-Year Review of the Consolidated Appeal for Afghanistan 2012*, 20 July 2012 (<http://unocha.org/cap/appeals/mid-year-review-consolidated-appeal-afghanistan-2012>) (accessed 24 September 2012).

US Commission on International Religious Freedom, *Annual Report*, March 2012 (<http://www.uscirf.gov/images/Annual%20Report%20of%20USCIRF%202012%282%29.pdf>) (accessed 10 November 2012).

US Department of State, *Country reports on terrorism 2011*, July 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/195768.pdf>) (accessed 28 August 2012).

US Department of State, *International Religious Freedom Report for 2011, Afghanistan*, 30 July 2012 (<http://www.state.gov/documents/organization/193129.pdf>) (accessed 14 August 2012).

Waheedullah, «8 prisoners escape from Takhar jail after attack», *Pajhwok Afghan News*, 17 September 2010 (<http://www.pajhwok.com/en/2010/09/17/8-prisoners-escape-takhar-jail-after-attack>) (accessed 9 July 2012).

Sources papier

Coghlan, T., «The Taliban in Helmand: An Oral History», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Thomas Coghlan has been a journalist since 1999 and the Afghanistan correspondent for *The Times* of London and *The Economist*. He has been based in South Asia since 2003 and has continuously lived in Afghanistan since September 2004. He has made many trips to Helmand province and was beyond the auspices of the British military in the province.

Nathan, J., «Reading the Taliban», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Joanna Nathan has lived and worked in South Asia since 2001 and has experience in communications and journalism. Since May 2005, she has been working for the International Crisis Group in Afghanistan.

Rashid, A., *Descent into Chaos: The United States and the Failure of Nation Building in Pakistan, Afghanistan, and Central Asia*, Viking, New York, 2008. Ahmed Rashid is a journalist based in Pakistan who has reported and written books on Pakistan and Afghanistan (<http://www.ahmedrashid.com/>).

Reuter, C., and Younus, B., «The return of the Taliban in Andar District: Ghazni», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Christophe Reuter and Borhan Younus covered the Taliban in Andar since 2006 until at least 2009. They visited the core Taliban group (with Mullah Farouq) in July 2006. Christophe Reuter has been covering Afghanistan since 2002. Borhan is a Mullah from Ghazni and a trainee of the Institute for War and Peace Reporting (<http://iwpr.net/>). He knows many people in Ghazni, including Taliban who attended the madrassa together with him.

Ruttig, T., «Loya Paktia's Insurgency (I) The Haqqani network as an autonomous entity», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Thomas Ruttig is co-director and co-founder of the Afghanistan Analysts Network (<http://aan-afghanistan.com/index.asp?id=49>). He studied Afghanistics at Humboldt University, Berlin (Germany) and has spent almost 10 years working in Afghanistan and Pakistan. He worked for the GDR Ministry of Foreign Affairs in the 1980s; for the UN as respectively UNSMA head of office in Kabul, adviser to the Afghan Independent Emergency Loya Jirga Commission, and UNAMA head of office in Islamabad and Gardez (2000-03); as the Deputy to the EU Special Representative for Afghanistan (2003-04); and Political Adviser to the German Embassy in Kabul (2004-06). Since 2008, he has been working as an author and independent political analyst. Thomas speaks Pashto and Dari.

Smith, G., «What Kandahar's Taliban say», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Graeme Smith has worked as a journalist for the *Toronto Star* and since 2001, for *The Globe and Mail*. He has won several awards for journalism and spent more time in southern Afghanistan than any other western journalist since the arrival of NATO troops. The war in Afghanistan became his full-time project in 2006.

Tariq Elias, M. O., «The Resurgence of the Taliban in Kabul: Logar and Wardak», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Tariq was a mujahideen fighter in the 1980s and worked as a development worker afterwards. He worked in the Ministry of Foreign Affairs during the Taliban's regime. After the fall of the regime, he assisted in the UN special mission in Afghanistan in the south-east, was coordinator for the National Solidarity Programme in this region and worked in the Asia Foundation Afghanistan. He has a master's degree in governance and development.

Trives, S., «Loya Paktia's Insurgency (II) Roots of the insurgency in the Southeast», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Sébastien Trives has a master's degree in international relations and a diploma in European studies. He was head of the south-east regional office of UNAMA until the end of 2005 and previously worked as a country coordinator for Afghanistan with ACTED (Agency for Technical Cooperation and Development) and with the OSCE (Organisation for Security and Cooperation in Europe) Mission in Tajikistan.

UNHCR, *Security Incidents List* (January-June 2012) (information collected from various sources and independently verified by UNHCR), July 2012.

Van Bijlert, M., «Unruly commanders and violent power struggles — Taliban networks in Uruzgan», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Martine van Bijlert worked for a humanitarian NGO in Kabul during the Taliban regime, served from 2004 onwards as political adviser to the EU Special Representative for Afghanistan and has worked as an independent consultant on Afghanistan providing political analysis. The analysis in the chapter mentioned is based on conversations during several years with tribal leaders, commanders, villagers, government officials and NGO workers in Uruzgan.

Zabulwal, A. A., «Taliban in Zabul: A witness' account», Giustozzi, A., *Decoding the New Taliban*, Columbia University Press, New York, 2009. Abdul Awwal Zabulwal is the pseudonym of an Afghan author, who wants to remain anonymous for security reasons. He has worked in Zabul for many years and has a very good knowledge of the province.

Sources orales et correspondance

Local contact based in Khost, e-mail correspondence, 28 August 2012.

Conversations with UN Staff member active in the field in Afghanistan, February-June 2010.

Marifat, H., interview via Skype, 16 September 2012, 13.15-14.15. Hadi Marifat is Director of the Afghanistan Human Rights and Democracy Organisation (AHRDO) (<http://ahrdo.org/>) and one of its co-founders. AHRDO is an independent, non-governmental, non-partisan and non-profit organisation, which is committed to struggle to promote democracy and human rights, principally through engaging a variety of arts and culture-based programmes; creating space for dialogue at all levels of society, peace-building, social justice, societal transformation and public participation. One of the methodologies that AHRDO uses is the 'theatre of the oppressed'. Marifat studied politics and international relations at the London School of Economics and Political Science (LSE). He has worked as a researcher for Human Rights Watch and as a Human Rights Officer with the UN mission in Afghanistan ⁽⁶⁵³⁾.

Political analyst based in Kabul, interview via Skype, 18 October 2012.

Quraishi, A., e-mail correspondence, 10 September 2012. Ahmad Quraishi is Director of the Afghanistan Journalists Centre (<http://afjc.af/english/>) and a correspondent of the *Pajhwok Afghan News* (<http://www.pajhwok.com/>).

Ruttig, T., interview via Skype, 17 October 2012, 11.00-12.00, and e-mail correspondence, 9 November 2012.

Staff member of an international development agency in Afghanistan, interview and e-mail correspondence (by Austrian COI Researcher), 3-5 October 2012.

⁽⁶⁵³⁾ http://www.cccb.org/en/autor-hadi_marifat-39988

COMMENT VOUS PROCURER LES PUBLICATIONS DE L'UNION EUROPÉENNE?

Publications gratuites:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.
Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu>
ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:

- sur le site EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne
(http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).

Bureau européen d'appui en matière d'asile

EASO

Rapport EASO COI sur l'Afghanistan

Stratégies des insurgés: intimidations et violences ciblées à l'encontre des Afghans

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne

2013 – 109 p. – 21 x 29,7 cm

ISBN 978-92-95079-63-2

doi:10.2847/61784

BZ-31 - 12-273-FR-N



Office des publications



doi:10.2847/61784